



# REPUBLIQUE DU CONGO

## CONSULTATIONS DE 2013 AU TITRE DE L'ARTICLE IV

Août 2013

Conformément aux dispositions de l'article IV de ses statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Dans le cadre des consultations de 2013 au titre de l'article IV avec la République du Congo, les documents ci-après ont été publiés et inclus dans le présent dossier :

- Le **Rapport des services du FMI** sur les consultations de 2013 au titre de l'article IV établi par une équipe des services du FMI à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 13 mai 2013 avec les autorités congolaises sur l'évolution et les politiques économiques. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 14 août 2013. Les avis exprimés dans le rapport sont ceux de l'équipe des services du FMI et ne reflètent pas nécessairement ceux du Conseil d'administration du FMI.
- Une **Annexe d'information** rédigée par le FMI.
- Un **Rapport d'analyse de viabilité de la dette** rédigé par le FMI et la Banque Mondiale.
- Un **Communiqué de Presse** résumant les points de vue du Conseil d'administration.

La politique qui régit la publication des rapports des services et autres documents du FMI autorise la suppression des informations sensibles.

Ce document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante:

International Monetary Fund • Publication Services  
700 19th Street, N.W., Washington, D.C. 20431  
Téléphone: (202) 623-7430 • Télécopieur: (202) 623-7201  
Adresse électronique: [publications@imf.org](mailto:publications@imf.org) • Internet: <http://www.imf.org>

**Fonds monétaire international**  
**Washington**



# RÉPUBLIQUE DU CONGO

## RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES CONSULTATIONS DE 2013 AU TITRE DE L'ARTICLE IV

Le 14 août 2013

### QUESTIONS PRINCIPALES

**Contexte.** La République du Congo est dotée d'abondantes ressources naturelles, notamment du pétrole et du minerai de fer. Elle fait partie de la zone du franc CFA, ce qui continue à servir d'ancrage pour sa stabilité financière ; dans l'ensemble, les résultats macroéconomiques ont été satisfaisants ces dernières années, avec une croissance solide, une inflation modérée et de larges marges de manœuvre budgétaire et extérieure. Pour autant, le Congo a peu progressé dans la réduction de la pauvreté et reste vulnérable aux chocs extérieurs. Par ailleurs, la coordination des politiques s'est affaiblie depuis l'expiration du dernier accord au titre de la FEC en 2011. Une gouvernance faible et un climat des affaires difficile sont des entraves importantes au développement du secteur privé et à une croissance plus solidaire. La situation politique est en général calme et les prochaines élections présidentielles sont prévues pour 2016.

**Thèmes des consultations.** Les discussions ont mis l'accent sur : (i) l'orientation budgétaire actuelle et le cadre budgétaire du moyen au long terme ; (ii) les vulnérabilités aux chocs extérieurs ; (iii) la compétitivité et la viabilité du secteur extérieur ; (iv) la solidarité de la croissance et (v) la coordination des politiques.

**Principales recommandations et vues des autorités.** Pour le Congo, le principal défi consiste à assurer la stabilité macroéconomique à long terme face à la volatilité et au tarissement des recettes pétrolières et à rendre la croissance plus solidaire. La mission a formulé les recommandations suivantes : (i) améliorer la résistance aux chocs et encourager une croissance solidaire en adoptant un cadre budgétaire qui assure la viabilité du budget et de la dette, en tenant compte explicitement de l'épuisement imminent de la richesse pétrolière ; (ii) rapidement mettre en œuvre le plan d'action appuyé par la SFI afin d'améliorer le climat des affaires et de renforcer la compétitivité ; (iii) élargir les programmes actuels d'emploi et de filets de sécurité sociale et (iv) mettre en place un comité de coordination et de suivi des politiques. Les autorités sont dans l'ensemble d'accord avec l'évaluation et les recommandations des services du FMI ; elles ont signalé qu'elles seraient éventuellement intéressées par une assistance technique du FMI en vue de renforcer la règle budgétaire introduite en janvier 2013 pour améliorer la gestion des ressources pétrolières.

Approuvé par  
**Anne-Marie Gulde-Wolf et**  
**Masato Miyazaki**

Les discussions se sont déroulées à Brazzaville du 29 avril au 13 mai 2013. L'équipe du FMI était composée de MM. Matungulu (Chef de mission), Crispolti, Fahlberg, Razafimahefa (tous du Département Afrique) et de M. Rozenov (Département financier). M. Sembene (Bureau de l'Administrateur) a rejoint la mission qui a aussi été assistée par M. Tchicaya-Ghondhet de Trebaud (économiste résident). L'équipe a rencontré le Président du Sénat, M. Obami Itou; le Président de l'Assemblée nationale, M. Koumba; le Ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration, M. Ondongo ; le Conseiller principal auprès du Président, M. Gokana; le Directeur national de la BEAC, M. Ondaye et d'autres hauts responsables. La mission a aussi rencontré des représentants des partenaires au développement et du secteur privé.

L'équipe chargée de la mission a bénéficié du concours de Juan Sebastian Corrales et Kwame Achampong Tweneboah Kodua en matière de recherche, et de l'appui administratif de Margaret Attey et Light Koulefanou (tous du Département Afrique).

La République du Congo est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). La monnaie commune, le franc CFA, est rattachée à l'euro.

## TABLES DES MATIERES

<b>CADRE GENERAL : RESSOURCES ABONDANTES, MAIS REDUCTION LIMITEE DE LA PAUVRETE</b>	<b>4</b>
<b>RECENTE EVOLUTION ET PERSPECTIVES ECONOMIQUES A COURT TERME</b>	<b>5</b>
<b>PERSPECTIVES A MOYEN TERME ET RISQUES : SE PRESERVER D'AVANTAGE DES VULNERABILITES PERSISTANTES</b>	<b>6</b>
<b>DISCUSSIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE</b>	<b>9</b>
A. Assurer la viabilité budgétaire à long terme	9
B. Remédier aux vulnérabilités face aux chocs extérieurs	11
C. Renforcer la viabilité extérieure et la compétitivité	13
D. Promotion d'une croissance solidaire	13
E. Gestion de la politique économique et autres domaines de surveillance	16
<b>ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI</b>	<b>17</b>

**ENCADRÉ**

1. Secteur minier : un potentiel à exploiter \_\_\_\_\_ 8

**GRAPHIQUES**

1. Secteurs pétrolier et agricole : situation actuelle, perspectives et potentiels \_\_\_\_\_ 7
2. Vulnérabilité aux chocs extérieurs \_\_\_\_\_ 12
3. Profil de la pauvreté \_\_\_\_\_ 14
4. Crédit et dépôts \_\_\_\_\_ 15
5. Développement du secteur financier \_\_\_\_\_ 15
6. Récente évolution et perspectives à moyen terme \_\_\_\_\_ 20

**TABLEAUX**

1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2010–2018 \_\_\_\_\_ 21
2. Balance des paiements à moyen terme, 2010–18 \_\_\_\_\_ 22
- 3a. Opérations de l'administration centrale, 2010–18 \_\_\_\_\_ 23
- 3a. Opérations de l'administration centrale, 2010–2018 \_\_\_\_\_ 24
- 3c. Situation des opérations financières de l'État, 2010–18 \_\_\_\_\_ 25
4. Situation monétaire, 2008–13 \_\_\_\_\_ 26
5. Indicateurs de solidité financière du secteur bancaire, 2008–12 \_\_\_\_\_ 26
6. Mise en œuvre des recommandations des consultations de 2012 au titre de l'article IV \_\_\_\_\_ 27
7. Matrice d'évaluation des risques \_\_\_\_\_ 28

**ANNEXES**

1. Cadre budgétaire à moyen et long terme \_\_\_\_\_ 29
2. Taux de change et compétitivité \_\_\_\_\_ 33
3. Solidarité de la croissance \_\_\_\_\_ 37
4. Stabilité et développement du secteur financier \_\_\_\_\_ 41
5. Zones économiques spéciales \_\_\_\_\_ 48

## CADRE GENERAL : RESSOURCES ABONDANTES, MAIS REDUCTION LIMITEE DE LA PAUVRETE

### 1. La République du Congo est dotée d'abondantes ressources

**naturelles** (Graphique 1). Les réserves pétrolières prouvées sont estimées à environ 2 milliards de barils. En 2012, la production pétrolière a atteint 100 millions de barils, la quatrième production la plus importante en Afrique subsaharienne et a généré près de 4,5 milliards de dollars de recettes pétrolières d'État. En outre, le Congo dispose d'importants gisements de minerai de fer et a un vaste potentiel agricole.

### 2. Étayés par l'amélioration de la situation politique, les résultats

**macroéconomiques se sont nettement améliorés juste avant et après le point d'achèvement de l'initiative PPT de 2010**<sup>1</sup>.

La reprise de l'activité économique a été diversifiée grâce à une forte demande agrégée, tandis que les pressions inflationnistes sont restées modérées. Le solde primaire de base non pétrolier s'est consolidé et a engendré une importante épargne budgétaire.<sup>2</sup> En outre, la solidité du secteur financier et la qualité des portefeuilles de prêts des banques n'ont pas été compromises par l'expansion rapide du crédit au secteur privé.

Tableau du texte 1. Indicateurs économiques, 2005–11

	2005–08	2009–11
Croissance du PIB réel	4.5	6.5
Pétrole	2.0	8.4
Hors pétrole	5.8	5.9
Inflation (fin de période)	5.2	3.2
Solde prim. base hors pétrole (en % du PIB non pétrolier)	-45.7	-38.9
Crédit au secteur privé (variation en %)	26.6	40.7

Source: autorités de la République du Congo.

**3. Les avantages de la croissance ne sont pas équitablement répartis.** Le taux de pauvreté est passé de 50,7 % en 2005 à près de 46,5 % en 2011 et la prévalence de la pauvreté reste plus élevée que dans les pays exportateurs de pétrole similaires. Par ailleurs, même avec la troisième enveloppe d'investissement public la plus importante par habitant dans la zone CFA entre 2005 et 2011, le Congo continue de faire face à de profonds déficits d'infrastructure sociale et économique.

**4. Récemment, les autorités ont mis en œuvre les principales recommandations des consultations de 2012 au titre de l'article IV** (Tableau 6). Notamment, elles introduisent progressivement une règle budgétaire pour remédier à la nature procyclique de la politique budgétaire et protéger le budget de la volatilité et du tarissement des recettes pétrolières ; le

<sup>1</sup> Suite à la guerre civile de la fin des années 90, qui a ramené le Président Sassou N'guesso au pouvoir, la situation politique s'est stabilisée ; les prochaines élections présidentielles sont prévues pour 2016.

<sup>2</sup> On entend par solde primaire de base non pétrolier, les recettes (recettes pétrolières, revenu des investissements et dons exclus) moins le total des dépenses (paiements des intérêts et investissement financés sur ressources extérieures exclus). C'est l'indicateur le plus représentatif de l'orientation budgétaire et des efforts réalisés par la République du Congo.

Congo a aussi atteint le statut de «pays conforme» dans le cadre de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE). Pour autant, le pays ne respecte pas les obligations de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) s'agissant du rapatriement du produit des exportations et de la mise en commun des réserves car une part importante de ses réserves extérieures est encore déposée à l'étranger.

## RECENTE EVOLUTION ET PERSPECTIVES ECONOMIQUES A COURT TERME

**5. En 2012, l'évolution économique a été dominée par la réaction budgétaire des autorités face à l'explosion du dépôt de munitions à Brazzaville (Tableaux 1–4)<sup>3</sup>.** La réaction rapide de l'État pour satisfaire les besoins des victimes et commencer la reconstruction est à l'origine d'une augmentation rapide des dépenses publiques qui a fait grimper la croissance du PIB non pétrolier à près de 10 % et l'inflation en fin d'année à 7,5 % (en glissement annuel). Les dépenses étaient néanmoins inférieures à celles qui avaient été budgétisées à cause d'une faiblesse de capacités et d'autres contraintes administratives, ce qui a contribué à contenir le déficit primaire de base non pétrolier à 62,9 % du PIB non pétrolier (46,3 % en 2011), par rapport à un objectif de budget révisé de 73,1 % du PIB non pétrolier. Le crédit au secteur privé a poursuivi sa trajectoire de forte croissance (environ 40 %, en glissement annuel), ce qui reflète l'expansion robuste du secteur non pétrolier et la profondeur encore modeste du secteur financier.

**6. Même si les positions budgétaire et extérieure devraient rester confortables en 2013, les données préliminaires indiquent un léger ralentissement de l'activité économique — notamment dans le secteur pétrolier.<sup>4</sup>** La croissance du PIB réel rebondit à 5,8 % (un demi-point de pourcentage de moins que l'objectif initial) et l'inflation devrait se relâcher alors que les effets de la nette augmentation des dépenses publiques de 2012 se dissipent. Dans le domaine budgétaire, les autorités ont révisé les dépenses courantes et d'investissement en vue de contenir l'impact négatif sur le budget d'une baisse des recettes pétrolières et des larges dépassements des remboursements des arriérés intérieurs<sup>5</sup> (Tableau 3a). Par conséquent, le déficit primaire de base non pétrolier devrait se contracter à 43,5 % du PIB non pétrolier (62,9 % en 2012), les dépôts bancaires de l'État se renforçant d'environ 10 points de pourcentage à 34,2 % du PIB non pétrolier (963 milliards de FCFA, légèrement moins que l'objectif initial de 1098 milliards de FCFA). Pour atteindre ces

<sup>3</sup> Environ 250 personnes ont perdu la vie, 2300 ont été blessées et de nombreux dégâts ont été causés aux logements et autres biens.

<sup>4</sup> La production pétrolière a été révisée à la baisse à 96 millions de barils (environ 3 % de moins que l'objectif initial), ce qui reflète les pertes d'efficacité des gisements arrivés à maturité. Il en découlera une perte de recettes de 135 milliards de FCFA (4,8 % du PIB non pétrolier).

<sup>5</sup> Au cours du premier trimestre, le gouvernement a versé des prestations précédemment gelées à différents partenaires sociaux en réponse aux tensions sociales croissantes, notamment une grève des enseignants qui menaçait de faire dérailler l'année scolaire.

objectifs, les autorités ont fixé des cibles trimestrielles pour les recettes et les dépenses et ont plus généralement resserré la gestion de la trésorerie et du budget. Cette orientation plus ferme de la politique budgétaire, conjuguée à une baisse des rapatriements des revenus du secteur pétrolier, devrait sous-tendre un renforcement du compte extérieur courant qui enregistrera un excédent de 8 % du PIB. Dans le secteur financier, l'expansion actuelle du crédit au secteur privé devrait se poursuivre.

## **PERSPECTIVES A MOYEN TERME ET RISQUES : SE PRESERVER D'AVANTAGE DES VULNERABILITES PERSISTANTES**

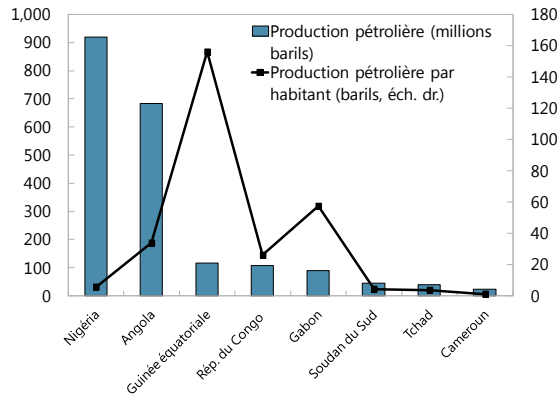
**7. Les perspectives à moyen terme du Congo sont en général favorables** (Tableau 1, Graphique 6). La croissance du PIB réel devrait atteindre la moyenne de 6 ½ % en 2014–16 dans le scénario de référence, même si la volatilité de la production pétrolière s'accroît à cause de la transition de gisements pétroliers arrivés à maturité à de nouveaux gisements (Graphique 1). Les principaux moteurs de l'activité économique sont l'investissement, la forte activité dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, les télécommunications et l'agriculture, de même qu'un démarrage timide de la production de minerai de fer.<sup>6</sup> L'inflation devrait rester conforme à l'objectif régional de la CEMAC à moyen terme, à savoir 3 %. La règle budgétaire récemment introduite devrait être renforcée pour mieux ancrer l'orientation budgétaire, et la prudence toujours de mise en matière de dépenses permettra d'assainir davantage le budget et de ménager des marges de manœuvre.

**8. Les principaux risques pour les perspectives proviennent d'éventuelles pressions à la baisse sur les prix du pétrole** (Tableau 7). Un ralentissement prolongé de l'activité dans la zone euro et dans les économies émergentes ferait baisser les prix internationaux du pétrole et affaiblirait nettement les résultats macroéconomiques. Au plan intérieur, les perspectives dépendent du déroulement sans heurts des prochaines élections présidentielles en 2016.

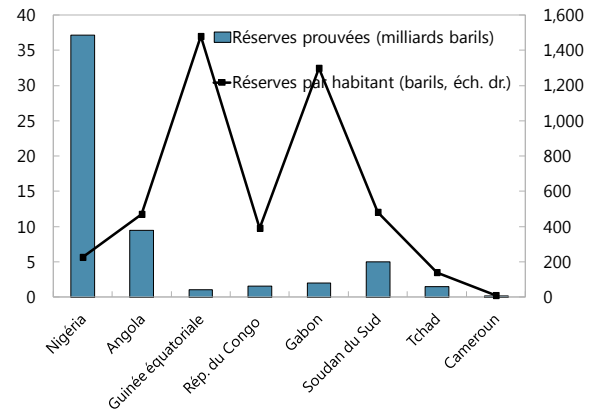
<sup>6</sup> L'extraction du minerai de fer est entravée par la capacité limitée des transports routiers et ferroviaires. Les services du FMI estiment que la croissance du PIB réel grimperait à 9 ½ % en 2014–16 si la production du minerai de fer passait à une moyenne annuelle de 9 millions de tonnes, au lieu des 2,5 millions de tonnes par an dans le scénario de référence.

### Graphique 1. Secteurs pétrolier et agricole : situation actuelle, perspectives et potentiels

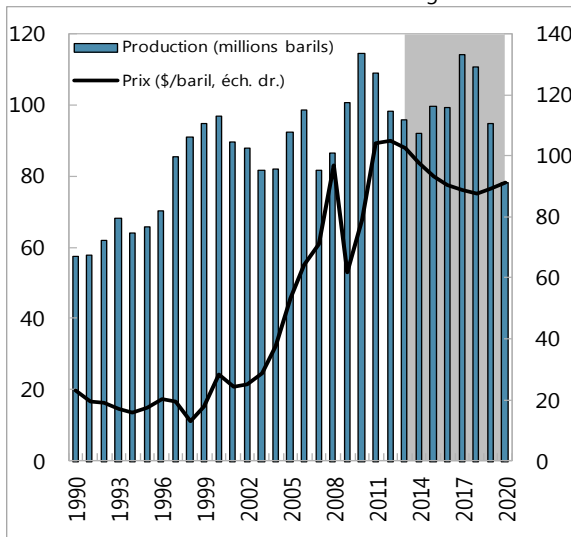
Le Congo est le quatrième producteur de pétrole de l'AfSS...



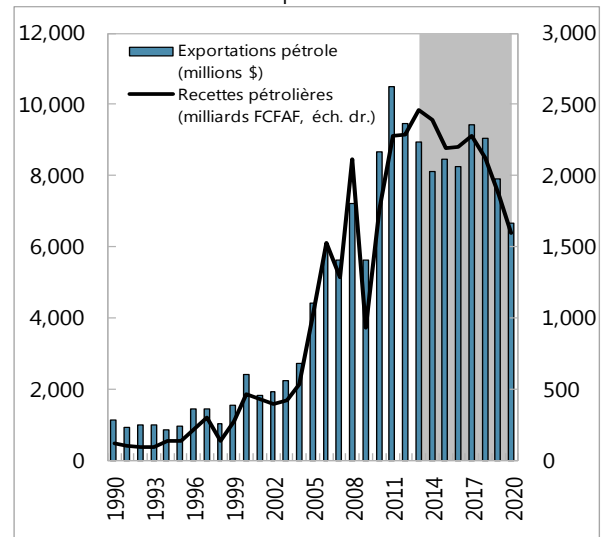
... et a d'importantes réserves pétrolières par habitant.



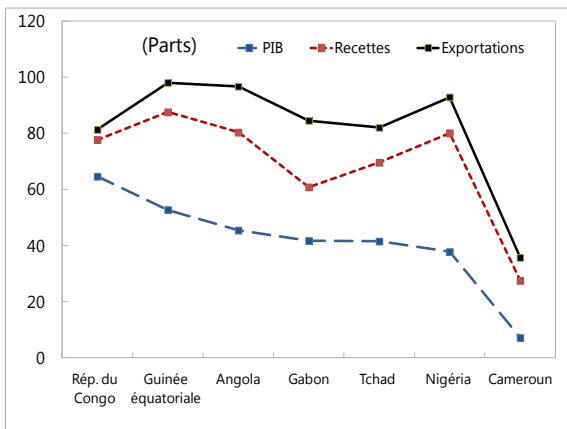
La production et les prix ont régulièrement augmenté ces dernières années mais devraient baisser à long terme.



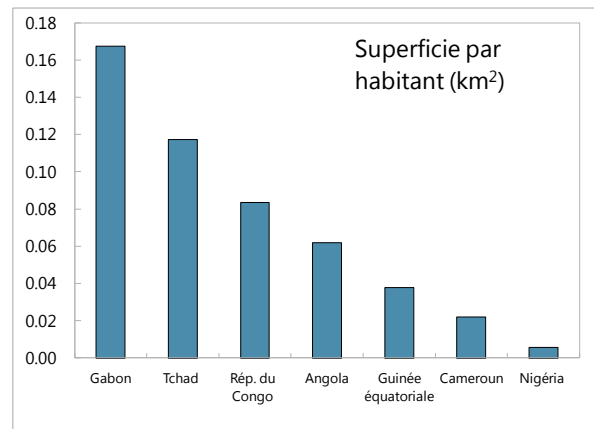
Les exportations et les recettes pétrolières ont augmenté mais devraient baisser dans le temps.



C'est pourquoi la dépendance du pétrole devra être traitée.



Le Congo a une importante dotation foncière par habitant.





### Encadré 1. Secteur minier : un potentiel à exploiter

**La République du Congo est dotée d'importantes ressources minières.** Les réserves de minerai de fer sont estimées à plus de 10 milliards de tonnes, tandis que les réserves de potasse et de phosphate sont évaluées à environ 1 milliard de tonnes et 500 millions de tonnes, respectivement. À ce jour, l'activité du secteur minier est limitée à la production artisanale de diamants et d'or, mais les activités minières ont enregistré un nouveau dynamisme ces dernières années, suite à l'adoption du Code minier plus attractif de 2005. À ce jour, 48 permis de prospection ont été octroyés à 28 sociétés, 49 permis d'exploration à 26 sociétés et trois permis de production à deux sociétés.

**Un projet a progressé à la phase de production, tandis que d'autres sont retardés à cause de l'incertaines des conditions économiques mondiales et de la faiblesse de l'infrastructure des transports.** La production d'un site de minerai de fer (Mayoko, exploité par DMC-Exxaro) devrait démarrer d'ici à la fin de 2013 avec une production modeste de 130 000 tonnes qui atteindra probablement 7 millions de tonnes d'ici à 2017. Une société chinoise devait reprendre un projet à la frontière entre le Cameroun et le Congo, mais la transaction a été annulée en avril 2013 à cause du ralentissement de la croissance en Chine. Plus généralement, les principaux goulots d'étranglement à une production minière robuste et rentable sont l'absence d'une infrastructure de transport adéquate, d'un approvisionnement fiable en énergie et le manque de main-d'œuvre qualifiée. Pour certains projets, tels que l'entreprise Mayoko, l'infrastructure (ferroviaire et portuaire) existe, mais les niveaux actuels de capacité sont insuffisants pour appuyer la production à sa pleine capacité. Dans d'autres cas, comme des projets dans la région nord du pays, l'infrastructure n'existe pas et reste encore à créer.

#### République du Congo : projets miniers

Société	Minerai	Site	Réserves (million tonnes)	Investisse- ment (millions \$)	Production annuelle (millions tonnes) 1/	État d'avancement	Début de la production
MPD	Fer	Zanaga	6,800	9,700	30	Étude de pré faisabilité	2018-19
Core Mining	Fer	Avima	2,290	4,500	35	Étude faisabilité	2016
Congo Iron	Fer	Nabeba/Shanga	230	4,000	22	Étude faisabilité	2016
DMC	Fer	Mayoko/Lekoumou	685	1,600	7	Étude faisabilité	2013
Congo Mining	Fer	Mayoko	3,100	500	5	Évaluation des réserves	2014
<b>Total fer</b>			<b>13,105</b>	<b>20,300</b>	<b>99</b>		
MPC	Potasse	Mengo (Kouilou)	33	1,600	0.600		2014
Sintoukola Potash	Potasse	Sintoukola (Kouilou)	804	1,200	0.600		2015
SOREMI	Polymétaux	Boko Songho/Yanga Koumbaza	n/d	50	0.012		2012
Lulu	Polymétaux	Mindouli-Mpassa	60	n.a.	0.020		n.a.
Cominco	Phosphate	Cominco	454	n.a.	4.000		2014
<b>Total hors fer</b>			<b>1,351</b>	<b>2,850</b>	<b>5.232</b>		

Sources : Ministères des Mines et des Hydrocarbures

1/ À pleine production.

Cet encadré a été préparé par Samuel Fahlberg et Ivohasina Razafimahefa.

## DISCUSSIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE

**9. Pour l'avenir, le principal défi du Congo consiste à rendre la croissance plus solidaire, tout en préservant la stabilité macroéconomique face à la volatilité et à l'épuisement des recettes pétrolières.** Ainsi, les discussions ont été axées sur l'adoption d'un cadre budgétaire orienté sur la stabilité, la réduction des vulnérabilités aux chocs extérieurs, l'évaluation de la compétitivité et de la viabilité du secteur extérieur, l'identification des options de politique économique pour rendre la croissance plus solidaire et l'amélioration de l'efficacité de la gestion de la politique économique.

### A. Assurer la viabilité budgétaire à long terme

**10. En janvier 2013, les autorités ont introduit une règle budgétaire destinée à protéger le budget de la volatilité des recettes pétrolières et à empêcher la politique budgétaire de devenir procyclique (Annexe 1).** La règle prévoit l'allocation chaque année de 1500 milliards de FCFA de recettes pétrolières aux dépenses courantes (500 milliards de FCFA) et d'investissement (1000 milliards de FCFA), tandis que le reste des recettes pétrolières est épargné dans les dépôts de l'État. L'allocation permettrait de progresser dans l'assainissement des finances publiques et de faciliter un développement de l'infrastructure compatible avec la capacité d'absorption du Congo et comme l'envisage le Plan national de développement. Pour la période 2013–20, près de 70 % du total des recettes pétrolières projetées seraient dépensées (dont les deux tiers seraient consacrés aux biens d'équipement) et 30 % épargnés. Cependant, si les recettes pétrolières chutent temporairement sous la barre des 1500 milliards de FCFA, la règle prévoit des dispositions permettant aux autorités de tirer sur les fonds épargnés afin de préserver les dépenses d'infrastructures.<sup>7</sup>

**11. Les services du FMI exhortent les autorités à élargir la nouvelle règle budgétaire et à l'inscrire dans un cadre qui tienne compte du fait que les réserves pétrolières du Congo vont s'épuiser et assure la stabilité macroéconomique du moyen au long terme (Annexe 1).** Ce cadre renforcé permettrait d'accroître nettement les investissements pour commencer à combler le déficit d'infrastructure, aligner les dépenses sur la capacité d'absorption afin d'assurer l'efficacité des dépenses publiques, continuer à consolider la stabilité macroéconomique et à obtenir un stock adéquat de richesses nettes pour offrir une marge de manœuvre et appuyer la consommation dans la période post pétrolière. Le solde primaire hors pétrole, se renforçant progressivement, servirait d'ancrage à la politique budgétaire.

<sup>7</sup> D'après les projections, les recettes pétrolières devraient se situer structurellement au-dessus de 1500 milliards de FCFA en 2013–19, pour atteindre une moyenne de 2123 milliards de FCFA/an ; la production pétrolière et les prix atteindraient une moyenne annuelle de 100 millions de barils et de 93 dollars le baril, respectivement.

## 12. Il est crucial de développer un cadre budgétaire axé sur la stabilité à long terme en République du Congo, compte tenu de la future baisse des recettes pétrolières

(Tableau du texte 2 et Annexe 1).<sup>8</sup> Dans le cadre d'un scénario illustratif étudié par les autorités et les services du FMI, les réformes de l'administration des recettes pourraient être accélérées pour renforcer le

recouvrement des recettes non pétrolières et se préparer à la baisse progressive attendue des ressources pétrolières ; il conviendrait d'observer une grande discipline en matière de dépenses pour davantage assainir le budget. Le programme budgétaire proposé prévoit des dépenses favorables à la réduction de la pauvreté et à la croissance tout en veillant à ce que les dépenses soient compatibles avec la capacité d'absorption du Congo. Il se propose notamment (i) de relever le ratio total des recettes au PIB d'une moyenne de 41 % en 2014–20 et de 33 ½ % en 2021–32, comparé à 32,2 % dans les pays d'Afrique subsaharienne ; (ii) de limiter le total des dépenses à 31,5 % du PIB en moyenne pendant la période de projection, comparé à 30 % du PIB pour les pays d'Afrique subsaharienne exportateurs de pétrole en 2012, à 32 % du PIB pour les pays à revenu intermédiaire de l'Afrique subsaharienne et à 33 % pour les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord ; (iii) d'assurer un stock de capital public de 122 % du PIB d'ici à 2020, comparé à 120 % du PIB dans les pays à revenu intermédiaire et (iv) d'obtenir un stock de richesses équivalant à 185 % du PIB non pétrolier qui offrirait des marges de manœuvre et des filets de sécurité pour les générations futures, de même qu'un ratio de la dette au PIB d'environ 10 % à long terme.<sup>9</sup> Les services du FMI ont souligné l'importance d'aligner le budget de 2014 sur le cadre budgétaire à moyen et long terme susmentionné.

**Tableau du texte 2. Cadre budgétaire à moyen -et long- terme**  
(en % du PIB, sauf indication contraire)

	2012	2013	2014	2020	2032
Recettes et dons	42.6	47.0	47.9	36.5	31.4
Dont: recettes pétrolières	32.8	35.0	34.4	18.0	2.0
Recettes non pétrolières	9.5	10.3	11.7	17.7	28.8
Total dépenses	36.2	32.6	32.4	31.9	33.1
Dont: dépenses d'investissement	21.5	18.8	17.3	11.4	6.4
Pour mémoire:					
(% du PIB non pétrolier)					
Solde primaire hors pétrole 1/	-74.5	-52.4	-43.4	-21.8	-3.0
Richesse 2/	802.9	694.7	627.9	328.6	186.1
Stock capital public (% du PIB tota	98.1	108.6	116.1	121.6	87.0
Ratio dette-PIB	25.2	29.4	30.3	16.3	9.4
Prix du pétrole (\$EU le baril)	105.0	102.6	97.6	91.0	115.5
Production pétrolière (millions de	98.5	96.0	92.2	78.2	6.8

Source: Calculs des services du FMI.  
1/ C'est-à-dire recettes et dons, recettes pétrolières et revenus des investissements exclus, moins total dépenses (paiements intérêts exclus).  
2/ Correspond au total actifs fin. et à valeur actuelle des futures recettes pétrolières.

## 13. Les autorités introduisent des réformes majeures pour renforcer le recouvrement des recettes non pétrolières et commencent à améliorer la gestion des finances publiques (GFP).

La liste des contribuables est en cours d'actualisation et a débouché sur une augmentation de 10 % du nombre de contribuables enregistrés au début de 2013 ; l'échange

<sup>8</sup> Le cadre budgétaire étudié avec les autorités congolaises pourrait être amendé le cas échéant conformément aux recommandations des discussions en cours sur l'introduction de règles budgétaires dans la région de la CEMAC. Les services du FMI ont entamé des échanges à ce sujet avec les autorités régionales lors des discussions des consultations de 2013 au titre de l'article IV avec la CEMAC.

<sup>9</sup> Les résultats de l'analyse des valeurs à risque indiquent qu'un stock de richesses équivalant à 185 % du PIB non pétrolier offrirait une marge de manœuvre largement suffisante pour protéger le budget de la volatilité des recettes.

de données sur les contribuables entre la direction des impôts, le Trésor et les douanes s'est intensifié. Les contrats de l'État sont à présent soumis à une retenue à la source et un guichet unique de dédouanement a été mis en service. De même, le Parlement a récemment adopté une loi organique sur les opérations financières de l'État ; les autorités ont aussi entamé les préparatifs pour une mise en œuvre effective des directives de GFP de la CEMAC. Pour autant, l'efficacité et la qualité des dépenses publiques restent insuffisantes, comme le suggèrent notamment les fréquentes coupures d'électricité et les mauvaises conditions des routes en dépit d'une augmentation considérable des dépenses d'investissements ces dernières années.<sup>10</sup> Les services du FMI ont insisté sur (i) l'accélération de la préparation et de l'adoption de la loi sur la responsabilisation budgétaire ; (ii) l'achèvement, avec l'assistance de la Banque mondiale, d'une revue des dépenses publiques dans les domaines clés et (iii) l'accélération de la mise en œuvre des réformes appuyées par la Banque mondiale pour renforcer la gestion du programme d'investissement public et accroître la productivité du budget de développement.

**14. Les autorités sont d'accord avec la pertinence du cadre budgétaire à moyen et long terme proposé.** Face à d'énormes contraintes d'infrastructure et de compétences, elles ont notamment apprécié la proposition de dépenses d'investissement particulièrement intensives dans leur phase initiale. Elles reconnaissent qu'il est nécessaire de tenir compte des limites de la capacité d'absorption dans la budgétisation des dépenses de l'État, mais avancent que les besoins de développement importants et urgents du Congo justifient une souplesse prudente des dépenses au-delà des objectifs fixés dans le cadre budgétaire proposé. Lors des discussions avec les services du FMI, certains membres du Parlement ont préconisé d'inscrire le cadre budgétaire proposé dans une loi pour en souligner l'importance et rendre l'accord juridiquement contraignant. À cette fin, les autorités pourraient solliciter une assistance technique du FMI. Les autorités sont d'accord avec l'évaluation des services s'agissant de la mauvaise qualité des dépenses au Congo ; elles se sont engagées à travailler en relation étroite avec la Banque mondiale pour procéder à des améliorations, notamment s'agissant du fonctionnement de l'Unité des grands projets d'infrastructures. Elles ont déjà désigné des contrôleurs du budget et des directeurs de la passation des marchés dans chaque ministère et ont lancé des revues des dépenses publiques, guidées par la Banque mondiale, dans les secteurs clés. Les autorités ont aussi demandé un soutien technique au FMI en vue de renforcer le cadre juridique de la GFP qui repose en partie sur une évaluation des réformes introduites en 2008 et la mise en œuvre des directives de GFP de la CEMAC.

## B. Remédier aux vulnérabilités face aux chocs extérieurs

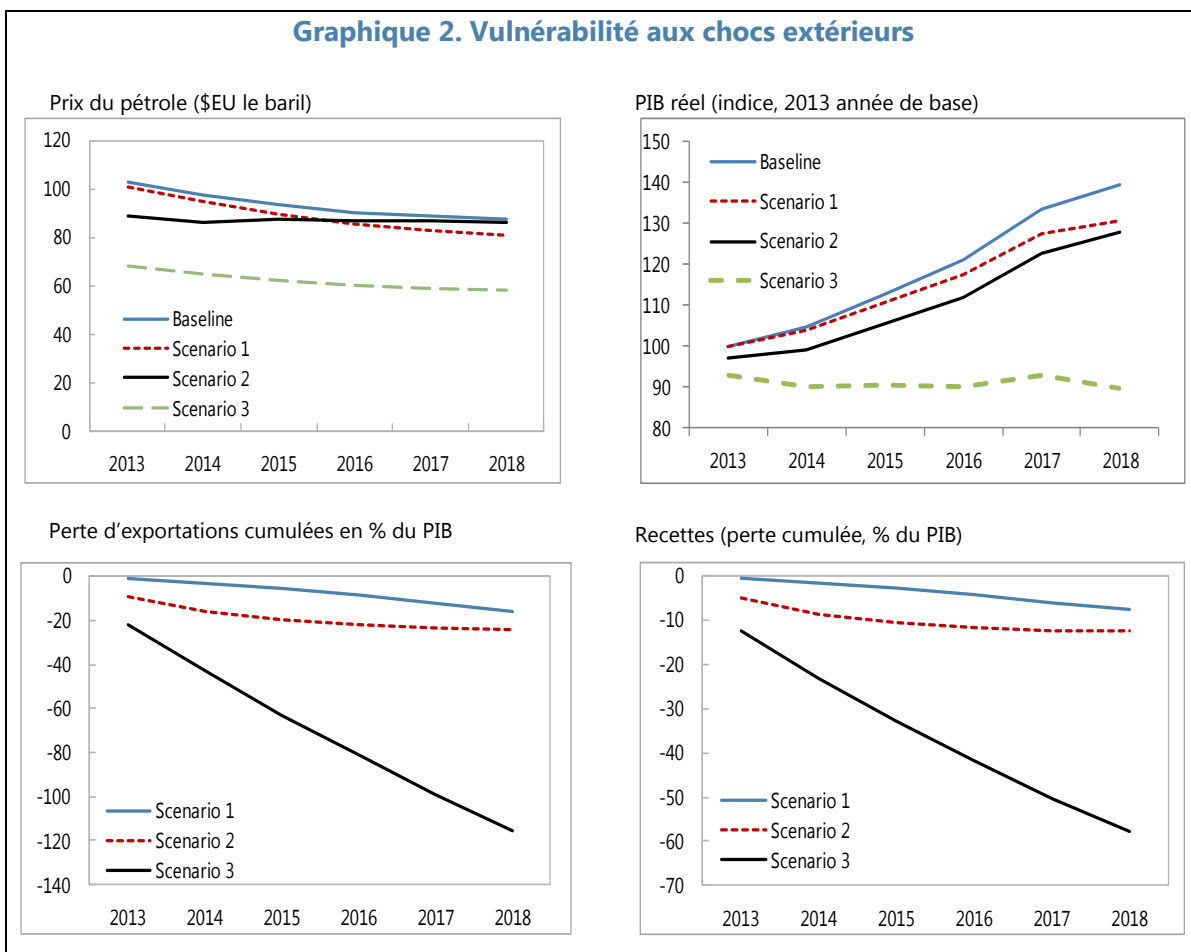
**15. Les chocs sur les prix du pétrole restent une source potentiellement importante de troubles économiques, compte tenu de la forte dépendance du Congo au secteur pétrolier** (Graphique 2). Le pétrole représente actuellement 65 % du PIB, 75 % des recettes de l'État et 80 % des exportations. Cela fait du pays l'une des économies de l'Afrique subsaharienne qui dépend le plus du pétrole (Graphique 1, panneau 5). Les services ont

<sup>10</sup> Voir Graphique 2, Annexe 3.

examiné trois scénarios baissiers : (i) une détérioration progressive mais persistante de la croissance dans la zone euro, (ii) un ralentissement de la demande d'investissement dans les BRIC (et l'Afrique du Sud) et (iii) un effondrement du prix du pétrole à son niveau de 2009. Les simulations indiquent que, par rapport au scénario de référence, le PIB réel serait inférieur en 2018 de 6,2 % dans le premier scénario, de 8,4 % dans le second scénario et de 35,6 % dans le troisième scénario.

**16. Préoccupées par la vulnérabilité du Congo aux chocs extérieurs, les autorités reconnaissent qu'il est nécessaire de mettre en œuvre avec rigueur les mesures de précaution et de corrections recensées.** Il convient de mettre l'accent sur le renforcement des marges de manœuvre moyennant une épargne budgétaire supplémentaire et un nouveau renforcement des réserves de change du Congo. A cette fin, tout en faisant preuve de retenue au niveau des dépenses, les autorités renforcent le recouvrement des recettes non pétrolières, continuent à consolider les marges de manœuvre, diversifient la base de production et améliorent la qualité des dépenses publiques.

**Graphique 2. Vulnérabilité aux chocs extérieurs**



## C. Renforcer la viabilité extérieure et la compétitivité

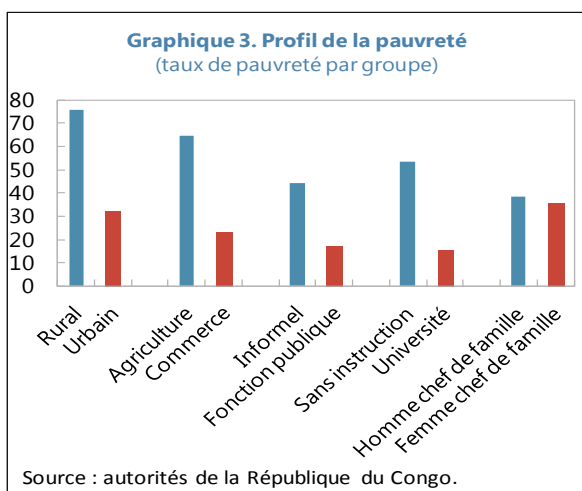
**17. Le taux de change effectif réel (TCER) du Congo est globalement conforme aux fondamentaux macroéconomiques.** La monnaie s'est appréciée de 3,8 % en termes réels entre juin 2012 et avril 2013 sous l'effet d'un renforcement de l'euro (par rapport au dollar) et de la hausse des prix internationaux du pétrole. Cependant, une évaluation quantitative du TCER reposant sur les méthodologies du Groupe Consultatif sur les Taux de Change (GCTC) indique qu'il n'y a pas de désalignement significatif. L'analyse de la viabilité extérieure adaptée aux pays exportateurs de pétrole a confirmé ces conclusions (Annexe 2).

**18. Les goulots d'étranglement structurels restent les principaux obstacles à la compétitivité.** Le rapport sur les indicateurs «*Doing Business*» de la Banque mondiale pour 2013 classe le Congo à la 183<sup>ème</sup> place sur les 185 pays de la liste ; les questions qui préoccupent principalement les investisseurs sont les difficultés pour démarrer une entreprise et traiter avec l'administration fiscale, de même que les obstacles au commerce transfrontalier. Le pays est aussi à la traîne s'agissant des comparateurs relatifs à la gouvernance, notamment pour ce qui est de l'efficacité et de la qualité de la réglementation de l'État.

**19. Les autorités sont d'accord avec l'évaluation des services sur les obstacles structurels à la compétitivité et prennent des mesures pour améliorer le climat des affaires.** Un plan de réforme conçu avec le soutien de la Société Financière Internationale (SFI) met l'accent sur la rationalisation des procédures administratives qui s'appliquent à la création d'entreprise, au cadastre, aux permis de construire et au commerce transfrontalier. Dans ce contexte, les autorités ont récemment créé une Agence de promotion des investissements qui devrait devenir opérationnelle dans les mois à venir.

## D. Promotion d'une croissance solidaire

**20. Le partage équitable des avantages des abondantes ressources naturelles du Congo reste un défi majeur (Annexe 3).** La pauvreté est répandue (Graphique 3) et la fourniture des biens publics est rare, en dépit de l'accroissement des investissements publics (Tableau du texte 3). Le Bureau International du Travail estime le taux de chômage à 16 % et le sous-emploi à un niveau préoccupant. La mission, qui a préconisé l'amélioration de la qualité des dépenses publiques, a aussi recommandé de redoubler d'efforts pour rendre la croissance plus solidaire à travers la promotion du développement financier, l'alignement du système éducatif aux besoins du marché du travail et l'adoption de programmes bien ciblés d'emploi et de sécurité sociale.



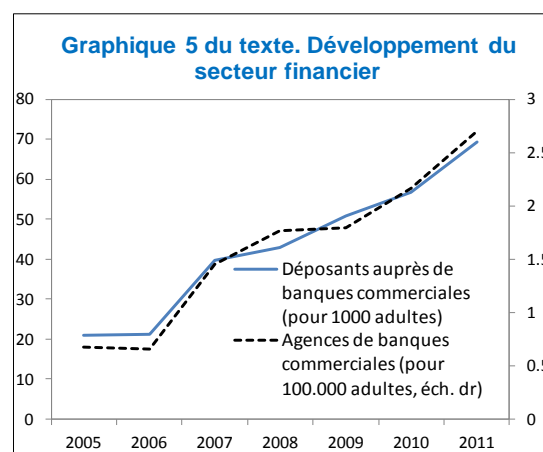
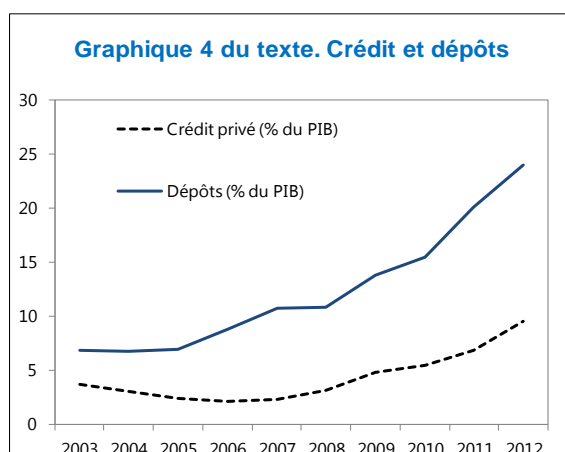
**Tableau du texte 3. Disponibilité des biens publics, 2011**  
(en % des groupes de ménages)

	Pauvres	Non pauvres	Total
Eau potable	50.2	72.6	64.2
Transports publics	38.1	60.7	52.2
Électricité	18	52.3	39.5

Source: autorités de la République du Congo

**21. Le secteur financier est dans l'ensemble sain, mais reste sous-développé** (Annexe 4, Graphiques 4 et 5). La plupart des seuils des indicateurs de solidité du secteur financier sont respectés, à l'exception de celui qui concerne la concentration des risques.<sup>11</sup> Cependant, le Congo se place parmi les derniers pour les principaux indicateurs de développement financier. En dépit d'une accélération prononcée du crédit au secteur privé ces dernières années, la profondeur financière — le ratio du crédit au PIB — reste modeste à 10 % en 2012. Les services du FMI préconisent l'amélioration des droits de propriété et des cadres de protection des créanciers afin d'améliorer l'accès aux services financiers et de faciliter le développement du secteur. Le guichet unique envisagé pour l'inscription des terrains au cadastre renforcerait les garanties foncières des prêts. Les services recommandent une mise en œuvre dans les plus brefs délais. Il convient aussi de prévoir une couverture plus exhaustive de la centrale des risques du Congo et de redoubler d'efforts pour raccourcir les procédures juridiques relatives aux litiges dans le secteur financier.

<sup>11</sup> La concentration élevée du crédit reflète l'absence de diversification économique du Congo qui se caractérise par la prédominance de quelques grands domaines d'activité et par des acteurs majeurs dans le secteur formel.



**22. Le Congo est en train de modifier le système d'éducation pour assurer qu'il correspond davantage aux besoins du marché du travail (Annexe 3).** Conformément aux recommandations des consultations de 2012 au titre de l'article IV, les réformes du système éducatif se sont vues accorder une grande priorité et ont bénéficié d'allocations budgétaires importantes en 2013.<sup>12</sup> Ainsi, des centres spécialisés sont en cours de création pour la formation technique et professionnelle. Par ailleurs, une plate-forme public-privé a été chargée d'aligner les programmes de cours sur les besoins des employeurs du secteur privé. Les services encouragent les autorités à veiller à une mise en œuvre rigoureuse de ces initiatives en tirant parti d'une assistance technique des partenaires au développement.

**23. Les autorités sont en train de mettre en œuvre des programmes d'emplois et de sécurité sociale dans le contexte d'une nouvelle politique du marché du travail (Annexe 3).** La Politique nationale de l'emploi devrait être finalisée avant la fin de cette année et prendra en compte les commentaires des différentes parties prenantes. En attendant son adoption et sa mise en œuvre, les autorités ont déployé un programme de stages rémunérés dans lequel les jeunes au chômage bénéficient d'un emploi temporaire (qui deviendra éventuellement permanent) dans le secteur privé. Les autorités ont aussi entrepris d'importants travaux publics à haute intensité de main-d'œuvre et des programmes d'emplois indépendants, de même qu'une initiative de développement des emplois ruraux. Parmi les difficultés de mise en œuvre, on compte des retards pour obtenir les fonds budgétisés. En même temps, des projets de transferts monétaires sous conditions sont en cours d'exécution et devraient être élargis avec l'appui de différents partenaires, notamment la Banque mondiale. Les services encouragent les autorités à accélérer la mise en œuvre de la nouvelle politique nationale d'emploi et de veiller à ce que les fonds soient rapidement disponibles pour les différents programmes d'emplois qui sont déjà en cours ; ils ont aussi insisté sur l'importance de la mobilisation de l'assistance technique adéquate.

<sup>12</sup> Le budget de 2013 alloue 200 milliards de FCFA (2,8 % du PIB) aux dépenses d'investissement pour l'éducation (comparé à 69 milliards de FCFA (0,9 % du PIB) en 2012).



**24. Dans le cadre de l'effort destiné à rendre la croissance plus ferme et plus solidaire, le gouvernement tente d'accélérer la diversification économique et de faire progresser l'emploi à travers le développement de zones économiques spéciales (ZES)** Annexe 5. Elles ont achevé les études de faisabilité pour trois des quatre zones économiques à l'étude, mais n'ont pas encore finalisé les cadres juridiques qui les régissent. Les services exhortent les autorités à s'abstenir d'octroyer des incitations fiscales préférentielles aux participants de ces ZES et de limiter le rôle de l'État à la fourniture de l'infrastructure et à la facilitation des procédures administratives.

## **E. Gestion de la politique économique et autres domaines de surveillance**

**25. Il convient de renforcer la coordination des politiques.** Après l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE en 2010 et l'expiration de l'accord triennal du Congo au titre de la FEC en 2011, la gestion de la politique économique s'est nettement affaiblie. Le comité qui suit la mise en œuvre des réformes dans le cadre du programme est devenu inactif. Des déficiences sont alors apparues dans la ponctualité et la qualité des données macroéconomiques et des informations sur l'évolution des réformes structurelles. Reconnaissant la nécessité d'une meilleure coordination dans l'exécution de leurs initiatives de politique économique, les autorités sont convenues de prendre des mesures correctrices urgentes. Les opérations budgétaires sont déjà plus rigoureusement suivies sur une base hebdomadaire et les autorités se sont engagées à améliorer la collecte et la diffusion des données macroéconomiques. Les services recommandent la mise en place d'un cadre centralisé de conception et de suivi de la politique institutionnelle, qui ferait fond sur l'expérience généralement satisfaisante de gestion des réformes dans le cadre du dernier accord au titre de la FEC ; ils ont rappelé que le FMI était disponible pour continuer à offrir des avis de politique économique par le biais d'une surveillance et d'une assistance technique.

**26. La République du Congo a respecté la quasi-totalité des critères de convergence quantitatifs de la CEMAC à la fin de 2012.**<sup>13</sup> Le solde budgétaire de base a affiché un excédent de 10,5 % du PIB par rapport à un plancher de 0 %. Le total de la dette publique — intérieure et extérieure — s'élevait à 31,3 % du PIB, par rapport à un plafond de 70 %. Aucune accumulation d'arriérés intérieurs ou extérieurs n'a été enregistrée, conformément aux obligations de la CEMAC. Toutefois, le pays n'a pas observé le critère de convergence sur l'inflation, qui a atteint 7,5 % (en glissement annuel) par rapport à un seuil de 3 %. La flambée ponctuelle des prix recule et l'inflation devrait progressivement baisser pour se rapprocher du niveau régional ciblé d'ici à 2014. Les services du FMI recommandent que les dépenses restent prudentes afin de contenir les pressions inflationnistes.

<sup>13</sup> Les critères de convergence de la CEMAC doivent être mis à jour ; les services du FMI ont entamé des discussions en ce sens avec les autorités régionales. Les objectifs budgétaires et relatifs à la dette pourraient notamment être réexaminés pour appuyer une meilleure gestion des ressources non renouvelables de la région et pour aider à empêcher une accumulation trop rapide de la dette après les initiatives PPTE et IADM.

**27. Le respect de l'obligation régionale relative à la mise en commun des réserves pose toujours problème, mais les autorités tentent de trouver des solutions avantageuses avec les autorités régionales.** Les autorités continuent de détenir une part importante de leurs recettes pétrolières sur des comptes à l'étranger en dehors de la banque centrale régionale du fait de la rémunération plus élevée de ces dépôts «dans le contexte d'une alliance sur plusieurs fronts avec un partenaire stratégique». Les services du FMI ont fait remarquer que la stabilité financière du Congo avait été ancrée par son appartenance à la zone du franc CFA. Ils exhortent à un respect strict des obligations régionales de la CEMAC et rappellent que le respect des règles communautaires internes est crucial pour assurer une gestion toujours ordonnée de la banque centrale régionale et pour préserver l'efficacité de la politique monétaire au sein de la zone. Les autorités se sont engagées à appuyer pleinement la revue en cours du cadre régional de la mise en commun des réserves et à mettre rapidement en œuvre les recommandations qui suivraient de même que les mesures correctrices proposées.

**28. Le faible risque de surendettement du Congo est confirmé par une analyse actualisée de la viabilité de la dette (AVD)** (Tableau du texte 4). Le profil de la dette s'est nettement amélioré depuis que le point d'achèvement de l'initiative PPTTE a été atteint en 2010, alors que le pays continue de s'appuyer principalement sur les emprunts concessionnels. Les perspectives à moyen terme restent largement favorables dans le contexte du partenariat de construction de l'infrastructure du Congo avec la Chine. Les ratios d'endettement restent confortablement inférieurs aux objectifs de seuils respectifs du scénario de référence et des scénarios avec différents chocs.

	2013	2020	2033	Seuil
<b>VA de la dette extérieure</b>				
En % du PIB	18.3	8.1	8.2	30
En % des exportations	24.3	14.3	27.7	100
En % des recettes de l'État	39.8	22.3	26.5	200
<b>Service de la dette</b>				
En % des exportations	2.6	2.7	1.8	15
En % des recettes de l'État	4.2	4.2	1.7	18

**29. Questions relatives aux données.** La communication des données aux services du FMI reste quelque peu sporadique depuis la fin du programme appuyé par la FEC en 2011. Les autorités prennent des mesures pour améliorer la ponctualité et la qualité des données macroéconomiques, le but étant de renforcer l'efficacité de la conception et de la mise en œuvre des politiques. Elles ont repris la communication régulière des données budgétaires aux services du FMI.

## ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

**30. La République du Congo demeure sur une trajectoire de forte croissance, mais les progrès dans la réduction de la pauvreté restent modestes.** Il serait souhaitable que le Congo rende la croissance plus solidaire, tout en préservant la stabilité macroéconomique. Pour ce faire, le programme à moyen terme des autorités tend à juste titre à assainir davantage le budget tout en accroissant les investissements pour combler les importants

déficits d'infrastructures et de compétences, en encourageant la diversification économique et le développement du secteur privé et en améliorant la gouvernance et la transparence. Redynamiser la croissance et accroître l'efficacité de la stratégie de réduction de la pauvreté dans la période à venir exigeront une mise en œuvre rigoureuse des réformes en cours dans ces domaines cruciaux.

**31. Il est essentiel de s'en tenir strictement à des politiques budgétaires qui favorisent la stabilité pour consolider les récentes avancées de la stabilité macroéconomique.** Les efforts en cours en vue de renforcer le recouvrement des recettes non pétrolières, dans le contexte d'une nouvelle règle budgétaire qui protège les dépenses contre la volatilité des recettes pétrolières, sont louables. Il serait souhaitable d'élargir la règle budgétaire récemment introduite et de l'inscrire dans un cadre qui tienne également compte du tarissement des réserves pétrolières. Tout en appuyant les dépenses favorables à la croissance et à la lutte contre la pauvreté, le cadre budgétaire proposé, qui repose sur une règle, devrait tendre à long terme à engendrer une épargne budgétaire importante, nécessaire pour sauvegarder des marges de manœuvre et soutenir des niveaux raisonnables de dépenses pendant l'ère post-pétrolière. Dans ce contexte, la République du Congo devrait continuer à mener une politique d'endettement prudente pour préserver la viabilité de la dette à long terme après l'allègement de la dette dans le cadre des initiatives PPTTE et d'allègement de la dette multilatérale (IADM). Les mesures appuyées par la Banque mondiale pour améliorer la gestion des investissements publics doivent aussi être rapidement mises en œuvre.

**32. L'évaluation de la stabilité extérieure indique qu'il y a eu de nouvelles améliorations l'année dernière, mais qu'il était nécessaire de renforcer davantage la compétitivité.** Le taux de change effectif réel correspond aux fondamentaux macroéconomiques, mais la compétitivité extérieure est contrainte par des obstacles structurels au développement du secteur privé qui sont profondément enracinés. Il serait nécessaire de mettre en œuvre le plus rapidement possible les mesures de réformes convenues avec la Société financière internationale (SFI) destinées à améliorer le climat des affaires. Notamment, l'Agence de promotion des investissements récemment créée devrait devenir complètement opérationnelle et les obligations administratives de démarrage des activités d'une entreprise être simplifiées.

**33. Une amélioration de la gouvernance et de l'environnement des affaires est nécessaire pour appuyer une croissance forte tirée par le secteur privé et promouvoir la réduction de la pauvreté.** Les autorités ont atteint le statut de « pays conforme » dans le cadre de l'Initiative pour la transparence des industries extractives ; elles doivent maintenant accélérer l'adoption de la loi sur la transparence budgétaire qui est actuellement examinée par le Parlement. Pour diversifier l'économie et promouvoir l'emploi, le gouvernement est en train de développer des zones économiques spéciales (ZES), de renforcer l'enseignement technique et professionnel et d'introduire des programmes spéciaux à l'appui de l'emploi. Parallèlement, des dispositifs innovateurs de filets de sécurité sociale sont mis en place pour protéger les groupes les plus vulnérables. Il est nécessaire de veiller à la disponibilité des fonds budgétisés dans les délais pour assurer que ces programmes sont correctement mis en œuvre. S'agissant

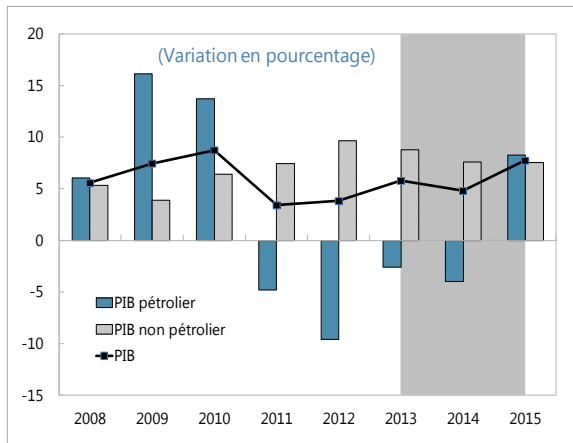
du programme des ZES, le gouvernement devrait éviter d'accorder des incitations fiscales particulières, sources de distorsions et qui donnent souvent lieu à des pratiques abusives ; il devrait plutôt se concentrer sur la modernisation des infrastructures et la facilitation des démarches administratives.

**34. Même si les perspectives à moyen terme sont globalement favorables, les autorités doivent rester vigilantes aux risques liés aux pressions à la baisse sur les prix mondiaux du pétrole.** En dépit des fluctuations anticipées de la production pétrolière au cours des années à venir, la croissance du PIB réel devrait rester robuste et l'inflation maîtrisée autour de la cible de la CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale), soit 3 %. Pour autant, les incertitudes dans la zone euro, de même que l'affaiblissement des investissements dans les pays émergents, se traduisant par des prix mondiaux du pétrole inférieurs aux projections actuelles, pourraient assombrir les perspectives par ailleurs favorables du pays.

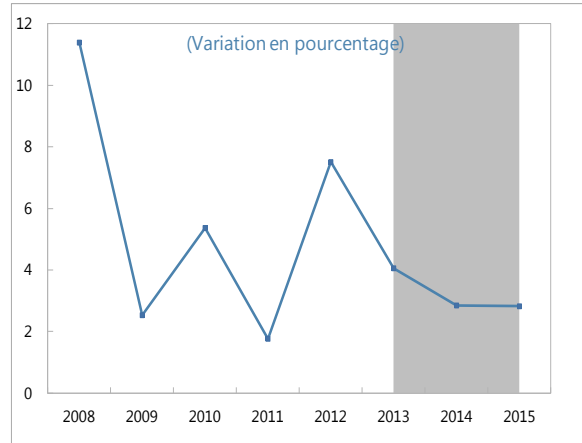
**35. La République du Congo devrait pleinement tenir ses engagements dans le cadre de la CEMAC.** Les autorités appuient et suivent de près la revue en cours du cadre de gestion des réserves de la banque centrale régionale (BEAC). En attendant l'achèvement de la revue, les obligations y afférentes devraient être pleinement respectées afin d'assurer le fonctionnement harmonieux de la BEAC et du régime de taux de change fixe. Les autorités sont encouragées à redoubler d'efforts pour assurer une mise à disposition ponctuelle au FMI des données macroéconomiques standards qui sont requises pour une surveillance efficace.

### Graphique 6. Récente évolution et perspectives à moyen terme

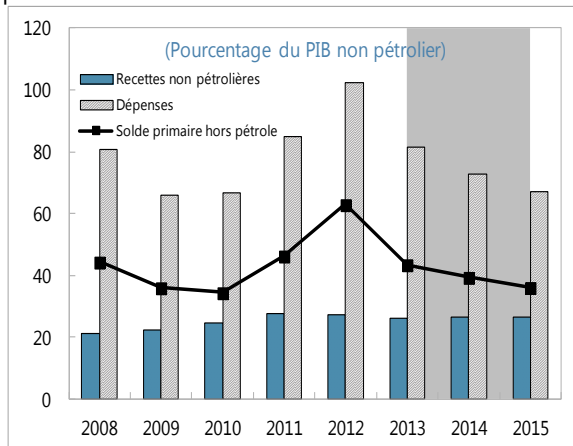
La croissance a été relativement ferme.



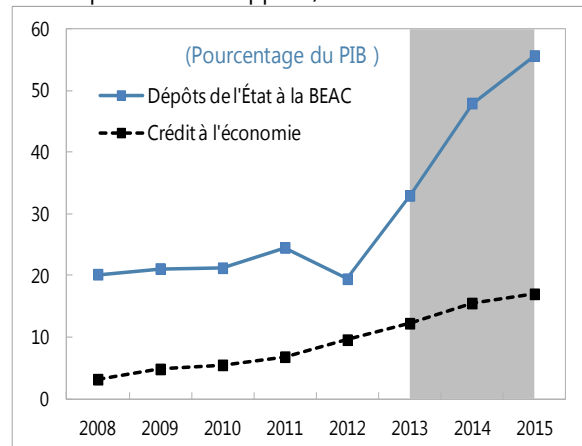
L'inflation s'est accélérée mais devrait baisser.



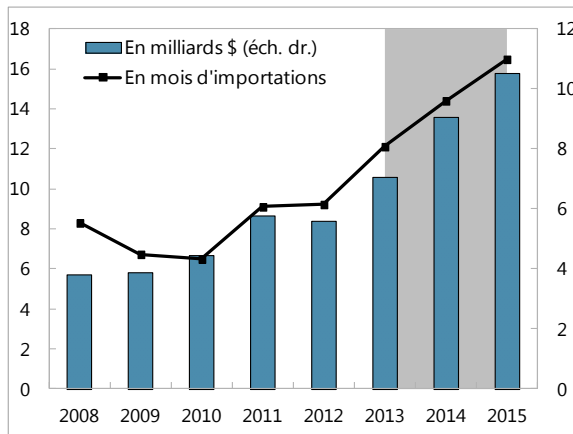
La position budgétaire devrait être plus solide que la performance avant le choc.



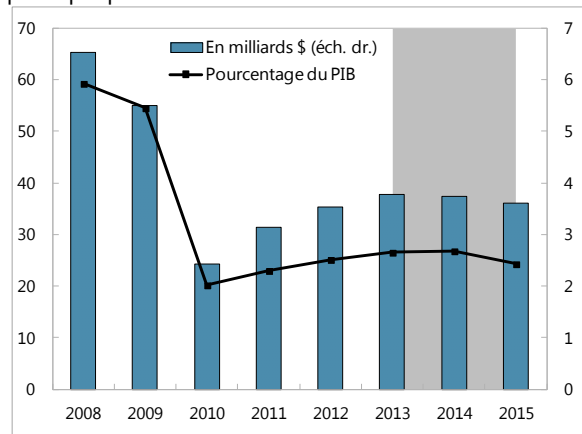
La marge de manœuvre budgétaire se renforce et le secteur privé se développe. 1/



Les réserves internationales s'accroissent. 1/



Le profil de la dette s'est amélioré mais exige une politique prudente.



1/ Actuellement, les autorités gardent une grande partie de leurs recettes dans des comptes à l'étranger. Ce cadre macroéconomique suppose un rapatriement complet et une mise en commun à la BEAC à la fin de 2013.

Tableau 1. République du Congo: Principaux indicateurs économiques et financiers, 2010–2018

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
			Est.			Proj.			
(Variation annuelle en pourcentage)									
<b>Production et prix</b>									
PIB à prix constants	8.8	3.4	3.8	5.8	4.8	7.7	7.3	10.1	4.7
Pétrole	13.8	-4.8	-9.6	-2.6	-4.0	8.3	-0.5	15.2	-3.0
Hors pétrole	6.5	7.4	9.7	8.8	7.6	7.6	9.6	8.7	6.8
PIB aux prix courants	31.3	14.5	2.6	0.8	-1.1	7.1	4.7	13.0	2.6
Déflateur du PIB	20.7	10.7	-1.2	-4.7	-5.6	-0.5	-2.4	2.6	-2.0
Indice des prix à la consom.(moyenne pour la période)	5.0	1.8	5.0	4.5	3.0	2.9	2.8	2.7	2.6
Indice des prix à la consommation (fin de période)	5.4	1.8	7.5	4.1	2.9	2.8	2.8	2.6	2.6
<b>Secteur extérieur</b>									
Exportations, f.à.b. (FCFA)	56.2	16.0	-1.6	-7.0	-6.0	6.0	0.7	14.6	-2.3
Importations, f.à.b (FCFA)	30.6	25.3	6.9	-8.9	-1.5	6.4	3.4	5.1	3.5
Volume des exportations	13.1	-0.8	-7.0	-3.1	-1.7	8.5	2.3	14.1	-0.2
Volume des importations	26.0	18.6	-7.1	-4.7	-3.7	7.9	1.4	5.7	2.8
Termes de l'échange (détérioration - )	34.5	11.3	0.4	-1.9	-3.1	-2.7	-2.6	-2.8	-2.8
<b>Finances de l'administration centrale</b>									
Total recettes (dons inclus)	67.2	29.7	2.8	11.2	0.7	-4.0	3.6	5.9	-1.1
<i>dont</i> : recettes pétrolières	88.2	29.8	0.3	7.5	-2.8	-8.3	0.3	3.6	-6.7
Recettes non pétrolières	24.2	23.2	16.1	9.4	12.0	10.5	13.8	12.3	10.5
Total dépenses	14.0	39.2	42.4	-9.2	-1.6	0.9	4.1	3.1	4.6
Courantes	8.3	1.6	48.2	-5.4	8.5	8.5	11.7	10.6	8.6
D'investissement (y compris prêts nets)	21.5	82.0	38.6	-11.8	-9.1	-5.8	-3.5	-5.6	-0.8
(% du PIB)									
Investissement et épargne									
Épargne nationale brute	24.3	31.1	24.7	34.0	33.2	27.1	26.2	25.9	24.4
Investissements bruts	20.5	25.3	26.0	26.2	28.1	26.3	25.5	23.3	24.3
Solde transactions courantes	3.8	5.9	-1.3	7.9	5.0	0.8	0.6	2.6	0.1
Dettes extérieures publiques (fin de période)	20.2	23.0	25.2	21.4	21.6	19.5	17.6	14.1	12.3
(% du PIB non pétrolier)									
<b>Finances de l'administration centrale</b>									
Total recettes	116.8	138.1	120.5	117.4	107.2	94.0	86.2	82.0	73.9
Recettes pétrolières	92.0	108.9	92.7	87.4	76.9	64.4	57.2	53.2	45.3
Recettes non pétr. (dons et revenu des invest. incl.)	24.7	29.2	27.7	30.1	30.2	29.6	29.0	28.8	28.7
Total dépenses	66.7	84.7	102.3	81.4	72.6	66.9	61.6	57.0	54.4
Courantes	35.6	32.9	41.4	34.4	33.8	33.5	33.1	32.9	32.6
D'investissement (y compris prêts nets)	31.2	51.7	60.8	47.0	38.8	33.4	28.5	24.1	21.8
Solde global (déficit -, base engagements) 1/	50.0	53.4	18.2	36.0	34.6	27.1	24.6	24.9	19.5
Solde budgétaire primaire de base (- = déficit) 2/	57.6	62.6	29.8	43.9	37.5	28.3	24.9	25.3	19.8
<i>dont</i> solde primaire de base hors pétrole (- = déficit) 3/	-34.4	-46.3	-62.9	-43.5	-39.4	-36.1	-32.2	-29.1	-26.6
(% du total des recettes de l'État, dons exclus)									
Service dette pub.ext.(après allègement dette)	3.3	14.0	2.4	4.9	4.4	4.7	4.3	4.2	4.1
Service de la dette pub. ext. (après allègement dette)	54.0	54.8	59.2	46.6	46.3	46.3	42.0	35.7	32.3
(milliards de FCFA, sauf indication contraire)									
Réserves extérieures officielles brutes	2,200	2,875	2,774	3,500	4,522	5,286	6,204	7,100	7,835
(Mois d'importations)	8	9	9	12	16	17	19	21	22
(% du PIB)	37	42	40	50	65	71	79	80	87
PIB nominal	5,947	6,807	6,983	7,039	6,961	7,459	7,811	8,824	9,052
PIB nominal hors pétrole	1,911	2,096	2,470	2,817	3,109	3,403	3,843	4,282	4,695
Prix mondiaux du pétrole (\$EU/baril)	79	104	105	103	98	93	90	89	88
Production pétrolière (millions de barils)	115	109	99	96	92	100	99	114	111
Taux de change nominal (FCFA/\$EU, moyenne période)	471	510	494	...	...	...	...	...	...

Sources: Autorités congolaises et estimations et projections des services du FMI.

1/ Dons inclus.

2/ Recettes (revenu des investissements et dons exclus) moins dépenses totales (paiement des intérêts et investissements financés sur ressources extérieures exclus).

3/ Solde primaire de base moins recettes pétrolières.

**Tableau 2. République du Congo: Balance des paiements à moyen terme, 2010–18**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
		Est.	Prél.			Proj.			
(Milliards de francs CFA)									
Compte courant	229	400	-91	554	349	56	48	227	5
Balance commerciale	3,016	3,339	3,106	2,933	2,667	2,819	2,782	3,401	3,188
Exportations, f.à.b.	4,712	5,464	5,378	5,003	4,705	4,989	5,025	5,759	5,629
Secteur pétrolier	4,282	4,947	4,816	4,412	4,031	4,244	4,155	4,750	4,561
Secteur non pétrolier	430	517	562	591	674	745	870	1,009	1,068
Importations, f.à.b.	-1,696	-2,124	-2,272	-2,070	-2,039	-2,170	-2,244	-2,357	-2,440
Secteur pétrolier	-513	-608	-523	-429	-366	-446	-424	-461	-452
Administrations publiques	-391	-666	-817	-627	-581	-550	-533	-497	-494
Secteur privé non pétrolier	-791	-850	-932	-1,014	-1,092	-1,174	-1,287	-1,399	-1,495
Balance des services	-1,503	-1,497	-1,342	-1,234	-1,139	-1,280	-1,247	-1,300	-1,308
Secteur pétrolier	-978	-952	-792	-658	-558	-690	-655	-709	-696
Secteur non pétrolier	-525	-545	-550	-575	-580	-590	-593	-591	-612
Compte courant	-1,134	-1,304	-1,659	-1,002	-1,023	-1,286	-1,248	-1,600	-1,571
Revenu du travail	-60	-70	-68	-62	-57	-60	-59	-68	-65
Revenu des investissements	-1,074	-1,234	-1,591	-940	-966	-1,226	-1,189	-1,532	-1,506
Transferts courants (net)	-151	-138	-196	-143	-156	-196	-238	-275	-304
Compte de capital	1,318	35	10	437	80	60	45	34	25
Annulation de la dette <sup>1</sup>	1,313	0	0	0	0	0	0	0	0
Dons officiels	4	35	10	75	80	60	45	34	25
Compte financier	-1,193	268	-9	100	595	651	827	636	706
Compte courant	1,083	1,439	1,143	1,007	898	987	969	1,025	1,022
<i>Dont:</i> secteur pétrolier	1,041	1,392	1,086	867	705	897	871	919	904
Autres investissements	-2,276	-1,171	-1,152	-907	-302	-336	-142	-388	-316
Moyen et long terme	-1,290	72	213	119	31	-23	-45	-108	-120
Secteur public	-1,292	96	217	109	-4	-55	-77	-129	-128
Tirages	77	181	286	250	125	75	50	0	0
Projet	77	181	286	250	125	75	50	0	0
Amortissement <sup>2</sup>	-1,369	-84	-69	-141	-129	-130	-127	-129	-128
Secteur privé	2	-24	-3	10	35	32	33	22	8
Pétrolier	11	34	29	24	20	25	24	21	21
Non pétrolier	-9	-59	-32	-14	15	8	9	1	-13
Court terme	-986	-1,243	-1,365	-1,026	-334	-313	-97	-281	-196
Erreurs et omissions	0	0	0	362	0	0	0	0	0
Revenu	353	704	-90	1,453	1,025	767	920	897	736
Financement	-353	-704	90	-729	-1,025	-767	-920	-897	-736
Financement des réserves	-406	-704	90	-729	-1,025	-767	-920	-897	-736
FMI (net)	-6	2	-1	-2	-3	-3	-2	-1	-1
Achats / décaissements	2	2	0	0	0	0	0	0	0
Rachats / Remboursements	0	0	-1	-2	-3	-3	-2	-1	-1
Autres réserves	-406	-704	90	-729	-1,025	-767	-920	-897	-736
Financement exceptionnel <sup>3</sup>	53	0	-1	0	0	0	0	0	0
Déficit de financement (- = excédent)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Sources: BEAC et estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup> Rapport des services sur les pays N° 11/67.

<sup>2</sup> Inclut l'allègement du stock de la dette du point d'achèvement PPTE.

<sup>3</sup> Inclut le flux d'allègement de la dette du Club de Paris et du Club de Londres et les paiements aux créanciers en litige.

Tableau 3a. République du Congo: Opérations de l'administration centrale, 2010-18

	2010	2011	2012		2013		2014	2015	2016	2017	2018
			Budget	Est.	Budget	Proj.					
	(milliards de FCFA)										
Total recettes et dons	2,231	2,894	3,254	2,976	3,512	3,308	3,332	3,198	3,314	3,509	3,470
Recettes primaires	2,222	2,854	3,169	2,954	3,323	3,187	3,204	3,090	3,219	3,425	3,393
Recettes pétrolières	1,758	2,283	2,549	2,291	2,597	2,462	2,392	2,192	2,198	2,277	2,125
Recettes non pétrolières	463	571	620	663	725	726	813	898	1,022	1,147	1,268
Impôts directs	176	215	236	241	288	288	321	355	404	455	504
Taxes sur les biens et les services	191	233	256	261	273	273	304	336	381	427	470
Commerce international	78	101	115	118	150	150	169	187	213	240	265
Recettes non fiscales	18	22	13	43	15	15	19	21	23	26	28
Revenu des investissements	6	5	25	12	46	46	47	48	50	51	52
Dons	4	35	60	10	144	75	80	60	45	34	25
Dépenses et prêts nets	1,275	1,774	2,984	2,526	2,712	2,293	2,255	2,275	2,369	2,443	2,556
Dépenses courantes	680	691	943	1,023	1,021	968	1,050	1,140	1,274	1,409	1,530
Salaires	180	207	248	248	270	270	292	320	361	402	441
Autres dépenses courantes	399	430	636	723	688	636	694	753	843	931	1,011
Biens et services	179	182	218	278	260	241	288	312	350	386	419
Transferts	171	181	376	334	322	289	289	313	351	387	421
Frais communs	49	67	42	112	106	106	117	127	143	157	171
Autorités locales	43	44	47	38	44	44	51	54	57	60	64
Intérêts	59	11	13	13	19	18	13	13	13	16	14
Intérieurs	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Extérieurs	57	11	13	13	19	18	13	13	13	16	14
Dépenses d'investissement	595	1,084	1,841	1,503	1,691	1,325	1,205	1,135	1,095	1,034	1,025
Financées sur ressources intérieures	515	868	1,297	1,207	1,047	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000
Financées sur ressources extérieures	81	216	544	296	644	325	205	135	95	34	25
Prêts nets	0	0	200	0	0	0	0	0	0	0	0
Solde primaire hors pétrole 1/	-749	-1,157	-2,291	-1,840	-1,824	-1,475	-1,350	-1,304	-1,289	-1,246	-1,248
Solde primaire de base 2/	1,101	1,312	742	737	1,273	1,237	1,167	963	958	1,031	877
<i>Dont</i> : Solde primaire de base non pétrolier 3/	-658	-970	-1,807	-1,554	-1,324	-1,225	-1,225	-1,229	-1,239	-1,246	-1,248
Solde, base engagement											
Dons exclus	952	1,084	210	440	657	940	996	863	900	1,033	889
Dons inclus	956	1,120	270	450	801	1,015	1,076	923	945	1,066	914
Variation des arriérés	-223	-91	-34	-35	-62	-523	-55	-55	-55	-55	-55
Extérieurs	-64	0	0	0	0	-362	0	0	0	0	0
Intérieurs	-159	-91	-34	-35	-62	-161	-55	-55	-55	-55	-55
Solde, base caisse	733	1,028	236	415	739	492	1,021	868	890	1,011	859
Financement	-733	-1,028	-236	-415	-739	-492	-1,021	-868	-890	-1,011	-859
Extérieur (net)	-369	-603	405	-665	359	471	-4	-55	-77	-129	-128
Tirages	77	181	484	286	500	250	125	75	50	0	0
Amortissement exigible	-64	-84	-79	-69	-141	-141	-129	-130	-127	-129	-128
Rééchelonnement obtenu	26	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Annulation de la dette	56	0	0	0	0	362	0	0	0	0	0
Autres	-464	-699	0	-882	0	0	0	0	0	0	0
Dépôts à l'étranger 4/	-464	-524	0	-882	0	0	0	0	0	0	0
Prêts	0	-175	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Intérieurs (net)	-364	-425	-641	251	-1,098	-963	-1,018	-813	-813	-882	-732
Système bancaire (net)	-356	-411	-641	331	-1,098	-963	-1,018	-813	-813	-882	-732
Financement non bancaire	-8	-14	0	-80	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dont</i> : statistiquement en instance	47	-11	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déficit de financement (- = excédent)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pour mémoire :											
Solde budgétaire de base 5/	1,033.0	1,300.2	754.0	735.5	1,300.8	1,264.9	1,201.2	998.2	995.3	1,066.4	914.2
Stock des dépôts de l'État	1,269	1,680	2,321	1,349	2,448	2,312	3,330	4,143	4,956	5,838	6,569
PIB aux prix courants du marché	5,947	6,807	7,164	6,983	7,261	7,039	6,961	7,459	7,811	8,824	9,052
PIB non pétrolier aux prix du marché	1,911	2,096	2,470	2,470	2,931	2,817	3,109	3,403	3,843	4,282	4,695

Sources: Autorités congolaises et estimations et projections des services du FMI.

1/ Recettes et dons (revenu des investissements et recettes pétrolières exclus) moins total dépenses (paiements intérêts exclus)

2/ Recettes (revenu des investissements et dons exclus) moins total dépenses (paiements des intérêts et investissements financés sur l'extérieur exclus).

3/ Solde primaire de base moins recettes pétrolières.

4/Estimations des services du FMI sur la base de données préliminaires.

5/ Solde budgétaire global, dons et investissements financés sur l'extérieur exclus.



**Tableau 3b. République du Congo: Opérations de l'administration centrale, 2010–2018**

	2010	2011	2012		2013		2014	2015	2016	2017	2018
			Budget	Est	Budget	Proj.			Proj.		
	(Pourcentage du PIB non pétrolier)										
Total recettes	116.8	138.1	131.7	120.5	119.8	117.4	107.2	94.0	86.2	82.0	73.9
Recettes primaires	116.2	136.2	128.3	119.6	113.4	113.1	103.1	90.8	83.8	80.0	72.3
Recettes pétrolières	92.0	108.9	103.2	92.7	88.6	87.4	76.9	64.4	57.2	53.2	45.3
Recettes non pétrolières	24.2	27.2	25.1	26.8	24.8	25.8	26.1	26.4	26.6	26.8	27.0
Impôts directs	9.2	10.3	9.6	9.8	9.8	10.2	10.3	10.4	10.5	10.6	10.7
Taxe sur les biens et les services	10.0	11.1	10.4	10.6	9.3	9.7	9.8	9.9	9.9	10.0	10.0
Commerce international	4.1	4.8	4.7	4.8	5.1	5.3	5.4	5.5	5.5	5.6	5.7
Recettes non fiscales	0.9	1.0	0.5	1.8	0.5	0.5	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6
Revenu des investissements	0.3	0.2	1.0	0.5	1.6	1.6	1.5	1.4	1.3	1.2	1.1
Dons	0.2	1.7	2.4	0.4	4.9	2.7	2.6	1.8	1.2	0.8	0.5
Dépense et prêts nets	66.7	84.7	120.8	102.3	92.5	81.4	72.6	66.9	61.6	57.0	54.4
Dépenses courantes	35.6	32.9	38.2	41.4	34.8	34.4	33.8	33.5	33.1	32.9	32.6
Salaires	9.4	9.9	10.0	10.1	9.2	9.6	9.4	9.4	9.4	9.4	9.4
Autres dépenses courantes	20.9	20.5	25.7	29.3	23.5	22.6	22.3	22.1	21.9	21.7	21.5
Biens et services	9.4	8.7	8.8	11.2	8.9	8.5	9.3	9.2	9.1	9.0	8.9
Transferts	8.9	8.6	15.2	13.5	11.0	10.3	9.3	9.2	9.1	9.0	9.0
Frais communs	2.6	3.2	1.7	4.5	3.6	3.8	3.8	3.7	3.7	3.7	3.6
Autorités locales	2.2	2.1	1.9	1.6	1.5	1.6	1.6	1.6	1.5	1.4	1.4
Intérêts	3.1	0.5	0.5	0.5	0.6	0.6	0.4	0.4	0.3	0.4	0.3
Intérieurs	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Extérieurs	3.0	0.5	0.5	0.5	0.6	0.6	0.4	0.4	0.3	0.4	0.3
Dépenses d'investissement	31.2	51.7	74.5	60.8	57.7	47.0	38.8	33.4	28.5	24.1	21.8
Financées sur l'intérieur	26.9	41.4	52.5	48.9	35.7	35.5	32.2	29.4	26.0	23.4	21.3
<i>dont</i> : financées PPTE	0.8	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financées sur l'extérieur	4.2	10.3	22.0	12.0	22.0	11.5	6.6	4.0	2.5	0.8	0.5
Prêts nets	0.0	0.0	8.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde primaire non pétrolier 1/	-39.2	-55.2	-92.8	-74.5	-62.2	-52.4	-43.4	-38.3	-33.6	-29.1	-26.6
Solde primaire de base 2/	57.6	62.6	30.0	29.8	43.4	43.9	37.5	28.3	24.9	25.3	19.8
<i>Dont</i> : solde primaire de base non pétrolier	-34.4	-46.3	-73.2	-62.9	-45.2	-43.5	-39.4	-36.1	-32.2	-29.1	-26.6
Solde, base engagements											
Dons exclus	49.8	51.7	8.5	17.8	22.4	33.4	32.0	25.4	23.4	24.1	18.9
Dons inclus	50.0	53.4	10.9	18.2	27.3	36.0	34.6	27.1	24.6	24.9	19.5
Variations des arriérés	-11.7	-4.4	-1.4	-1.4	-2.1	-18.6	-1.8	-1.6	-1.4	-1.3	-1.2
Extérieurs	-3.4	0.0	0.0	0.0	0.0	-12.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Intérieurs	-8.3	-4.4	-1.4	-1.4	-2.1	-5.7	-1.8	-1.6	-1.4	-1.3	-1.2
Solde, base caisse	38.3	49.1	9.5	16.8	25.2	17.5	32.8	25.5	23.2	23.6	18.3
Financement	-38.3	-49.1	-9.6	-16.8	-25.2	-17.5	-32.8	-25.5	-23.2	-23.6	-18.3
Extérieur (net)	-19.3	-28.8	16.4	-26.9	12.3	16.7	-0.1	-1.6	-2.0	-3.0	-2.7
Tirages	4.0	8.6	19.6	11.6	17.1	8.9	4.0	2.2	1.3	0.0	0.0
Amortissement exigible	-3.3	-4.0	-3.2	-2.8	-4.8	-5.0	-4.1	-3.8	-3.3	-3.0	-2.7
Rééchelonnement obtenu	1.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Annulation de la dette	2.9	0.0	0.0	0.0	0.0	12.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres	-24.3	-33.4	0.0	-35.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2.0
Dépôts à l'étranger 4/	-24.3	-25.0	0.0	-35.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prêts	0.0	-8.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Intérieurs (net)	-19.0	-20.3	-26.0	10.2	-37.5	-34.2	-32.7	-23.9	-21.2	-20.6	-15.6
Système bancaire (net)	-18.6	-19.6	-26.0	13.4	-37.5	-34.2	-32.7	-23.9	-21.2	-20.6	-15.6
Financement non bancaire	-0.4	-0.7	0.0	-3.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Déficit de financement (- = excédent)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Pour mémoire :	(Pourcentage du PIB)										
Total recettes	37.5	42.5	43.4	42.6	48.4	47.0	47.9	42.9	42.4	39.8	38.3
Recettes primaires	37.4	41.9	42.3	42.3	45.8	45.3	46.0	41.4	41.2	38.8	37.5
Recettes pétrolières	29.6	33.5	34.0	32.8	35.8	35.0	34.4	29.4	28.1	25.8	23.5
Recettes non pétrolières	7.8	8.4	8.3	9.5	10.0	10.3	11.7	12.0	13.1	13.0	14.0
Dépenses courantes	11.4	10.1	12.6	14.7	14.1	13.8	15.1	15.3	16.3	16.0	16.9
Dépenses d'investissement	10.0	15.9	24.6	21.5	23.3	18.8	17.3	15.2	14.0	11.7	11.3
Solde budgétaire de base 5/	17.4	19.1	10.5	10.5	17.9	18.0	17.3	13.4	12.7	12.1	10.1
Solde budgétaire primaire de base	18.5	19.3	9.9	10.5	17.5	17.6	16.8	12.9	12.3	12.3	10.3
Solde budgétaire de base non pétrolier	-11.1	-14.3	-24.1	-22.3	-18.2	-17.4	-17.6	-16.5	-15.9	-14.1	-26.6
Solde, base Balance, cash basis	12.3	15.1	3.1	5.9	10.2	7.0	14.7	11.6	11.4	11.5	9.5

Sources: Autorités congolaises et estimations et projections des services du FMI.

1/ Recettes et dons (revenu des investissements et recettes pétrolières exclus) moins total dépenses (paiements intérêts exclus)

2/ Recettes (revenu des investissements et dons exclus) moins total dépenses (paiements des intérêts et investissements financés sur l'extérieur exclus).

3/ Solde primaire de base moins recettes pétrolières.

4/ Estimations des services du FMI sur la base de données préliminaires.

5/ Solde budgétaire global, dons et investissements financés sur l'extérieur exclus.

Tableau 3c. République du Congo : Situation des opérations financières de l'État, 2010–18/ 1

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
			Est.				Proj.		
	(Milliards de francs CFA)								
Recettes	2,231	2,894	2,976	3,308	3,332	3,198	3,314	3,509	3,470
Fiscales	463	571	663	726	813	898	1,022	1,147	1,268
Impôts sur le revenu, les bénéfices et les plus-values	176	215	241	288	321	355	404	455	504
Taxes sur les biens et services	191	233	261	273	304	336	381	427	470
Taxes sur le commerce extérieur	78	101	118	150	169	187	213	240	265
Autres impôts et taxes	18	22	43	15	19	21	23	26	28
Dons	4	35	10	75	80	60	45	34	25
Autres recettes	1,764	2,288	2,303	2,508	2,439	2,240	2,247	2,328	2,177
Intérêts (revenus des placements)	6	5	12	46	47	48	50	51	52
Rente (recettes pétrolières)	1,758	2,283	2,291	2,462	2,392	2,192	2,198	2,277	2,125
Dépenses	1,275	1,774	2,526	2,293	2,255	2,275	2,369	2,443	2,556
Charges	680	691	1,023	968	1,050	1,140	1,274	1,409	1,530
Rémunération des salariés	180	207	248	270	292	320	361	402	441
Utilisation de biens et de services	399	430	723	636	694	753	843	931	1,011
Charges d'intérêts	59	11	13	18	13	13	13	16	14
Non résidents	57	11	13	18	13	13	13	16	14
Résidents	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres dépenses	43	44	38	44	51	54	57	60	64
Acquisition nette d'actifs non financiers	595	1,084	1,503	1,325	1,205	1,135	1,095	1,034	1,025
Financée sur ressources propres	515	868	1,207	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000
dont : financées sur ressources PPTE	14	6	0	0	0	0	0	0	0
Financée sur ressources extérieures	81	216	296	325	205	135	95	34	25
Prêts/emprunts nets (solde global, dons inclus)	956	1,120	450	1,015	1,076	923	945	1,066	914
Acquisition nette d'actifs financiers ("+" = augm. des actifs)	767	1,068	647	959	1,015	810	811	881	731
Intérieurs	303	369	-235	959	1,015	810	811	881	731
Monnaie et dépôts	303	369	-314	959	1,015	810	811	881	731
BEAC	300	368	-313	959	1,015	810	811	881	731
Banques commerciales	3	1	-1	0	0	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Capital action et parts de fonds d'investissement	0	0	79	0	0	0	0	0	0
Extérieurs	464	699	882	0	0	0	0	0	0
Monnaie et dépôts	464	524	882	0	0	0	0	0	0
Prêts	0	175	0	0	0	0	0	0	0
Accumulation nette de passifs ("+" = augmentation des passif)	-194	-51	199	-56	-61	-113	-134	-185	-183
Intérieurs	-225	-148	-18	-165	-58	-58	-57	-56	-56
Prêts	-66	-56	17	-4	-3	-3	-2	-1	-1
BEAC	-6	-39	-1	-4	-3	-3	-2	-1	-1
Banques commerciales	-4	-4	19	0	0	0	0	0	0
Autres	-55	-14	0	0	0	0	0	0	0
Autres comptes à payer	-159	-91	-35	-161	-55	-55	-55	-55	-55
Extérieurs	31	96	217	109	-4	-55	-77	-129	-128
Prêts	31	96	217	109	-4	-55	-77	-129	-128
dont : arriérés	-64	0	0	-362	0	0	0	0	0
Décalage technique	-4	0	1	0	0	0	0	0	0
Pour mémoire :									
PIB aux prix du marché	5,947	6,807	6,983	7,039	6,961	7,459	7,811	8,824	9,052
PIB non pétrolier aux prix du marché	1,911	2,096	2,470	2,817	3,109	3,403	3,843	4,282	4,695
Recettes pétrolières	1,758	2,283	2,291	2,462	2,392	2,192	2,198	2,277	2,125
Recettes non pétrolières	473	611	685	847	940	1,006	1,116	1,232	1,345

Sources : autorités congolaises; estimations et projections des services du FMI.

1/ Présentation des comptes budgétaires conforme à l'édition 2001 du Manuel des statistiques de finances publiques.

**Tableau 4. République du Congo: Situation monétaire, 2008–13**

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
				Est.	Proj.	Proj.
(milliards de FCFA)						
<b>Situation monétaire</b>						
Avoirs extérieurs nets	1,877	1,831	2,325	3,320	3,358	4,314
Banque centrale	1,788	1,656	2,062	2,766	2,676	3,405
Banques créatrices de monnaie	89	176	263	554	683	909
Avoirs intérieurs nets	-908	-813	-911	-1,418	-1,055	-1,688
Crédit intérieur net	-893	-727	-928	-1,213	-669	-1,437
Crédit net secteur public	-1,083	-962	-1,271	-1,685	-1,347	-2,310
Crédit net à l'État	-1,079	-956	-1,269	-1,680	-1,349	-2,312
Banque centrale	-1,072	-956	-1,262	-1,669	-1,357	-2,320
Créances	18	61	55	16	15	11
Dépôts	-1,090	-1,017	-1,317	-1,685	-1,372	-2,331
Banques créatrices de monnaie	-7	-1	-7	-12	8	8
Créances sur les organes publics, net	22	17	14	10	11	13
Crédit à l'économie	167	218	325	462	667	861
Autres postes, net	-15	-86	17	-205	-386	-251
Monnaie au sens large	970	1,019	1,415	1,902	2,303	2,626
Circulation fiduciaire hors banque	344	342	408	488	565	644
Dépôts à vue	499	539	843	1,205	1,485	1,694
Dépôts à terme	126	137	163	209	253	289
(Variations en Pourcentage de la monnaie au sens large, début de période)						
Avoirs extérieurs nets	109.0	-4.8	48.5	70.3	2.0	41.5
Avoirs intérieurs nets	-72.6	9.8	-9.6	-35.8	19.1	-27.4
Crédit intérieur net	-72.2	17.2	-19.8	-20.1	28.6	-33.3
Crédit net à l'État	-84.3	12.6	-30.7	-29.1	17.4	-41.8
Crédit au secteur privé	10.7	5.2	10.5	9.7	10.8	8.4
(Variations annuelles en Pourcentage, sauf indication contraire)						
Monnaie au sens large	36.4	5.0	38.9	34.5	21.1	14.0
Monnaie de réserve	43.3	-9.6	69.9	-3.5	16.3	9.2
Vitesse de circulation (PIB non pétrolier/M2 fin de période)						
PIB non pétrolier/moyenne M2	2.1	2.5	2.2	2.7	2.8	2.8
NPIB non pétrolier/M2 fin de périodeon-oil GDP/E	1.6	1.7	1.4	1.1	1.1	1.1
(Pourcentage)						
Croissance PIB total	32.0	-14.7	31.3	14.5	2.6	0.8
Croissance PIB non pétrolier	11.9	9.5	12.1	9.7	17.9	14.0
Crédit au secteur privé/PIB non pétrolier	10.7	12.8	17.0	22.1	27.0	30.5

Sources: BEAC et estimations et projections des services du FMI.

**Tableau 5. République du Congo: Indicateurs de solidité financière du secteur bancaire, 2008–12**

	2008	2009	2010	2011	2012
(Pourcentage, fin de l'année)					
<b>Ratio de fonds propres</b>					
Capital réglementaire aux actifs pondérés par le risque	17.0	19.0	13.1	9.9	32.3
Capital (valeur nette) aux actifs	5.0	6.0	8.0	7.0	4.6
<b>Qualité des actifs</b>					
Prêts non productifs	2.0	2.0	1.1	1.2	2.8
Provision en % des prêts en arriérés	91.0	91.0	60.0	75.3	59.9
<b>Bénéfices et rentabilité</b>					
Dépenses/revenu	50.0	59.0	67.4	71.6	53.1
<b>Liquidité</b>					
Actifs liquides/total actifs	66.0	59.0	51.4	42.7	57.0
Prêts/dépôts	35.0	39.0	40.6	39.2	43.5

Sources: Autorités (COBAC) et estimations des services du FMI.

Tableau 6. Mise en œuvre des recommandations des consultations de 2012 au titre de l'article IV

Mesures	Statut
<p><b>I – Introduire une règle fiscale simple pour aider à ancrer les objectifs de dépenses et d'épargne.</b></p> <p>Accroître les recettes non pétrolières en élargissant l'assiette fiscale, en éliminant les exonérations et en remaniant le régime fiscal.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Règle budgétaire introduite avec le budget de 2013 : sur les recettes pétrolières, allocation annuelle de 500 milliards de FCFA pour les dépenses courantes et de 1000 milliards de FCFA pour les dépenses d'investissement pour 2013–15. Si les recettes pétrolières réelles dépassent l'allocation des dépenses, la différence est épargnée.</li> <li>- Nouvelles mesures à partir de 2013: actualisation de la liste des contribuables, guichet unique pour le dédouanement, retenue à la source pour les contrats publics, révision à la hausse de la taxe sur le revenu des titres, droits d'accise sur les boissons alcoolisées.</li> </ul>
<p><b>II – Améliorer la GFP pour accroître la qualité des dépenses et renforcer la responsabilisation, conformément aux directives régionales.</b></p> <p>Mesures en réponse à l'explosion de 2012 : détailler les coûts des pertes et des mesures de réponse; limiter les impulsions budgétaires pour éviter de déclencher la macro-instabilité (inflation) ; assurer la qualité des dépenses; hiérarchiser les projets pour dégager un espace pour les dépenses de reconstruction.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi organique sur les opérations financières de l'État adoptée en septembre 2012.</li> <li>- Contrôleurs budgétaires affectés à chaque ministère pour contrôler les ordonnancements.</li> <li>- Un directeur dans chaque ministère responsable de la mise en œuvre du code de passation des marchés.</li> <li>- Mesures prises ou à prendre communiquées (avec des coûts partiels) à une réunion du Conseil des Ministres en février 2013.</li> </ul>
<p><b>III – Améliorer le climat des affaires pour commencer à éliminer les obstacles structurels à la croissance.</b></p> <p>Éviter de créer de nouvelles distorsions : au lieu de Zones économiques spéciales, éliminer les exonérations fiscales et les congés fiscaux et rationaliser le système fiscal.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un plan d'action conçu et mis en œuvre avec le soutien de la SFI.</li> <li>- Un guichet unique de dédouanement a été créé.</li> <li>- Statuts de l'Agence de promotion des investissements approuvés en Conseil des Ministres en février 2013.</li> <li>- Quatre zones économiques spéciales en cours de création (cadre juridique et budgétaire en cours de préparation).</li> </ul>
<p><b>IV – Respect des obligations de la CEMAC, notamment s'agissant du rapatriement et de mise en commun des réserves.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les dépôts à l'étranger continuent.</li> <li>- Les discussions sont en cours avec la BEAC, notamment s'agissant des réformes dans la gestion de l'épargne pétrolière.</li> </ul>
<p><b>V – Conformité à l'Initiative de transparence des industries extractives.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déclaré «pays conforme» à la norme ITIE le 27 février 2013.</li> </ul>

Tableau 7. République du Congo : Matrice d'évaluation des risques

Tableau 7. République du Congo : Matrice d'évaluation des risques			
	Source des risques	Probabilité relative	Impact attendu
Court/moyen terme	<p><b>Risque mondial</b></p> <p>Un ralentissement plus sérieux que prévu sur les marchés émergents, reflétant une croissance potentielle inférieure aux prévisions qui déclencherait une baisse substantielle des prix des produits de base, y compris le pétrole et le minerai de fer.</p>	Moyen	Élevé La baisse significative des prix du pétrole exercerait des pressions sur les recettes de l'État et pourrait affaiblir la demande agrégée, ce qui pourrait causer une détérioration de la stabilité macroéconomique durement acquise.
	<p><b>Risque intérieur</b></p> <p>Baisse de la production pétrolière. La production pétrolière a fluctué ces dernières années car les gisements arrivent à maturité. La production devrait adopter une tendance à la baisse à partir de 2018. Cependant, une baisse plus tôt que prévu n'est pas à écarter car toute extraction pétrolière présente des incertitudes inhérentes.</p>	Faible	Élevé Une production inférieure aurait des impacts similaires à ceux des risques liés aux prix examinés au premier point ci-dessus.
Moyen terme	<p><b>Risque mondial</b></p> <p>Période de ralentissement prolongé en Europe (désendettement plus marqué que prévu ou mauvaise surprise s'agissant de la croissance potentielle), ce qui exercerait des pressions à la baisse sur les prix du pétrole.</p>	Élevé	Élevé Compte tenu de la grande dépendance au secteur pétrolier (80 % des exportations et 75 % des recettes de l'État), une baisse des exportations et de la demande agrégée affaiblirait l'activité des secteurs non pétroliers.
	<p><b>Risque intérieur</b></p> <p>Instabilité politique. Le Président Sassou N'guesso est revenu au pouvoir en 1997, à la fin de la guerre civile. Il a été réélu pour un second et dernier mandat de 7 ans en 2009. Les prochaines élections présidentielles sont prévues pour 2016. L'alliance politique du Président détient une majorité de 85 % au Parlement. Un amendement de la Constitution pour éliminer la limite de deux mandats et permettre au Président de se présenter une troisième fois pourrait faire surgir les tensions et causer l'instabilité.</p>	Faible	Élevé L'instabilité politique et la violence pourraient gêner l'activité économique et se traduire par d'importants déséquilibres macroéconomiques. La croissance économique pendant la guerre civile était de 5 points de pourcentage inférieure à celle des années de paix.

## Annexe 1. Cadre budgétaire à moyen et long terme<sup>1</sup>

### Cadre Général :

**1. Le budget de la République du Congo dépend lourdement des recettes pétrolières.** Cette dépendance s'est récemment accrue et les recettes pétrolières représentent environ 75 % du total des recettes en moyenne depuis 2000 (60 % dans les années 90). Au rythme actuel de production de 100 millions de barils par an, les réserves prouvées d'environ 2 millions de barils pourraient être épuisées en 20 ans. Sur la base de la planification des compagnies pétrolières actuellement détentrices de licences, la production devrait osciller autour du niveau actuel jusqu'en 2018. Ensuite, la production pétrolière baissera régulièrement à une moyenne annuelle d'environ 17 % et d'ici à 2032, la production annuelle chuterait en dessous de 10 millions de barils. L'analyse des services du FMI suppose que les prix du pétrole vont diminuer d'un taux moyen annuel de 3 % entre 2013 et 2018 et qu'ils resteront constants en termes réels par la suite.

### Principaux objectifs :

- 2. Cette analyse décrit une orientation budgétaire qui s'inscrit dans un cadre qui :**
- Assure une viabilité du budget et de la dette à moyen et long terme ;
  - Commence à remédier à la nature cyclique de la politique budgétaire passée et protège le budget de la volatilité des recettes pétrolières en vue d'empêcher les modifications des plans de dépenses qui causent des bouleversements ;
  - Contribue à combler les importants déficits d'infrastructures en allouant une grande partie des recettes pétrolières aux dépenses d'investissement ;
  - Tient compte de la capacité d'absorption des dépenses pour éviter les pressions à la hausse sur les prix intérieurs et préserver la qualité des dépenses publiques ;
  - Permet de mener une politique d'emprunt prudente et
  - Contribue à garantir des marges de manœuvre en ressources pour les générations futures.

### Ancrage :

**3. Ce cadre budgétaire à moyen et long terme utilise comme ancrage le solde primaire hors pétrole. En particulier :**

- Il permet de maîtriser les dépenses totales à environ 30 % du PIB, comparé à une moyenne de 30 % du PIB pour les pays d'Afrique subsaharienne exportateurs de pétrole en 2012, 32 % pour les pays à revenu intermédiaire de l'Afrique subsaharienne et 33 % pour les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. Ce niveau est considéré comme approprié pour satisfaire les besoins sociaux et de développement du Congo et correspond à la capacité d'absorption du pays.

<sup>1</sup> Préparée par Ivohasina Razafimahefa et Javier Arze del Granado.

- Il permet d'accumuler progressivement un stock de capital public pour arriver au niveau d'un pays à revenu intermédiaire, à savoir environ 120 % du PIB.<sup>2</sup> Par la suite, il suit la trajectoire d'accumulation du capital des pays de la tranche supérieure du revenu intermédiaire, avec un effort d'investissement public d'environ 6 % du PIB par an ;
- Il stabilise la richesse à long terme.

**Mise en œuvre :**

**4. Le cadre serait mis en œuvre de la manière suivante :**

- En 2013–20, lorsque les recettes pétrolières se situeront structurellement au-dessus de 1500 milliards de FCFA, les autorités (i) alloueraient 500 milliards de FCFA de recettes pétrolières aux dépenses courantes et 1000 milliards de FCFA aux dépenses d'investissement ; (ii) couvriraient le reste des dépenses courantes et toutes les autres obligations financières de l'État avec les recettes non pétrolières recouvrées et les prêts et dons mobilisés et (iii) orienteraient toutes les ressources non dépensées vers le renforcement des dépôts de l'État. Les autorités tireraient sur les fonds épargnés pour protéger les dépenses si les recettes pétrolières chutaient à moins de 1500 milliards de FCFA. Un plafond serait fixé sur le retrait pour assurer une marge de stabilisation.
- Au-delà de 2020, avec les recettes pétrolières structurellement en dessous de 1500 milliards de FCFA (sur la base des licences existantes d'exploitation pétrolière), les dépenses d'investissement seraient progressivement réduites car l'économie aurait déjà bénéficié d'importants investissements publics dans les années précédentes.
- Ainsi, les services estiment que :
  - Au cours de la période 2013–20, 30% des recettes pétrolières seraient épargnées ; 47 % seraient allouées aux dépenses d'investissement et 23 % orientées sur les dépenses courantes ;
  - L'assainissement des finances publiques se poursuivrait, et le déficit primaire hors pétrole passerait de 52 % du PIB non pétrolier en 2013 à 22 % en 2020, puis à 3 % en 2032 ;
  - Pendant la période de projection, les dépenses totales atteindraient une moyenne d'environ 31,5 % du PIB ;
  - D'ici à 2020, le stock du capital public aurait atteint environ 122 % du PIB ;
  - En 2032, la richesse totale s'élèverait à environ 185 % du PIB non pétrolier, et offrirait aux générations futures des filets de sécurité sociale et des marges de manœuvre.<sup>3</sup>

---

<sup>2</sup> S. Gupta, A. Kangur, C. Papageorgiou, A. Wane (2011) "Efficiency-Adjusted Public Capital and Growth", WP/11/217, FMI, Washington. DC.

<sup>3</sup> À titre de comparaison, les dépôts du gouvernement Saoudien auprès de la banque centrale —Saudi Arabia Monetary Agency (SAMA) — s'élevaient à environ 108 % du PIB non pétrolier et les avoirs extérieurs de la SAMA s'élevaient à environ 211% du PIB non pétrolier à la fin de 2011.

## République du Congo : Cadre budgétaire à moyen terme

(Milliards de franc CFA, sauf indication contraire)

	2012	2013	2014	2015	2020	2025	2030	2032
Recettes et dons	2,976	3,308	3,332	3,198	3,235	3,578	3,903	4,288
dont:								
Recettes pétrolières	2,291	2,462	2,392	2,192	1,600	978	378	274
Recettes non pétrolières	663	726	813	898	1,567	2,535	3,453	3,939
Total dépenses	2,526	2,293	2,255	2,275	2,834	3,357	4,027	4,530
Dépenses courantes	1,023	968	1,050	1,140	1,819	2,637	3,273	3,657
Dépenses d'investissement	1,503	1,325	1,205	1,135	1,014	720	754	872
Financées sur ressources intérieures	1,207	1,000	1,000	1,000	1,000	613	639	733
Financées sur ressources extérieures	296	325	205	135	14	107	114	140
Financement	-450	-1,015	-1,076	-923	-402	-221	125	242
Dont: emprunts extérieurs	286	250	125	75	0	104	114	139
Pour mémoire :								
(Pourcentage du PIB non pétrolier)								
Solde primaire hors ressources 1/	-74.48	-52.35	-43.41	-38.31	-21.81	-9.28	-4.92	-2.97
Richesse	802.93	694.69	627.89	570.89	328.63	246.85	198.22	186.15
Actifs financiers nets 2/	51.08	82.73	113.36	136.40	189.64	185.00	172.22	165.52
Richesse en ressources naturelles 3/	751.85	611.96	514.52	434.49	138.99	61.85	25.99	20.62
Dépenses (% du PIB total)	36.17	32.58	32.40	30.50	31.93	31.75	33.20	33.13
Stock de capital public (% du PIB total)	98.11	108.65	116.11	117.72	121.59	107.67	93.46	87.04
Ratio dette-PIB	25.24	29.42	30.32	26.77	16.35	12.40	10.30	9.42
Prix du pétrole (dollars le baril)	105.01	102.60	97.58	93.33	91.05	100.52	110.98	115.47
Production pétrolière (millions de barils)	98.55	96.01	92.20	99.83	78.22	39.83	10.18	6.76
PIB non pétrolier (milliards de FCFA)	2,470	2,817	3,109	3,403	5,687	8,761	11,623	13,323

Source : calculs des services FMI.

1/ Recettes et dons, recettes pétrolières et revenu des investissements exclus, moins total dépenses (paiements des intérêts exclus).

2/ Correspond à la différence entre (i) les dépôts de l'État à la BEAC et à l'étranger et (ii) la dette intérieure et extérieure.

3/ Correspond au total des actifs financiers nets et à la valeur actuelle et future recettes pétrolière de l'État.

## République du Congo : Cadre budgétaire à moyen long terme

(En pourcentage du PIB non pétrolier, sauf indication contraire)

	2012	2013	2014	2015	2020	2025	2030	2032
Recettes et dons	120.5	117.4	107.2	94.0	56.9	40.8	33.6	32.2
dont:								
Recettes pétrolières	92.7	87.4	76.9	64.4	28.1	11.2	3.3	2.1
Recettes non pétrolières	26.8	25.8	26.1	26.4	27.6	28.9	29.7	29.6
Total dépenses	102.3	81.4	72.6	66.9	49.8	38.3	34.6	34.0
Dépenses courantes	41.4	34.4	33.8	33.5	32.0	30.1	28.2	27.5
Dépenses d'investissement	60.8	47.0	38.8	33.4	17.8	8.2	6.5	6.5
Financées sur ressources intérieures	48.9	35.5	32.2	29.4	17.6	7.0	5.5	5.5
Financées sur ressources extérieures	12.0	11.5	6.6	4.0	0.3	1.2	1.0	1.0
Financement	-18.2	-36.0	-34.6	-27.1	-7.1	-2.5	1.1	1.8
Dont: emprunts extérieurs	11.6	8.9	4.0	2.2	0.0	1.2	1.0	1.0
Pour mémoire :								
(Pourcentage du PIB non pétrolier)								
Solde primaire hors ressources 1/	-74.48	-52.35	-43.41	-38.31	-21.81	-9.28	-4.92	-2.97
Avoirs financiers nets 2/	51.08	82.73	113.36	136.40	189.64	185.00	172.22	165.52
Richesse 3/	802.93	694.69	627.89	570.89	328.63	246.85	198.22	186.15
Dépenses (pourcentage du PIB total)	36.17	32.58	32.40	30.50	31.93	31.75	33.20	33.13
Stock de capital public (% du PIB total)	98.11	108.65	116.11	117.72	121.59	107.67	93.46	87.04
Ratio dette-PIB	25.24	29.42	30.32	26.77	16.35	12.40	10.30	9.42
Prix du pétrole (dollars le baril)	105.01	102.60	97.58	93.33	91.05	100.52	110.98	115.47
Production pétrolière (millions de barils)	98.55	96.01	92.20	99.83	78.22	39.83	10.18	6.76
PIB non pétrolier (milliards de FCFA)	2,470	2,817	3,109	3,403	5,687	8,761	11,623	13,323

Source : calculs des services FMI.

1/ Recettes et dons (recettes pétrolières et revenu des investissements exclus), moins total dépenses (paiements des intérêts exclus).

2/ Correspond à la différence entre (i) les dépôts de l'État à la BEAC et à l'étranger et (ii) la dette intérieure et extérieure.

3/ Correspond à la valeur actuelle et future recettes des pétrolière de l'État.



**République du Congo : Cadre budgétaire à moyen long terme**

(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	2012	2013	2014	2015	2020	2025	2030	2032
Recettes et dons	42.6	47.0	47.9	42.9	36.5	33.8	32.2	31.4
dont:								
Recettes pétrolières	32.8	35.0	34.4	29.4	18.0	9.2	3.1	2.0
Recettes non pétrolières	9.5	10.3	11.7	12.0	17.7	24.0	28.5	28.8
Total dépenses	36.2	32.6	32.4	30.5	31.9	31.8	33.2	33.1
Dépenses courantes	14.7	13.8	15.1	15.3	20.5	24.9	27.0	26.7
Dépenses d'investissement	21.5	18.8	17.3	15.2	11.4	6.8	6.2	6.4
Financées sur ressources intérieures	17.3	14.2	14.4	13.4	11.3	5.8	5.3	5.4
Financées sur ressources extérieures	4.2	4.6	2.9	1.8	0.2	1.0	0.9	1.0
Financement	-6.4	-14.4	-15.5	-12.4	-4.5	-2.1	1.0	1.8
Dont: emprunts extérieurs	4.1	3.6	1.8	1.0	0.0	1.0	0.9	1.0
Pour mémoire :								
(Pourcentage du PIB non pétrolier)								
Solde primaire hors ressources 1/	-74.48	-52.35	-43.41	-38.31	-21.81	-9.28	-4.92	-2.97
Avoirs financiers nets 2/	51.08	82.73	113.36	136.40	189.64	185.00	172.22	165.52
Richesses 3/	802.93	694.69	627.89	570.89	328.63	246.85	198.22	186.15
Dépenses (% du PIB total)	36.17	32.58	32.40	30.50	31.93	31.75	33.20	33.13
Stock de capital public (% du PIB total)	98.11	108.65	116.11	117.72	121.59	107.67	93.46	87.04
Ratio dette au PIB	25.24	29.42	30.32	26.77	16.35	12.40	10.30	9.42
Prix du pétrole (en \$ le baril)	105.01	102.60	97.58	93.33	91.05	100.52	110.98	115.47
Production pétrolière (en millions de barils)	98.55	96.01	92.20	99.83	78.22	39.83	10.18	6.76
PIB non pétrolier (milliards de FCFA)	2,470	2,817	3,109	3,403	5,687	8,761	11,623	13,323
PIB (milliards de FCFA)	6,983	7,039	6,961	7,459	8,875	10,573	12,130	13,674

Source: calculs des services du FMI.

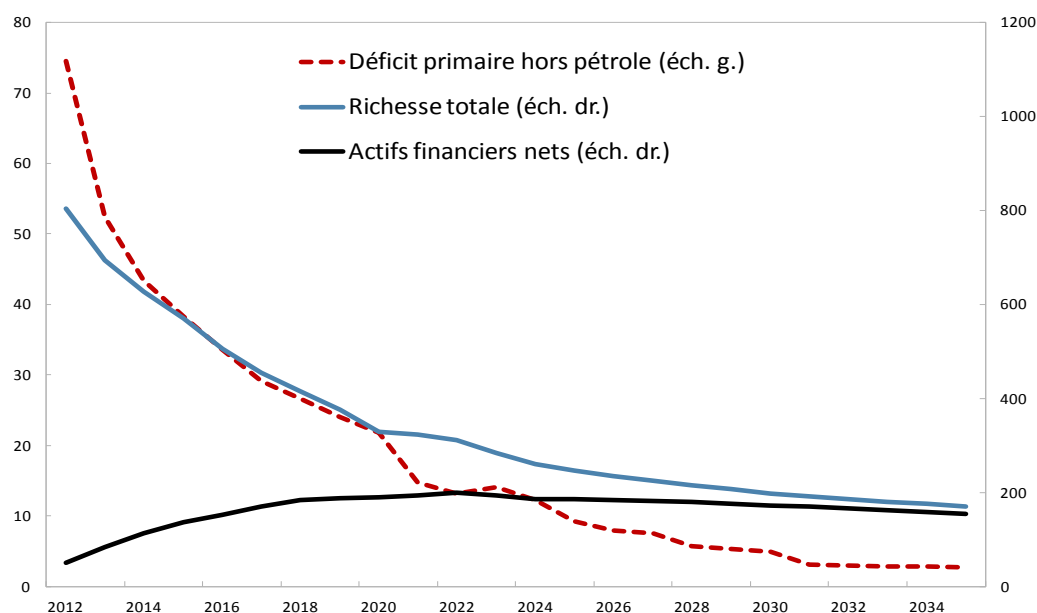
1/ Recettes et dons, recettes pétrolières et revenu des investissements exclus, moins total dépenses (paiements des intérêts exclus).

2/ Correspond à la différence entre (i) les dépôts de l'État à la BEAC et à l'étranger et (ii) la dette intérieure et extérieure.

3/ Correspond au total des actifs financiers nets et à la valeur actuelle et future recettes pétrolière de l'État.

**Congo : Déficit primaire hors ressources naturelles, actifs financiers et richesse**

(% du PIB hors hydrocarbures)

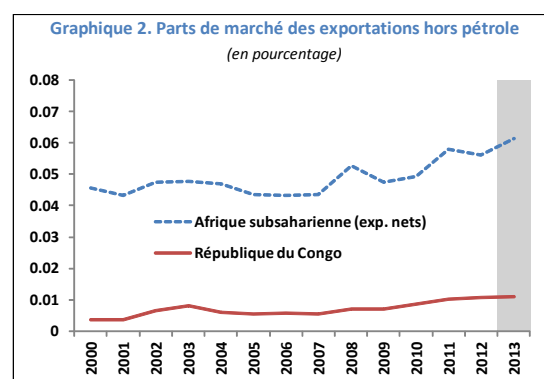
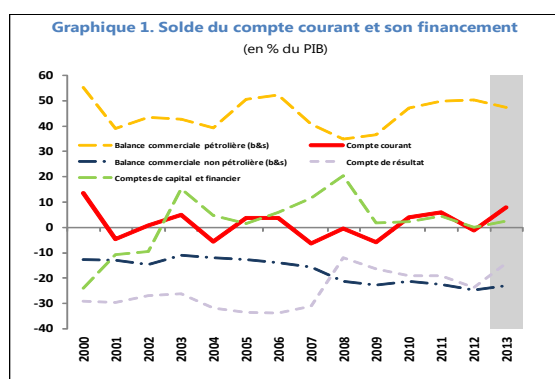


## Annexe 2. Taux de change et compétitivité<sup>1</sup>

La viabilité extérieure de la République du Congo s'est modérément améliorée au cours de l'année dernière et reste globalement solide. La balance des paiements continue d'être dominée par l'évolution du secteur pétrolier, mais les exportations de minéraux pourraient potentiellement devenir une source importante de devises à moyen terme ; le taux de change correspond globalement aux fondamentaux macroéconomiques. L'élimination de goulots d'étranglement structurels qui entravent la compétitivité est cruciale pour encourager le développement du secteur privé et obtenir une croissance plus ferme et plus solidaire.

### 1. Les soldes extérieurs du Congo sont dominés par l'évolution du secteur pétrolier.

Au cours de la dernière décennie, les comptes courant et financier ont été assez volatiles à cause des fluctuations des prix internationaux du pétrole, des cycles de production des gisements de pétrole existants et des pics d'investissement pour améliorer la capacité d'extraction (graphique 1). Les recettes pétrolières ont en général été bonnes, ce qui a permis au pays de financer d'importants déficits commerciaux hors pétrole persistants, tout en donnant lieu à d'importants flux de rapatriement des bénéfices. Les exportations non pétrolières en part des exportations mondiales ont quelque peu progressé de leur très faible niveau, mais la progression a été plus lente que dans les pays similaires d'Afrique subsaharienne à cause du climat assez peu propice des affaires du Congo (graphique 2). À moyen terme, les principaux risques proviennent de la volatilité des prix internationaux du pétrole, du rythme de la baisse attendue de la production pétrolière et des perspectives incertaines de l'exploitation effective des ressources minérales.



**2. Le taux de change effectif réel (TCER) s'est modérément apprécié au cours de l'année dernière.** Depuis la conclusion des dernières consultations au titre de l'article IV en juin 2012, le TCER s'est apprécié de 3,8 %, ce qui reflète principalement le renforcement de l'euro vis-à-vis du dollar (4 %) de même que l'augmentation significative des prix internationaux du pétrole (9 %). Pour l'avenir, il sera crucial de limiter l'érosion de la compétitivité avec l'adoption rapide des réformes convenues avec les partenaires au développement en vue d'améliorer le climat des affaires et d'élargir la base d'exportation.

<sup>1</sup> Préparée par Valerio Crispolti.

**3. Toutefois, conformément à l'évaluation pour la CEMAC, l'analyse quantitative suggère que le TCER du Congo correspond globalement à ses fondamentaux à moyen terme** (Tableau 1). Les méthodologies standards du Groupe consultatif sur les taux de change (CGER) indiquent une surévaluation modérée de l'ordre de 7 à 12 % en termes réels.<sup>2</sup> Néanmoins, ces résultats sont soumis à des incertitudes majeures car les méthodologies standards ne saisissent pas complètement les détails caractéristiques des pays riches en ressources naturelles — y compris la nature non renouvelable de leurs ressources.<sup>3</sup> Les approches traditionnelles d'évaluation du taux de change ont donc été complétées par des méthodologies adaptées aux pays exportateurs nets de pétrole. Les résultats de la méthodologie de stabilité extérieure basée sur Bems et Carvalho Filho (2009) montrent une image légèrement meilleure par rapport à l'évaluation réalisée en 2012 et indiquent que le TCER est globalement aligné sur ses déterminants à moyen terme.<sup>4</sup> Les autorités sont globalement d'accord avec l'évaluation des services du FMI et notent que, lorsque la production du secteur minier s'accroîtra, il est possible que les pressions vers une appréciation réelle de la monnaie s'intensifient à moyen terme.

**4. La qualité globale du climat des affaires du Congo est plutôt faible.** Les indicateurs «Doing Business» de la Banque mondiale classent le Congo à la 183<sup>ème</sup> place sur 185 pays en 2013 (à la 184<sup>ème</sup> place sur 185 en 2012), ce qui suggère les importantes avancées à réaliser pour éliminer les obstacles structurels de longue date au développement du secteur privé (graphique 3). Les domaines cruciaux d'intervention sont la facilité de création d'une entreprise, le versement des impôts et le commerce transfrontalier. D'importantes insuffisances ont aussi été recensées dans les indicateurs de la Banque mondiale relatifs à la gouvernance qui placent le Congo largement en dessous de la moyenne de la CEMAC dans des domaines tels que l'efficacité de l'État et la qualité de la réglementation (graphique 1). Les autorités reconnaissent les progrès limités réalisés pour améliorer le climat des affaires à ce jour et sont d'accord qu'une mise en œuvre résolue du programme de réformes convenu avec la SFI est une priorité cruciale. A cet égard, elles ont exprimé leur intention de mettre l'accent sur des «gains rapides» — y compris le fonctionnement effectif du guichet unique récemment créé pour le dédouanement de même que l'agence de promotion des investissements.

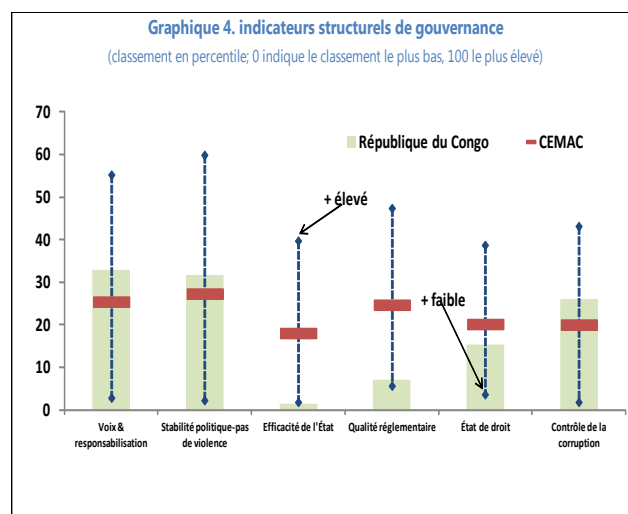
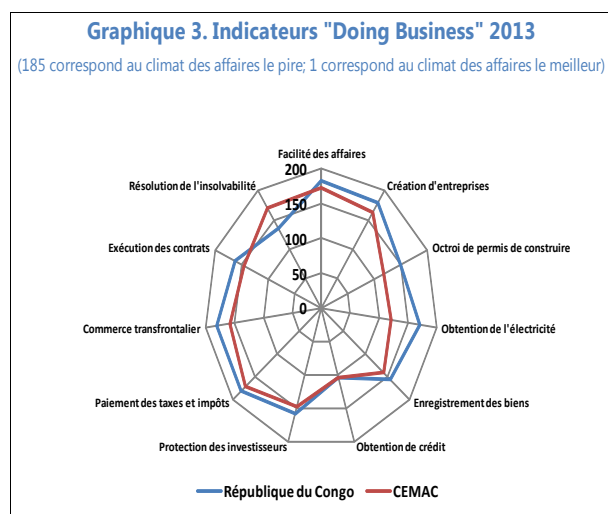
<sup>2</sup> L'évaluation du taux de change sur la base des méthodologies standards du CGER repose sur Vitek (2010) et Aydin (2010). L'ensemble des données utilisées pour les régressions contient les données annuelles sur les pays non avancés au cours de la période 1990–2012.

<sup>3</sup> Pour de plus amples informations sur les lacunes des méthodologies du CGER dans les pays à faible revenu, voir Prati et al. (2011). Dans le cas des pays riches en ressources non renouvelables, la difficulté provient du fait que les niveaux d'équilibre du compte courant ou du TCER sont calculés sans tenir compte de considérations d'épargne ou d'équité intergénérationnelles.

<sup>4</sup> L'évaluation est robuste aux différentes hypothèses sur le niveau d'équilibre du compte courant (*norme*) qui stabiliserait la position des avoirs extérieurs nets du Congo à un niveau spécifique de référence sur la base d'une règle d'allocation intertemporelle du revenu provenant de la vente des ressources épuisables (par exemple, le pétrole ou le gaz).

**Tableau 1. Évaluation du taux de change effectif réel pour la République du Congo (2018)**  
(en % du PIB, sauf indication contraire)

	Démarches traditionnelles (CGER)			Bems et Carvalho		
	Équilibre macro-économique	Taux de change effectif réel d'équilibre	Parité du pouvoir d'achat	Démarche viabilité extérieure		
				Consommation réelle constante	Consommation réelle par habitant constante	Annuité constante/ratio production
Norme compte courant	10.8	-	-	0.6	10.3	0.7
Compte courant sous-jacent	0.1	-	-	0.1	0.1	0.1
Écart compte courant	-10.7	-	-	-0.5	-10.2	-0.6
<b>Désalignement TCER (en %)</b>	<b>10.68</b>	<b>7.09</b>	<b>11.96</b>	<b>0.54</b>	<b>10.19</b>	<b>0.57</b>



## Références

Aydin, B., *Exchange Rate Assessment for Sub-Saharan Economies*, mimeo, 2010.

Bems R., and I. Carvalho Filho, *Exchange Rate Assessment: Methodologies for Oil Exporting Countries*, document de travail du FMI, n. 281, 2009.

Crispolti V., E. Dabla-Norris, J. Kim, K. Shirono, and G. Tsibouris, *Assessing Reserve Adequacy in Low-Income Countries*, FMI, série «Occasional Paper», n. 276, 2013.

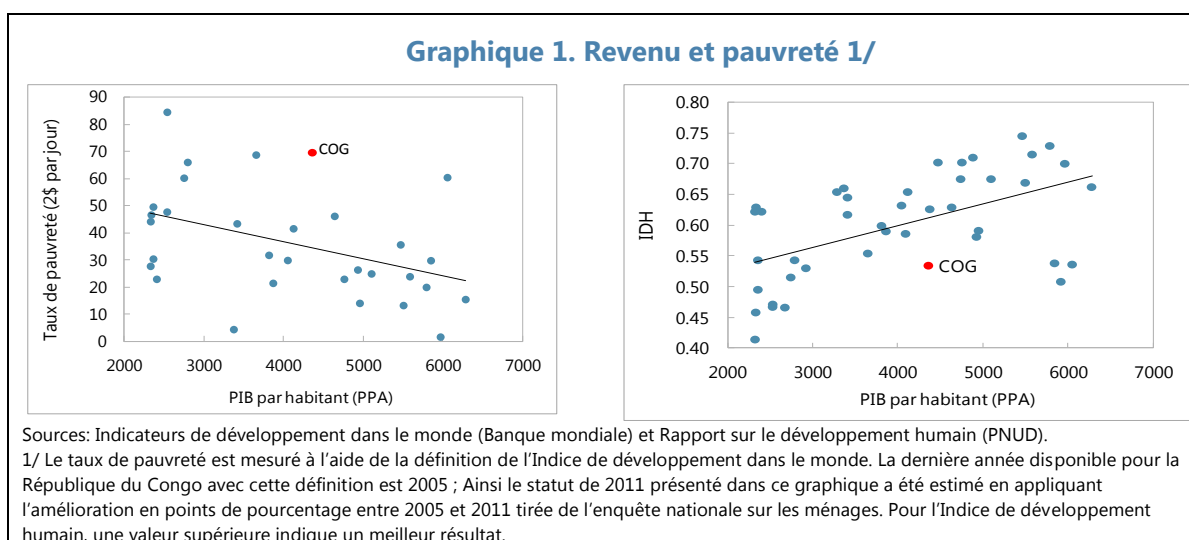
Prati A., L. A. Ricci, L. Christiansen, S. Tokarick, and T. Tresseland, *External Performance in Low-Income Countries*, FMI, série «Occasional Paper», n. 272, 2011.

Vitek, *Exchange Rate Assessment Toolkit*, mimeo, 2010.

## Annexe 3. Solidarité de la croissance<sup>1</sup>

Les abondantes ressources naturelles et la forte croissance ne se sont pas encore traduites par une réduction significative de la pauvreté. La qualité des dépenses d'investissement public du Congo est à la traîne derrière les pays similaires et les déficits d'infrastructure sociaux et économiques restent importants en dépit d'augmentations considérables des dépenses d'investissements ces dernières années. Au-delà des efforts destinés à renforcer la compétitivité et à encourager le développement du secteur privé, les autorités tentent de rendre la croissance plus solidaire en réformant le système d'éducation, en mettant en œuvre des programmes d'emplois et de filets de sécurité sociale et en renforçant la productivité du budget d'investissement.

**1. Le taux de pauvreté n'a que modestement baissé ces dernières années et est bien supérieur à celui des pays dont le niveau de revenu est similaire** (graphique 1) Sur la base d'une récente enquête sur les ménages, le taux de pauvreté a baissé de 50,7 % en 2005 à 46,5% en 2011.<sup>2</sup> La pauvreté est particulièrement aiguë dans les zones rurales et touche 75,6 % de la population, au lieu de 32,3 % dans les zones urbaines. Le taux de pauvreté diminue avec le niveau d'éducation ; il atteint 53,2 % dans les ménages dont le chef n'a pas reçu d'éducation formelle, au lieu de 15,4 % pour ceux qui ont été à l'université. Les comparaisons internationales indiquent que les résultats de la République du Congo sont modestes en termes d'indicateurs de pauvreté et de développement humain. Le taux de pauvreté du pays est similaire à celui de la moyenne des pays en développement de l'Afrique subsaharienne, mais son PIB par habitant est près de deux fois plus élevé ; le taux de pauvreté est environ deux fois plus élevé que le taux médian des pays dont le niveau de revenu est similaire.<sup>3</sup>



<sup>1</sup> Préparée par Ivohasina Razafimahefa et Valerio Crispolti.

<sup>2</sup> L'enquête sur les ménages utilise un seuil quotidien de pauvreté de 2450 kcal et de besoins non alimentaires.

<sup>3</sup> Cette analyse examine les pays qui ont un PIB par habitant (en \$EU PPA) qui se situe 50 % au dessus et en dessous de celui de la République du Congo (c'est-à-dire, 2300 \$EU PPA et 6280 \$EU PPA). L'indice de développement humain mesure le développement en combinant les indicateurs d'espérance de vie, de niveau d'éducation et de revenu. L'IDH sert de cadre de référence pour le développement à la fois social économique.

**2. Les investissements importants budgétisés ne se sont pas traduits par une réduction des insuffisances sociales et des infrastructures** (Tableaux 1–2 et graphique 2).

Au cours de la dernière décennie, le budget moyen d’investissement public du Congo était environ 50 % supérieur à celui de la région de l’UEMOA. Les dépenses par habitant se classent au troisième rang dans la région de la CEMAC pour la même période et sont environ quatre fois plus importantes que la moyenne de la région de l’UEMOA. Pour autant, les délestages restent fréquents et l’infrastructure routière est loin d’être adéquate.

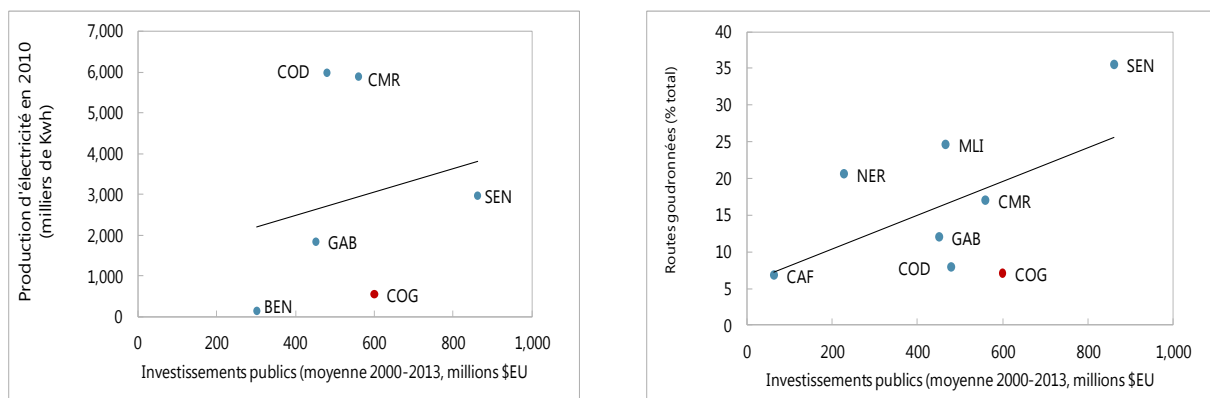
**Tableau 1. Dépenses de la CEMAC par habitant (moyenne 2000–10)**

Dépenses par habitant (\$EU)	
Cameroun	151
République Centrafricaine	53
Tchad	117
Congo, République du	485
Guinée équatoriale	3,118
Gabon	1,469
CEMAC	262

**Tableau 2. Dépenses de la CEMAC par habitant (moyenne 2000–10)**

Dépenses par habitant (\$EU)	
Bénin	126
Burkina Faso	89
Côte d’Ivoire	175
Guinée-Bissau	100
Mali	101
Niger	56
Sénégal	197
Togo	75
UEMOA	122

**Graphique 2. Déficit d’investissement et d’infrastructure publics**



Sources: bases de données du FMI et de la Banque mondiale.

**3. Le programme d’éducation est en cours de révision pour qu’il corresponde aux besoins du marché du travail et pour doper l’emploi.**<sup>4</sup> Bien que le chômage des jeunes dépasse 30 %, la population active du Congo n’est pas en mesure de satisfaire les demandes de compétences des entreprises. Pour remédier à cette pénurie de compétences, le

<sup>4</sup> Voir Annexe I, Rapport du FMI sur les pays N° 12/283 pour une analyse plus détaillée du chômage et du désalignement entre les programmes de cours et les besoins du marché du travail au Congo.

gouvernement a donné une priorité accrue à l'enseignement technique ; il a créé un comité pour réviser le programme d'enseignement de même qu'une plate-forme de consultation public-privé sur les questions ayant trait à l'éducation. Des centres de formation technique ont été créés, qui emploient 120 formateurs dans 12 disciplines. Un programme est en cours de préparation qui propose une alternance entre l'éducation à l'école et la formation sur le terrain; un protocole d'accord est en cours de négociation avec le secteur privé afin de mettre en place un cadre effectif de collaboration entre le secteur public et le secteur privé dans ce domaine.

**4. Les autorités ont lancé des programmes de soutien destinés à offrir des activités temporaires génératrices de revenus, à améliorer les compétences et à faciliter l'accès à un emploi stable.** Le Bureau International du Travail estime que le taux de chômage se situe à 16 %.<sup>5</sup> Quatre types de programmes sont en cours de réalisation : (i) un programme de stages pour les jeunes au chômage, (ii) un programme de travaux publics à haute intensité de main-d'œuvre, (iii) un programme d'emplois indépendants et (iv) un programme d'emplois ruraux. Les compétences acquises par le biais des deux premiers programmes permettraient aux bénéficiaires de se qualifier pour les deux derniers programmes et d'obtenir un emploi à long terme. Un total de 8600 personnes ont bénéficié de ces programmes à ce jour, avec une population active qui compte environ 1,5 million de personnes.

**5. Les programmes de filets de sécurité sociale sont en cours d'élaboration et sont destinés à aider les groupes les plus vulnérables et à offrir des opportunités à ceux qui peuvent travailler pour devenir autonomes.** Les bénéficiaires incluent les personnes qui ont des handicaps physiques, les enfants sans surveillance et les personnes âgées. Des programmes de transfert monétaire avec conditions pour les ménages pauvres et vulnérables sont en cours de mise en œuvre et seront renforcés avec l'assistance de la Banque mondiale. Les critères d'éligibilité incluent la scolarisation continue des enfants et des visites médicales régulières de tous les membres du ménage. Un programme pilote pourrait couvrir 5000 ménages, l'objectif étant de 250 000 ménages sur une période de trois ans (pour une population totale d'environ 4 millions). D'autres programmes sont destinés à progressivement réduire la dépendance aux transferts sociaux directs : (i) des travaux publics à haute intensité de main-d'œuvre offrirait un revenu aux ménages tout en créant des opportunités d'amélioration des compétences moyennant la formation sur le terrain; (ii) un fonds de réintégration sociale offre aux pauvres la possibilité de créer leur propre activité économique et facilite l'accès au financement par le micro-crédit ; (iii) un programme de développement communautaire facilite l'accès aux services sociaux de base tout en appuyant les activités économiques basées sur la communauté. Pour 2013-16, le coût des programmes de filets de sécurité sociale est estimé à 218 milliards de FCFA (environ 436 millions de dollars, soit 3 % du PIB de 2012).

---

<sup>5</sup> Les chiffres du chômage sont entourés de grandes incertitudes. Les enquêtes réalisées par les autorités font apparaître des taux de chômage de 19,4 % en 2005 et 6,9 % en 2011.



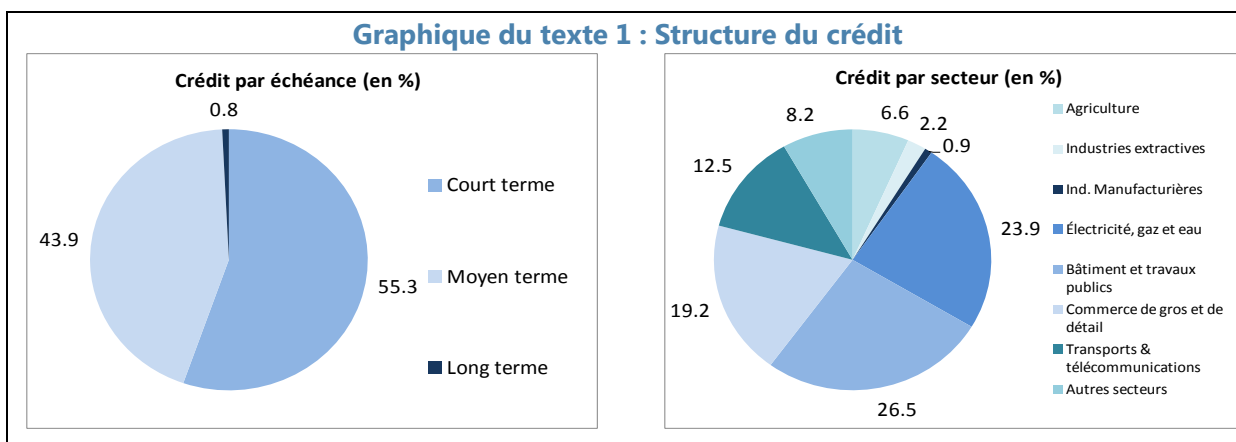
**6. Les autorités s'attachent à améliorer la productivité du budget d'investissement et son impact sur les conditions sociales et économiques.** Les réformes clés dans cet objectif incluent un remaniement du code de passation des marchés et le fonctionnement d'une nouvelle agence de passation des marchés. Une revue des dépenses publiques est entreprise dans certains secteurs clés du développement humain, y compris la santé, l'éducation et la protection sociale ; une revue de la gestion des dépenses publiques et de la responsabilité financière (PEMFAR) est prévue pour 2014. De même, la Banque mondiale offre une assistance pour (i) améliorer la transparence et la responsabilité dans la gestion du budget, notamment dans les domaines de la gestion des ressources humaines et de la passation des marchés et (ii) aider à renforcer les contrôles internes et externes en offrant une assistance en vue de renforcer le fonctionnement de l'Observatoire indépendant de gouvernance, la Commission nationale anticorruption, la Commission économique et financière du Parlement, la Cour des comptes, l'Inspection générale de l'État, les médias de même que certaines organisations non-gouvernementales.

**7. Il est crucial de poursuivre la mise en œuvre rigoureuse des programmes mentionnés plus haut pour permettre au gouvernement d'améliorer la solidarité de la croissance.** Dans ce contexte, il convient de remédier aux retards relevés dans le décaissement des fonds budgétisés pour certains des programmes d'emplois et de prendre les mesures nécessaires pour assurer une mise en œuvre rapide du Programme national d'emplois de même que l'expansion et la rationalisation envisagées des programmes de filets de sécurité sociale en cours. De même, il convient de continuer à mettre l'accent sur la formation professionnelle et technique au-delà du budget de 2013.

## Annexe 4. Stabilité et développement du secteur financier<sup>1</sup>

Le secteur financier du Congo est largement dominé par les banques. Bien que le pays ait connu une rapide croissance de l'intermédiation dans la période qui a suivi le conflit, il reste financièrement sous-développé. Le Congo présente des insuffisances dans un certain nombre de domaines qui ont trait à la qualité des politiques et des institutions. Les autorités ont proposé un train de mesures en vue de renforcer l'accès au crédit dans le contexte de l'amélioration de l'environnement général des affaires, mais des réformes plus approfondies seront nécessaires pour éliminer les obstacles à une fourniture effective de services financiers.

**1. L'intermédiation financière s'est nettement améliorée au cours de la dernière décennie.** Entre 2003 et 2012, le crédit au secteur privé a été pratiquement multiplié par neuf en termes nominaux, avec des taux de croissance annuels qui dépassent 40 % dans chacune des trois dernières années. Pour la même période, les dépôts des entreprises et des ménages ont augmenté d'un facteur de 12, ce qui porte le ratio des dépôts au PIB à 24 % à la fin de 2012 (comparé à 6,8 % en 2003). Bien que dans une certaine mesure on puisse considérer que la croissance dynamique de la monnaie et du crédit constitue une reprise après les niveaux déprimés qui ont suivi le conflit, ces dernières années ont vu des signes d'expansion véritable du système financier, notamment dans sa vulgarisation, ainsi qu'en témoignent l'évolution du réseau des succursales des banques et le nombre des clients (graphique 1).<sup>2</sup> L'intensification de la concurrence a fait très nettement baisser les écarts des taux d'intérêt — d'environ 15 points de pourcentage au début des années 2000 à environ 8 points de pourcentage en 2012, la baisse étant nettement imputable à la dynamique des taux de prêt. En décembre 2012, plus de la moitié du stock de crédit au secteur privé était à court terme et les créances étaient hautement concentrées dans quelques industries (Graphique du texte 1).<sup>3</sup>



<sup>1</sup> Préparée par Rossen Rozenov.

<sup>2</sup> En décembre 2012, le système bancaire congolais comprenait neuf banques, au lieu de six banques à la fin de 2010.

<sup>3</sup> L'expansion du crédit devrait ralentir en 2013 et au-delà, ce qui allégerait les préoccupations relatives à la stabilité du secteur financier ; les autorités et les services du FMI sont néanmoins d'accord sur la nécessité d'un suivi étroit de l'évolution des prêts bancaires.

**2. En dépit des récentes tendances favorables, le secteur financier du Congo reste nettement sous-développé.** Les indicateurs standards de profondeur et de développement financiers suggèrent que le pays est en retard par rapport à ses pairs dont le niveau de développement économique est similaire. Les comparaisons entre pays des mesures les plus couramment utilisées, telles que le ratio du crédit au secteur privé au PIB, le nombre de succursales de banques, de déposants et d'emprunteurs (par rapport à la population) révèlent que les valeurs du Congo sont bien inférieures à la médiane pour un groupe de pays dont le PIB par habitant est globalement comparable (graphique 2, panneau A).<sup>4</sup> Les différences sont moins prononcées lorsque l'on utilise l'Afrique subsaharienne comme référence, ce qui met en exergue ce que l'on appelle souvent le «déficit de développement financier en Afrique».<sup>5</sup> Cependant, sur la base de la plupart des calculs, le Congo ne se compare pas non plus favorablement dans le cadre du groupe comparateur (graphique 2, panneau B).

**3. Promouvoir la création d'un système financier efficace renforce à long terme la croissance économique.** Les études montrent que les pays dont les secteurs financiers fonctionnent bien connaissent une croissance plus rapide et que la disponibilité du financement contribue à réduire la pauvreté, notamment en élargissant la gamme d'opportunités en matière d'éducation et de création d'entreprises et en faisant baisser la dépendance envers la richesse initiale. Il est par conséquent important que le Congo veille à ce que les récents acquis en matière d'approfondissement et de pénétration financiers se pérennisent à long terme. Un certain nombre d'études ont établi qu'il existe un lien important entre le développement financier et la qualité des politiques et des institutions du pays. Une simple analyse de corrélation pour les pays d'Afrique subsaharienne indique qu'il existe une nette corrélation dans ces pays entre le ratio du crédit au secteur privé au PIB et certains des indicateurs du CPIA et «Doing Business», tels que le classement s'agissant du climat des affaires et de la réglementation, des droits de propriété de même que de la gouvernance basée sur une règle, de la transparence, de la responsabilisation, de la corruption et du nombre de procédures nécessaires pour faire exécuter un contrat, de la couverture de la centrale des risques et de la profondeur de l'information sur le crédit. Le classement du Congo est relativement faible pour chacun de ces indicateurs, ce qui contribue vraisemblablement au peu de profondeur de son secteur financier (graphique 3).

**4. Les autorités congolaises ont identifié certains problèmes spécifiques liés à l'accès au crédit et ont mis au point des mesures correctrices.** Dans le cadre d'une initiative plus large destinée à améliorer le classement du pays dans le rapport «Doing Business», le

<sup>4</sup> À savoir les pays dont le PIB par habitant en PPA ne présente pas une différence de plus de 50 % par rapport à celui du Congo (données de 2011). Ce groupe comprend 42 pays dont le PIB par habitant en PPA se situe entre 2180 et 6540 dollars internationaux courants et inclut 5 pays africains, outre le Congo.

<sup>5</sup> Ce terme a trait à la conclusion selon laquelle après avoir contrôlé les déterminants de l'intermédiation financière, son niveau en Afrique est nettement inférieur à celui d'autres parties du monde, c'est-à-dire qu'il existe un écart par rapport à ce que font apparaître les fondamentaux. Une récente étude attribue partiellement cet écart à une plus faible densité démographique et à la mauvaise infrastructure qui rendent les interactions entre les entreprises, les ménages et les banques plus difficiles (Allen, F., Carletti, E., Cull, R., Qian, J., Senbet, L., Valenzuela, P. "Resolving the African Financial Development Gap: Cross-Country Comparisons and a Within-Country Study of Kenya", forthcoming in the NBEER Volume on African Economic Successes).

gouvernement (conjointement avec la SFI) a introduit un plan d'action qui, entre autres, envisage la création d'une Maison de l'entreprise ainsi que d'un Fonds d'impulsion, de garanties et d'accompagnement.<sup>6</sup> Bien que les détails relatifs à la taille de ce fonds ou aux mécanismes précis de l'octroi des garanties soient encore en cours d'élaboration, il est important de noter que pour déterminer les paramètres du soutien, il faudra prendre en compte ses conséquences budgétaires éventuelles si les garanties sont appelées. D'autres politiques sont destinées à éliminer les contraintes à la fourniture de crédit, à renforcer le cadre judiciaire et à réduire l'asymétrie de l'information moyennant des changements à certaines réglementations de la COBAC, l'accélération du lancement d'un centre d'arbitrage et la création d'une Centrale des bilans qui devraient améliorer la disponibilité et la qualité des données comptables. Même si certaines des politiques définies dans le plan d'action sont concrètes et bien définies, d'autres sont libellées en termes assez généraux, et il est donc difficile d'évaluer dans quelle mesure elles seront efficaces pour promouvoir le développement du secteur financier du Congo.

**5. Dans l'ensemble, le programme proposé par le gouvernement est un bon début mais des réformes plus larges et plus ambitieuses pourraient être entreprises.** En particulier, il serait possible d'améliorer le fonctionnement du système juridique qui ne semble pas protéger efficacement les droits des créanciers. Des préoccupations ont été exprimées à savoir que les procédures judiciaires sont trop lentes et coûteuses et que les décisions sont parfois influencées par des facteurs autres que l'application stricte des règles. Accroître la transparence, notamment en publiant les décisions des tribunaux et leurs motivations et en raccourcissant la durée des procédures judiciaires, permettrait d'alléger certaines de ces préoccupations.<sup>7</sup> Les droits de propriété mal définis ont été un obstacle majeur à la fourniture de crédit, au moins jusqu'à récemment. A cet égard, la décision de créer un Fonds national du cadastre exhaustif de même qu'un guichet unique pour retrouver les titres fonciers constitue une étape positive. Pour faciliter davantage l'échange d'informations et donc réduire les coûts de transaction, la couverture de la centrale des risques pourrait être élargie et la qualité de l'information qu'elle fournit pourrait être renforcée (par exemple, en incluant l'information des institutions financières non bancaires et des services publics). On pourrait aussi envisager de passer de la pratique actuelle de diffusion mensuelle de l'information à un accès en temps réel à la centrale des risques.

**6. Pour l'avenir, un défi clé consistera à continuer à améliorer l'accès aux services financiers sans compromettre la stabilité financière.** Le ratio des prêts aux dépôts au Congo, qui se situe aujourd'hui à environ 40 %, est considéré trop faible par rapport à la plupart des normes. Les banques disposent d'abondantes liquidités, ainsi qu'en témoignent leurs importantes réserves excédentaires détenues à la banque centrale (environ 25 % du total des dépôts à la fin de 2012). En même temps, la gamme d'instruments d'investissement à la

<sup>6</sup> *Feuille de route de réformes à court, moyen et long termes en vue de l'amélioration du classement du Congo dans le Doing Business, Avril 2013.*

<sup>7</sup> Par exemple, le temps moyen pour conclure une faillite au Congo est estimé à 3,3 années, près du double qu'au Botswana, par exemple (Banque mondiale, Doing Business 2013).

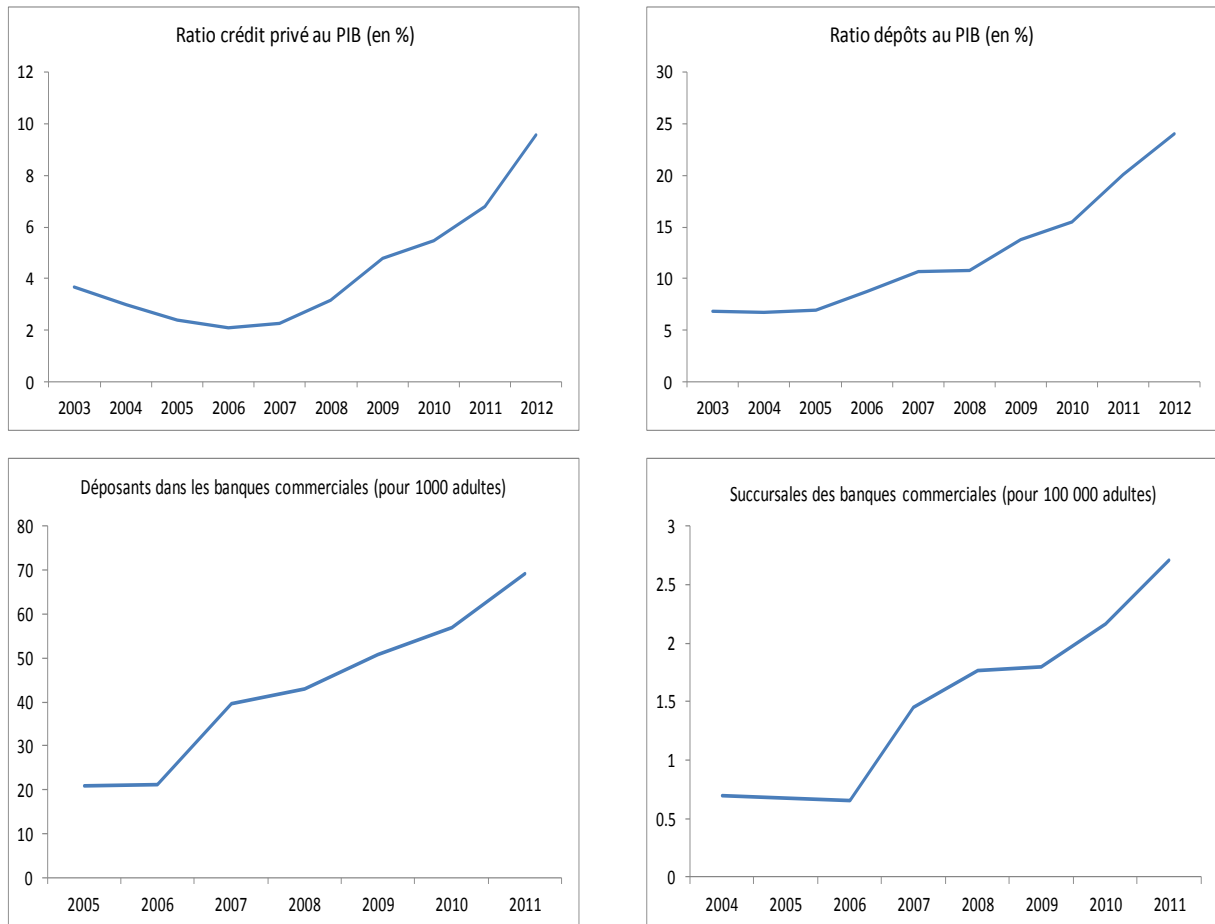
disposition des banques est sérieusement limitée à cause des contrôles de capitaux et de la quasi-inexistence de marché de titres intérieur. Face à l'arrivée massive de dépôts et à l'intensification de la concurrence dans le secteur, les banques pourraient être tentées de relâcher leurs normes de prêts, ce qui se traduirait par une détérioration de la qualité de leurs portefeuilles de crédit. Actuellement, la part des crédits en souffrance dans le total des crédits est faible, à 2,8 %, et les banques sont suffisamment capitalisées ; Cependant, la rapide expansion du crédit justifie un suivi soigneux des indicateurs de solidité financière. Dans ce contexte, le relâchement de la réglementation prudentielle, notamment s'agissant des limites d'exposition individuelle comme le recommandent certains participants du marché, pourrait être contre-productif. Il conviendrait plutôt d'élargir les opportunités d'investissement, notamment par le biais du nouveau marché de titres d'État régional récemment lancé.

**7. Outre les banques, les institutions de micro-crédit pourraient jouer un rôle important pour encourager le développement du secteur financier au Congo, notamment en améliorant l'accès aux services financiers pour les pauvres.** Les institutions de micro-crédit sont apparues au début des années 80 dans le cadre des coopératives et des caisses de crédit mutuel. En 2009, il y avait environ 62 institutions de micro-crédit dans le pays. Cependant, les volumes des dépôts et des crédits du secteur ne représentaient que 14,4 % et 9,1% du système financier, respectivement.<sup>8</sup> Les autorités entendent renforcer la coopération entre les banques commerciales et les institutions de microcrédit afin d'améliorer la disponibilité des ressources à moyen terme de ces dernières. Pour ce faire, l'agence de supervision bancaire a mis au point un logiciel comptable pour les institutions de micro-crédit afin de permettre aux banques commerciales de mieux évaluer leur viabilité financière et les risques qui leur sont associés. Des caisses postales ont aussi été lancées et sont à même d'appuyer le développement des transactions de micro-crédit.

---

<sup>8</sup> Données de *Republic of Congo—Poverty Reduction Strategy Paper, 2012–16*.

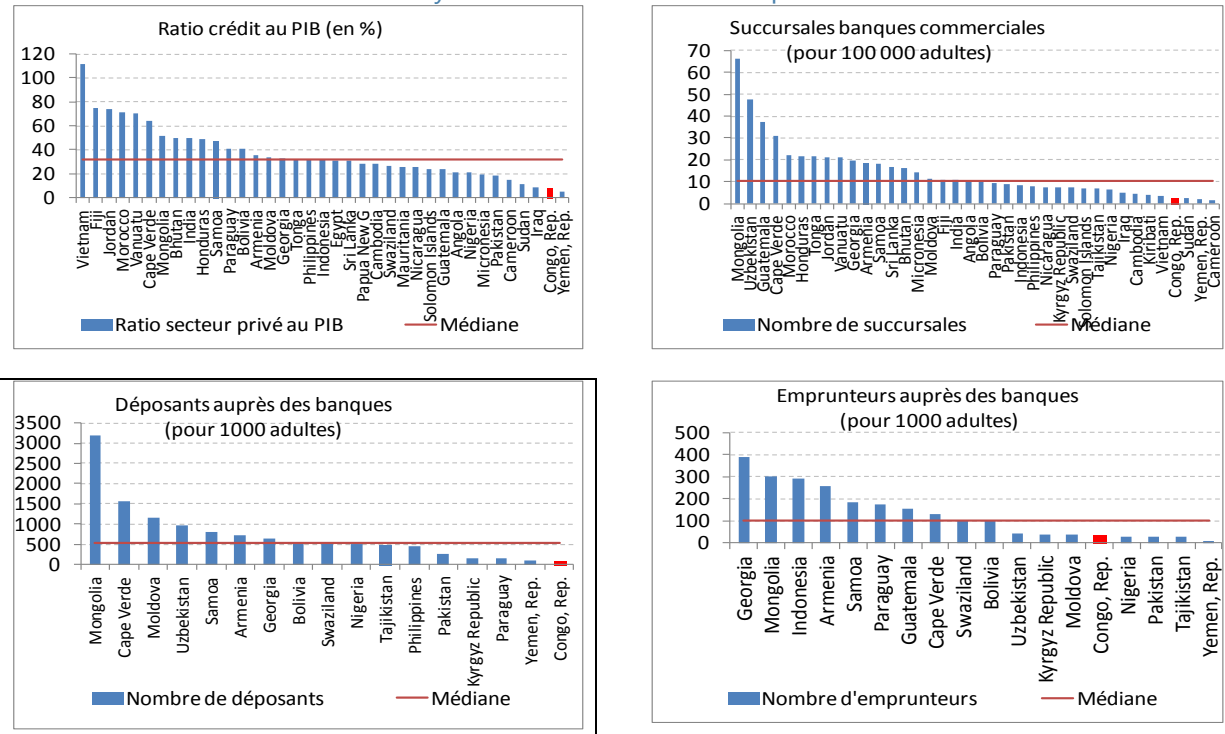
**Graphique 1. Évolution du secteur financier**



Source : Indicateurs du développement dans le monde, calculs des services du FMI.

**Graphique 2. Principaux indicateurs de développement financier en perspective comparative**

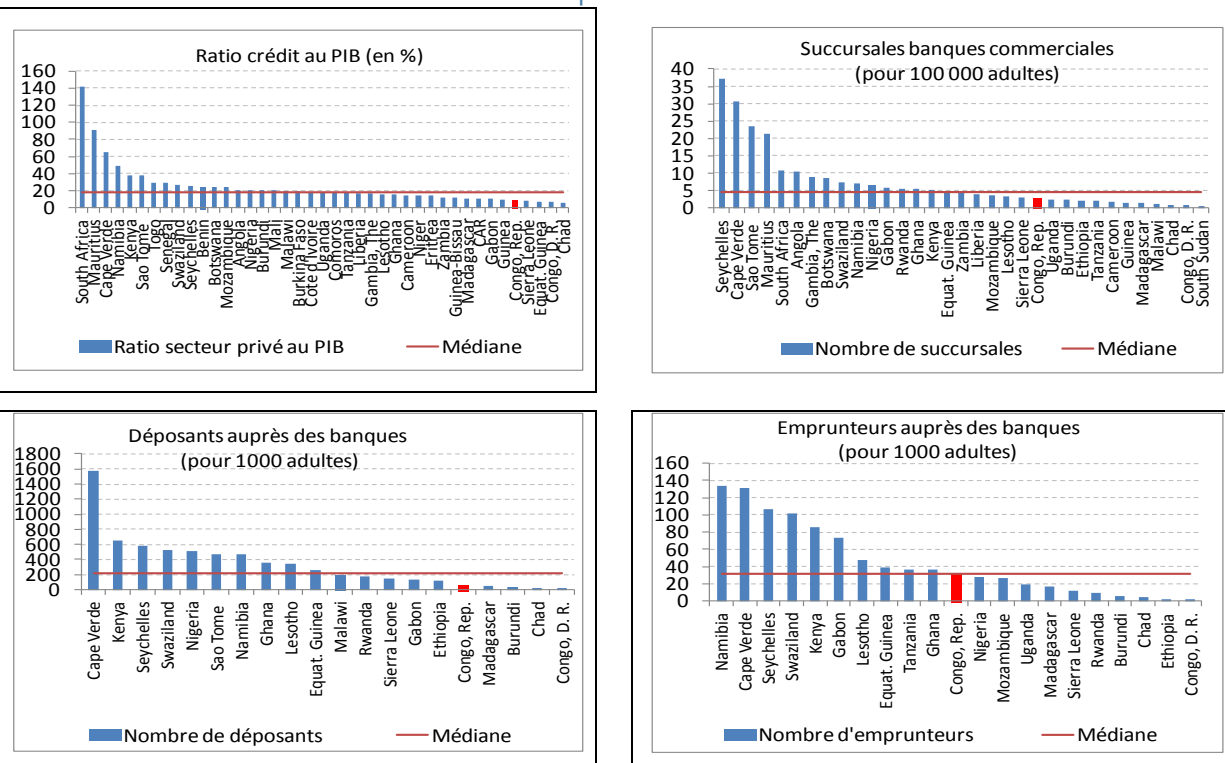
a. Pays avec un revenu similaire par habitant



Source: base de données des indicateurs de développement dans le monde.

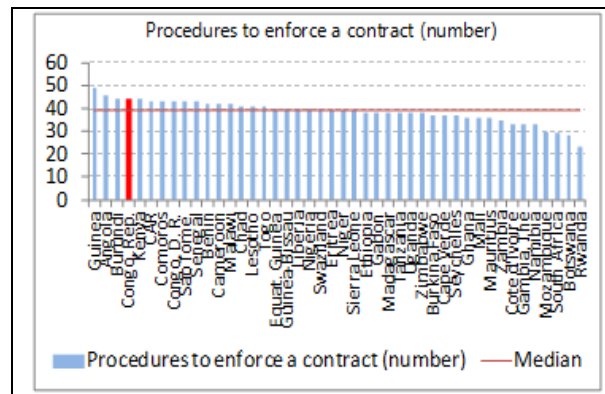
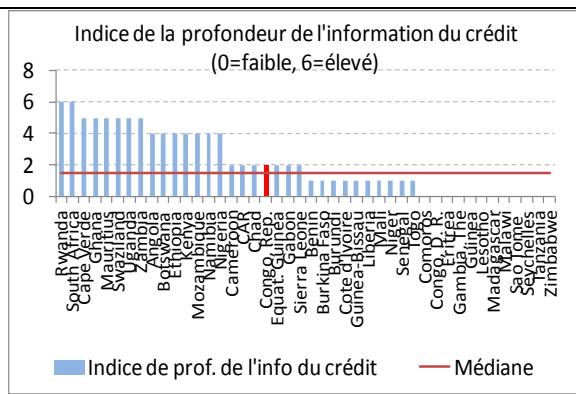
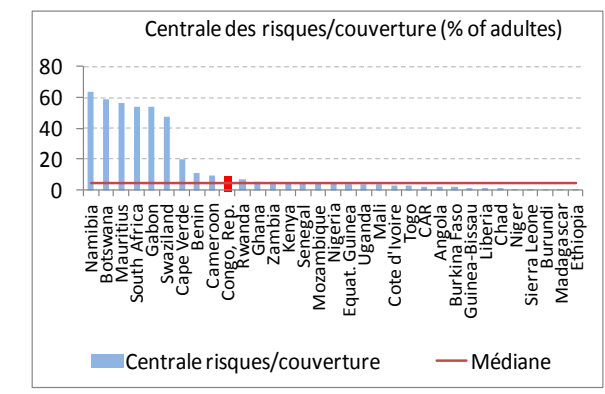
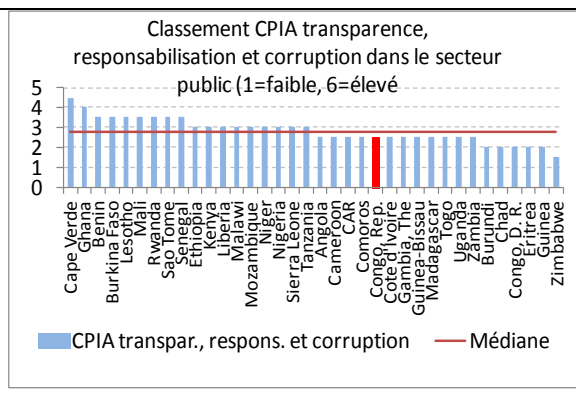
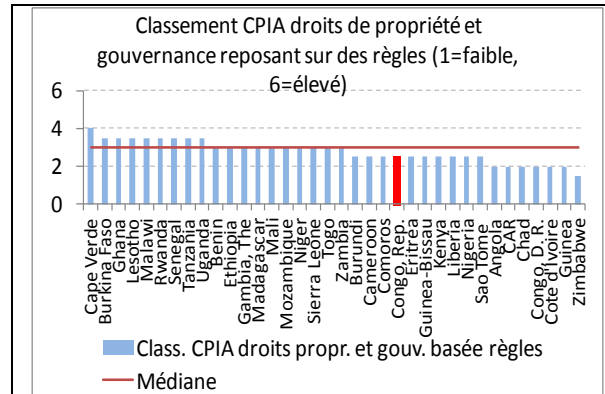
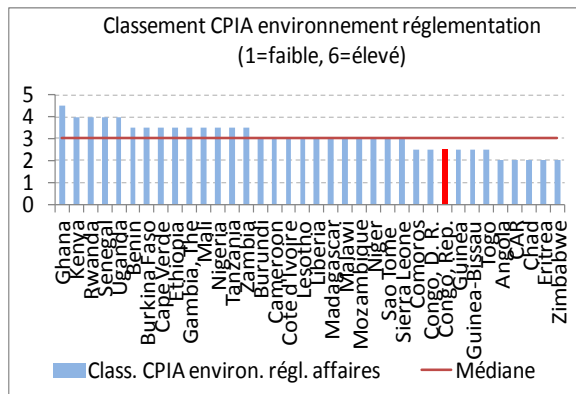
**Graphique 2. Principaux indicateurs de développement financier en perspective comparative**

a. Afrique subsaharienne



Source : World Development Indicators Database.

**Graphique 3. Politiques et institutions**



Source : World Development Indicators Database.



## Annexe 5. Zones économiques spéciales<sup>1</sup>

**1. Les autorités progressent avec la création des zones économiques spéciales.** Cette initiative a pour but d'accélérer les investissements, de diversifier les activités économiques et les exportations, de promouvoir la création d'emplois, de faciliter les transferts de technologie, d'appuyer l'intégration dans l'économie mondiale et ainsi de réduire la pauvreté. A ce jour, quatre zones économiques sont à l'étude dans les régions de Ouessou, Oyo/Ollombo, Brazzaville et Pointe Noire. Les études de faisabilité sont terminées dans toutes les zones sauf la dernière.<sup>2</sup> Les zones accueilleraient des investissements dans l'agriculture et l'agro-industrie, l'exploitation agricole, les usines à bois et les usines de matériaux de construction (y compris les cimenteries). Le gouvernement apporterait son concours en offrant l'infrastructure requise et en facilitant les procédures administratives (terrains, routes, électricité, sécurité, procédures fiscales et douanières sur place, arbitrage spécial, procédure accélérée du travail, etc...). Le cadre juridique et fiscal est en cours de préparation ; les traitements fiscaux préférentiels pourraient ne pas être écartés mais respecteraient les réglementations en vigueur de la CEMAC. Un ministère chargé de développer les ZES a été créé au bureau du Président de la République.

**2. L'expérience des zones économiques spéciales a globalement eu des résultats inégaux.**<sup>3</sup> La première ZES moderne a été créée il y a plus de 50 ans. La raison d'être politique de ces ZES est de doper la compétitivité d'une zone géographique particulière (qui sera combinée à certains secteurs) dans l'espoir de doper l'activité économique dans d'autres zones à moyen et long terme. Cette stratégie à deux régimes a débouché sur une croissance rapide tirée par les exportations en Chine, en Asie de l'Est, dans certains pays d'Amérique centrale et du Sud et dans quelques pays africains (y compris Maurice). Dans certains cas, l'expansion de cette partie de l'économie sur une trajectoire accélérée a entraîné d'autres secteurs de l'économie, ce qui a causé des changements structurels positifs. Cependant, nombre de ZES n'ont pas obtenu les résultats escomptés ou ont fait l'objet de graves oppositions, comme le montre l'expérience de plusieurs pays africains, du Pakistan, de l'Ukraine et de la Moldavie. Par exemple, une ZES au Sénégal a été fermée par les autorités en 1999 car elle n'avait réussi à attirer que 14 sociétés après une exploitation de 25 ans. La zone de Moin au Costa Rica n'a attiré que trois entreprises au cours des huit premières années.

<sup>1</sup> Préparée par Ivohasina Razafimahefa et Samuel Fahlberg.

<sup>2</sup> Une cinquième zone est aussi envisagée pour la région de Niari.

<sup>3</sup> Voir *Special Economic Zones: Progress, Emerging Challenges, and Future Directions* by T. Farole et G. Akinci (Banque mondiale, 2011); et *Special Economic Zones: Performance, Lessons Learned, and Implications for Zone Development* by FIAS (Banque mondiale, 2008).

**3. Les facteurs les plus importants de la réussite d'une ZES semblent être une infrastructure adéquate, un cadre réglementaire propice et des procédures administratives légères.** Nombre de ZES ont échoué à cause d'obligations minimum prohibitives relatives à la création d'emplois et à l'investissement initial, à un processus long et fastidieux pour obtenir des permis, à une réglementation rigide du travail et à des coûts élevés de production liés à l'infrastructure (énergie, télécommunications et transport). Diverses expériences de pays ont montré que les ZES créées et gérées par des opérateurs privés obtenaient de bien meilleurs résultats que celles qui sont gérées par l'État. Les gouvernements devraient offrir une infrastructure et des installations uniquement jusqu'à la porte de la zone, tandis que les promoteurs privés devraient assumer les coûts sur le terrain et assurer l'exploitation sur une base de recouvrement des coûts. Les incitations fiscales n'ont eu qu'une efficacité limitée dans la réussite des ZES. Les incitations sont devenues généralement similaires car les pays subissent la pression des concurrents. Ces incitations incluent souvent des congés fiscaux, des réductions ou des exonérations de l'impôt sur le revenu des sociétés, l'importation libre de taxes de matières premières, de biens d'équipement et d'intrants intermédiaires, l'absence de restrictions ou d'impôts sur le capital ou le rapatriement des bénéfices, l'exonération des contrôles de change (le cas échéant), l'absence de droits sur les exportations et l'exonération de la plupart des taxes locales et indirectes. Certaines de ces incitations n'améliorent pas la compétitivité, créent des distorsions et pèsent lourdement sur le budget. Par exemple, les congés fiscaux sur les bénéfices ne seraient probablement pas efficaces car les sociétés ne font pas de bénéfices dans les premières années d'exploitation; les sociétés pourraient être tentées de faire passer leurs revenus de sociétés qui ne sont pas exonérées d'impôt à des sociétés qui le sont, par le biais des prix de transfert et de mettre l'accent sur les investissements à court terme car ceux qui sont à long terme ne bénéficient pas de congé fiscal. Par ailleurs, certaines incitations fiscales peuvent être considérées comme des subventions explicites ou implicites aux exportations, ce qui enfreint les règles commerciales. Des interventions qui pourraient améliorer la compétitivité pourraient inclure une dépréciation accélérée, le libre transfert de devises à l'entrée et à la sortie du pays d'accueil, l'introduction de ZES dans les accords de commerce régionaux et l'assouplissement des règles relatives au contenu local.



# RÉPUBLIQUE DU CONGO

14 août 2013

## RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES CONSULTATIONS DE 2013 AU TITRE DE L'ARTICLE IV— ANNEXE D'INFORMATION

Préparé par

Le Département Afrique  
(En consultation avec d'autres départements)

### CONTENU

RELATIONS AVEC LE FMI	2
PLAN D'ACTION CONJOINT BANQUE MONDIALE-FMI	6
QUESTIONS STATISTIQUES	9

# RELATIONS AVEC LE FMI

(au 31 mai 2013)

**Date d'admission** : 10 juillet 1963Article VIII

<b>Compte de ressources générales :</b>	<b>Millions de DTS</b>	<b>% quote-part</b>
Quote-part	84,60	100,00
Avoirs du FMI en monnaie nationale (taux de change)	84,03	99,33
Position dans la tranche de réserve	0,58	0,68

<b>Département des DTS :</b>	<b>Millions de DTS</b>	<b>% allocation</b>
Allocation cumulative nette	79,69	100,00
Avoirs	70,23	88,13

<b>Encours des achats et des prêts :</b>	<b>Millions de DTS</b>	<b>% quote-part</b>
Accords FEC	17,89	21,15

**Accords financiers les plus récents :**

<u>Type</u>	<u>Date de l'accord</u>	<u>Date d'expiration</u>	<u>Montant approuvé (Millions de DTS)</u>	<u>Montant tiré (Millions de DTS)</u>
FEC <sup>1/</sup>	8 déc. 2008	4 août 2011	8,46	8,46
FEC <sup>1/</sup>	6 déc. 2004	5 juin 2008	54,99	23,58
FEC <sup>1/</sup>	28 juin 1996	27 juin 1999	69,48	13,90

<sup>1/</sup> Anciennement FRPC.**Projections des paiements au FMI <sup>2/</sup>****(Millions de DTS; sur la base de l'utilisation présente des ressources et des avoirs actuels en DTS) :**

	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>À échoir</u> <u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>
Principal	1,57	3,51	3,87	2,66	1,69
Commissions/intérêts	0,00	0,01	0,03	0,02	0,02
<b>Total</b>	1,57	3,51	3,90	2,68	1,71

<sup>2/</sup> Lorsqu'un pays membre a des obligations financières impayées pendant plus de trois mois, le montant de ces arriérés apparaît dans cette section.**Mise en œuvre de l'Initiative PPTE :**

	<u>Cadre renforcé</u>
I. Engagement de l'aide au titre de l'Initiative PPTE	
Date du point de décision	Mars 2006
Aide engagée	
par tous les créanciers (millions de dollars EU) <sup>1/</sup>	1,574,60
dont : FMI (millions de dollars EU)	7,73
(équivalent en millions de DTS)	5,40
Date du point d'achèvement	Jan. 2010
II. Décaissement de l'aide du FMI (en millions de DTS)	
Montant décaissé au pays membre	5,40
Aide intérimaire	0,90

Solde au point d'achèvement	4,49
Décaissement additionnel de revenus d'intérêts <sup>2/</sup>	0,86
<b>Total des décaissements</b>	<b>6,26</b>

<sup>1/</sup> L'aide engagée dans le cadre de l'initiative initiale est exprimée en valeur actualisée nette (VAN) au point d'achèvement, et l'aide engagée dans le cadre de l'initiative renforcée, en VAN au point de décision. De ce fait, ces deux montants ne peuvent pas être additionnés.

<sup>2/</sup> En vertu du cadre renforcé, un décaissement supplémentaire est effectué au point d'achèvement; il correspond aux revenus d'intérêts sur le montant engagé au point de décision mais non décaissé durant la période intérimaire.

#### **Mise en œuvre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) :**

I. Dette admissible à l'IADM (millions de DTS) <sup>1/</sup>	7,86
Financement par le compte de fiducie de l'IADM	4,79
Reliquat des ressources de l'initiative PPTE	3,07
II. Allègement de dette par mécanisme (millions de DTS)	

#### Dette admissible

<u>Date de décaissement</u>	<u>CRG</u>	<u>FFRPC</u>	<u>Total</u>
Janvier 2010	S.O.	7.86	7.86

<sup>1/</sup> L'IADM fournit aux pays membres admis à en bénéficier un allègement intégral de leur dette. L'aide sous forme de dons au titre de l'IADM et de l'initiative PPTE porte sur l'intégralité de l'encours de la dette envers le FMI à fin 2004 qui reste exigible au moment où le pays remplit les conditions nécessaires pour en bénéficier.

#### **Allègement de la dette après une catastrophe (ADAC) : sans objet**

**Point de décision** : point auquel le FMI et la Banque mondiale déterminent si un pays est admissible à une aide au titre de l'Initiative PPTE et décident du montant de l'aide à engager.

**Aide intérimaire** : montant décaissé en faveur d'un pays entre le point de décision et le point d'achèvement. Cette assistance peut atteindre 20 % du montant annuel et 60 % du montant total de l'aide engagée au point de décision (ou 25 % et 75 %, respectivement, dans des circonstances exceptionnelles).

**Point d'achèvement** : point auquel un pays reçoit le reliquat de l'aide engagée au point de décision, ainsi qu'un complément au titre des revenus d'intérêts, tel que défini à la note 2 ci-dessus. La date du point d'achèvement dépend de l'application de réformes structurelles clés préalablement convenues (c'est-à-dire point d'achèvement flottant).

#### **Évaluation des sauvegardes :**

Conformément à la politique des sauvegardes applicable aux banques centrales régionales, une évaluation quadriennale des sauvegardes de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) est en cours. L'évaluation, qui a inclus une mission à Yaoundé du 20 au 29 mars 2013, s'inscrit dans le contexte des activités frauduleuses qui ont été découvertes au bureau de la BEAC à Paris en 2009 et des audits spéciaux engagés ensuite par les autorités de la BEAC qui

ont permis de détecter des problèmes de gouvernance et des défaillances du contrôle. Pour sa part, la BEAC a adopté un plan d'action dans le but de réformer sa propre gouvernance, de consolider les principales sauvegardes et de renforcer ses capacités. En outre, la BEAC et le FMI se sont entendus sur une série de mesures reproductibles devant servir à se prononcer sur la poursuite des revues périodiques des programmes avec les pays faisant appel aux ressources du FMI. Une synthèse des résultats des évaluations en cours sera communiquée une fois les travaux achevés.

### **Régime de change**

La monnaie du Congo, le franc CFA, est rattachée à l'euro au taux fixe de 655,95 francs CFA pour 1 euro. Le Congo n'impose aucune restriction aux paiements et transferts au titre des transactions internationales courantes.

**Assistance technique**

<b>Assistance technique reçue 2010–2013</b>			
<b>Objet</b>	<b>Département</b>	<b>Membre des services du FMI</b>	<b>Date</b>
Administration des douanes	FAD	Yves Michel Soler	Juin 2013
Gestion des finances publiques	AFRITAC	Christophe Maurin	Juin 2013
Gestion des finances publiques	FAD	Maximilien Pierre Queyranne	Décembre 2012
Préparation du budget et SIIGF	FAD	Nicolas Marcel Botton	Décembre 2012
Gestion des finances publiques	AFRITAC	Blaise Yehouenou	Juin 2012
Administration de la TVA	AFRITAC	Louis René Ossa	Mai 2012
Administration des douanes	AFRITAC	Ives Soler	Avril 2012
Opérations du Trésor	AFRITAC	Jean Pierre le Boudier	Avril 2012
Administration des douanes	FAD	Gilles Parent, Yves Soler et Christian Breemeersch	Janvier 2012
Comptes nationaux	AFRITAC	Maxime Bonkougou et Hubert Gbossa	Janvier 2012
Opérations du Trésor	AFRITAC	Blaise Yèhouénou et Eric Brintet	Janvier 2012
Administration de l'impôt	AFRITAC	René Ossa	Septembre 2011
Comptes nationaux	AFRITAC	Hubert Gbossa	Septembre 2011
Gestion de trésorerie	AFRITAC	Jean Pierre le Boudier et Éric Brintet	Juillet 2011
Conformité de la loi de finances avec les directives de la CEMAC	AFRITAC	Abdoulahi Mfoubout et Bruno Imbert.	Juillet 2011
Réforme de la politique fiscale	FAD	Mario Mansour (Chef)	Février 2011
Amélioration du processus budgétaire	AFRITAC	Abdoulahi Mfoubout (Chef)	Février 2011
Comptes nationaux	AFRITAC	Hubert Gbossa	Janvier 2011
Comptes nationaux	AFRITAC	Maxime Bonkougou	Octobre 2010
Comptes nationaux	AFRITAC	Hubert Gbossa	Avril 2010
Définition des dépenses de réduction de la pauvreté	AFRITAC	Jean Pierre Nuenang	Mars 2010
Administration de l'impôt. Renforcement des capacités de l'autorité des recettes intérieures	AFRITAC	Philippe Laurent	Février 2010

### **Consultations au titre de l'article IV**

Depuis l'expiration de l'accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) en août 2011, les consultations au titre de l'article IV avec le Congo s'effectuent selon un cycle de 12 mois, suivant la décision du Conseil d'administration relative au cycle des consultations au titre de l'article IV. Les derniers entretiens dans le cadre des consultations au titre de l'article IV ont eu lieu à Brazzaville du 15 au 25 mai 2012. Le rapport des services du FMI (Rapport no 12/283, [www.imf.org](http://www.imf.org)) a été examiné par le Conseil d'administration le 27 juin 2012.



## PLAN D'ACTION CONJOINT BANQUE MONDIALE-FMI

Les équipes du FMI et de la Banque mondiale se tiennent mutuellement informées des questions macroéconomiques et structurelles importantes. Leur coopération et leur coordination portent notamment sur les aspects suivants :

**Consultations au titre de l'article IV.** Des représentants de la Banque mondiale ont pris part aux réunions de la mission du FMI de 2013 au titre de l'article IV.

- **Plan d'action conjoint** : les équipes du FMI et de la Banque mondiale se sont rencontrées en mai 2013 pour examiner leurs plans et les domaines où elles peuvent coopérer (voir résumé ci-dessous). Les principaux points d'intérêt de l'équipe de la Banque mondiale sont les suivants : i) accroître l'efficacité des dépenses publiques en procédant à un examen de ces dépenses et en évaluant le programme d'investissement; ii) améliorer le climat des affaires grâce à un plan d'action exécuté avec la Société financière internationale (IFC), et iii) mieux partager la croissance grâce à des programmes de transferts monétaires conditionnels. L'équipe du FMI continuera d'apporter une aide par le biais de la surveillance dans le cadre des consultations au titre de l'article IV et de l'assistance technique.
- **Analyse de viabilité de la dette** : une analyse complète de viabilité de la dette est établie conjointement par les deux équipes dans le cadre des consultations de 2013 au titre de l'article IV; une analyse complète ou une mise à jour sera effectuée aussi en 2014.

<b>RÉPUBLIQUE DU CONGO : PLAN D'ACTION CONJOINT DU FMI ET DE LA BANQUE MONDIALE</b> <b>Au 19 juillet 2013</b>		
<b>Titre</b>	<b>Produits</b>	<b>Date prévue</b>
Programme de travail de la Banque mondiale pour les 12 prochains mois	Dispositif de protection sociale	2013-14
	Amélioration du climat des affaires	2013-14
	Appui à la diversification de l'économie	2013-14
	Renforcement des capacités en matière de transparence et de gouvernance	2013-14
	Examen des dépenses publiques et amélioration du programme d'investissements publics	2013-14
Programme du FMI pour les 12 prochains mois	Consultations au titre de l'article IV	Août 2014
Demande du FMI à la Banque mondiale	Document-projet à l'appui de la diversification de l'économie	Reçu
	Document-programme du projet transparence et gouvernance II	Reçu
	État des lieux sur le projet dispositif de sécurité sociale	2013-14
	État des lieux sur le projet climat des affaires	2013-14
	État des lieux sur l'examen des dépenses publiques et de l'amélioration du programme d'investissements publics	2013-14
Demande de la Banque mondiale au FMI	État des lieux sur les composantes macroéconomiques des documents-projet	2013-14
Produits conjoints pour les 12 prochains mois	Analyse de viabilité de la dette	Juillet 2013
	Analyse de viabilité de la dette	Juin 2014

# QUESTIONS STATISTIQUES

(Au 19 juillet 2013)

## Évaluation de l'adéquation des données aux fins de la surveillance

**Généralités** : Les données communiquées par les autorités présentent des lacunes, mais elles restent globalement suffisantes pour assurer la surveillance. Depuis l'expiration du programme appuyé par la FEC en 2011, les données sont communiquées au FMI avec de longs retards, parfois de six mois, en raison de longues procédures et de faibles capacités. Une coordination insuffisante entre les différents organismes publics et avec les institutions régionales va à l'encontre de la cohérence et de la disponibilité des données. Depuis l'apparition des problèmes de gouvernance à la BEAC, la communication en temps opportun des données relatives au secteur financier est compromise. L'assistance technique a permis d'accomplir des progrès, et les autorités prennent des mesures pour consolider ces progrès et renforcer davantage les capacités statistiques.

**Comptes nationaux** : Les données de comptabilité nationale sont déficientes et présentent des discordances, à la fois internes et avec la balance des paiements. La Direction générale de la statistique (DGS) du Ministère des finances remet aux missions du FMI une ventilation du PIB, en termes à la fois nominaux et réels, par dépenses et secteurs. Dans le contexte de transition vers le SCN93, la DGS a achevé les estimations de la comptabilité nationale pour 2005 (nouvelle année de base) et pour 2006-07 avec le concours de l'expert résident et de l'AFRITAC Centre. Les autorités révisent actuellement avec l'AFRITAC Centre les estimations des comptes nationaux de 2000 à 2010. Les données annuelles sur l'emploi dans l'administration centrale peuvent être obtenues auprès du Ministère des finances. À la faveur des réformes structurelles mises en œuvre dans le cadre du programme post-conflit, les autorités ont réalisé un audit des agents de la fonction publique.

**Statistiques des prix** : Les variations des prix des produits de base consommés par les ménages sont relevées dans la capitale, Brazzaville, et à Pointe-Noire, le centre de l'activité économique. Les données sont établies chaque mois. En août 2010, les autorités ont mis en place un nouvel IPC avec de nouvelles pondérations et une nouvelle composition du panier de biens et services. Ce nouvel IPC est harmonisé avec celui des autres États membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

**Statistiques des finances publiques** : Les données sont communiquées de manière sporadique depuis fin 2011. Les autorités ont mis en place récemment un système centralisé de déclaration pour améliorer le suivi de l'exécution du budget et la disponibilité en temps voulu des données. Le résultat de cette initiative reste à voir. Des progrès sont en cours pour accroître l'exhaustivité des données grâce à l'adoption de pratiques systématiques d'établissement des données, et des mesures ont été prises pour informatiser l'enregistrement de la chaîne de la dépense. Toutefois, la comptabilisation du financement budgétaire dans le TOFE est incomplète, ce qui donne lieu à des écarts statistiques considérables et inexplicables. La Caisse congolaise d'amortissement (CCA) établit des données complètes sur l'encours de la dette extérieure publique, y compris les arriérés et leur composition, ainsi que des projections détaillées du montant exigible au titre du service de la dette. Ces données sont fournies aux

missions du FMI. Toutefois, les données sur l'encours de la dette ne peuvent pas être rapprochées facilement des données de flux dans les comptes budgétaires. La CCA établit également des données sur la dette intérieure. Des problèmes subsistent en ce qui concerne le rapprochement des statistiques budgétaires et monétaires. Il n'existe pas de base de données centralisée et complète des opérations des entreprises publiques.

**Statistiques monétaires** : La BEAC communique des statistiques sur la monnaie, les taux d'intérêt et les taux de change pour publication dans IFS, quoique avec retard. En 2007, la BEAC a lancé un projet visant à adopter la méthodologie du Manuel de statistiques monétaires et financières (MSMF) pour les statistiques monétaires des pays membres de la CEMAC. Dans le cadre de ce projet, elle a organisé un atelier régional en décembre 2007 pour finaliser l'adaptation des données-source obtenues des banques commerciales aux concepts et au cadre du MSMF. À cette occasion, le Département des statistiques a fourni des recommandations et des conseils. Il reste à la BEAC à transmettre ses données en utilisant le formulaire normalisé. Après les problèmes de gouvernance qui ont été découverts en 2009 à la BEAC, la communication de données sur les indicateurs du système financier a été compromise. Les mouvements considérables de billets émis par la BEAC entre les pays membres de la CEMAC risquent de nuire à l'exactitude des statistiques monétaires. Toutefois, la République du Congo n'est que modérément touchée par ces mouvements : 10 % des billets émis au Congo par la direction nationale de la BEAC circulent au Cameroun et 2 % au Gabon, tandis que circulent en République du Congo 0,9 % des billets du Cameroun et 1,9 % de ceux du Gabon. Les mouvements de billets entre la République du Congo et les pays membres de la CEMAC autres que le Cameroun et le Gabon sont très limités. Il y a aussi des retards considérables en ce qui concerne les données sur la solidité du système bancaire.

**Balance des paiements** : La BEAC produit des données sur la balance des paiements, mais il y a des retards et des discordances importantes avec d'autres ensembles de données. L'opacité qui entoure certaines transactions dans le secteur pétrolier ajoute un facteur d'imprécision. Les données de balance des paiements pour la période allant de 1995 à 2005 sont publiées dans IFS, et le Département des statistiques collabore avec les autorités pour mettre à jour les séries statistiques. En février 2007, une mission du Département des statistiques chargée de faire un suivi sur les statistiques de la balance des paiements a formulé un certain nombre de recommandations visant à améliorer le dispositif institutionnel d'établissement et de validation des statistiques de balance des paiements. Les progrès en la matière ont été lents, ce qui a retardé la mise au point des données de balance des paiements pour 2005–10. Le comité de la balance des paiements, chargé du rapprochement des données, a validé la balance des paiements pour 2008. Pour les années suivantes, la validation est en attente car le comité ne se réunit pas régulièrement.

### **Normes et qualité des données**

La République du Congo participe au système général de diffusion des données (SGDD) depuis le 5 novembre 2003. Les métadonnées figurant au tableau d'affichage des normes de diffusion (TAND) du FMI n'ont toutefois pas été mises à jour ni certifiées depuis 2003. Aucun RONG données n'est disponible.

**Communication des données au Département des statistiques**

La République du Congo a communiqué (en septembre 2008) des statistiques de finances publiques au Département des statistiques pour les exercices 2004 et 2005 en utilisant le modèle du MSFP 2001; les données de la période 2006–10 ont accusé du retard. Les données budgétaires à fréquence élevée n'ont pas encore été communiquées pour être publiées dans IFS. L'établissement des statistiques de finances publiques à transmettre au FMI devrait s'effectuer en étroite collaboration avec les services chargés des statistiques sur les opérations financières de l'État.

**RÉPUBLIQUE DU CONGO – TABLEAU DES INDICATEURS COMMUNÉMENT REQUIS AUX  
FINS DE LA SURVEILLANCE  
Au 19 juillet 2013**

	Date de la dernière observation	Date de réception	Fréquence des données <sup>7</sup>	Fréquence de déclaration <sup>7</sup>	Fréquence de publication <sup>7</sup>
Taux de change	Présente	Présente	Q	Q	Q
Actifs et passifs de réserves de change des autorités monétaires <sup>1</sup>	Mars 2013	Juin 2013	M	M	M
Monnaie centrale	Mars 2013	Juin 2013	M	M	M
Monnaie au sens large	Mars 2013	Juin 2013	M	M	M
Bilan de la banque centrale	Mars 2013	Juin 2013	M	M	M
Bilan consolidé du système bancaire	Mars 2013	Juin 2013	M	M	M
Taux d'intérêt <sup>2</sup>	Décembre 2012	Mars 2013	M	M	M
Indice des prix à la consommation	Février 2013	Avril 2013	M	M	M
Recettes, dépenses, solde et composition du financement <sup>3</sup> – administration centrale <sup>4</sup>	ND	ND	ND	ND	ND
Recettes, dépenses, solde et composition du financement <sup>3</sup> – administration centrale	Mars 2013	Mai 2013	M	M	M
Encours de la dette contractée ou garantie par l'administration centrale <sup>5</sup>	Décembre 2012	Mars 2013	T	T	T
Solde des transactions extérieures courantes	Décembre 2012	Mai 2013	A	A	A
Exportations et importations de biens et services	Décembre 2012	Mai 2013	A	A	A
PIB/PNB	Décembre 2012	Mai 2013	A	A	A
Dette extérieure brute	Décembre 2012	Mars 2013	T	T	T
Position extérieure globale	...	...	ND	ND	ND

<sup>1</sup> Y compris les avoirs de réserves donnés en garantie ou autrement grevés, ainsi que les positions nettes sur dérivés.  
<sup>2</sup> Comprend les taux de marché et les taux officiels, y compris les taux d'escompte, les taux du marché monétaire et les taux des bons du Trésor, des billets et des obligations.  
<sup>3</sup> Financement étranger, bancaire intérieur et non bancaire intérieur.  
<sup>4</sup> L'ensemble des administrations publiques comprend l'administration centrale (fonds budgétaires et extrabudgétaires et caisses de sécurité sociale) et les administrations d'États fédérés ou locales.  
<sup>5</sup> Y compris la composition par monnaie et par échéance.  
<sup>6</sup> Y compris la position brute de l'actif et du passif financier envers des non-résidents.  
<sup>7</sup> Quotidienne (Q), hebdomadaire (H), mensuelle (M), trimestrielle (T), annuelle (A), irrégulière (I), non disponible (ND).



# RÉPUBLIQUE DU CONGO

## RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES CONSULTATIONS DE 2013 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — ANALYSE DE VIABILITE DE LA DETTE

Approuvé par  
**Anne-Marie Gulde-Wolf et**  
**Masato Miyazaki (FMI) et**  
**Marcelo Géogale et Jeffrey Lewis (IDA)**

Préparé par les services du Fonds monétaire  
international et de la Banque mondiale<sup>1</sup>

*Depuis la dernière analyse de viabilité de la dette (AVD) réalisée en 2011 (EBS/11/118, Supplément 1), les perspectives de la dette du Congo se sont encore renforcées. Dans le scénario de référence de l'AVD courante, tous les indicateurs d'endettement sont nettement inférieurs, d'après les projections, aux seuils indicatifs; et les tests standards de résistance ne résultent pas dans le dépassement de ces seuils. Ainsi, le risque de surendettement de la République du Congo reste faible. Cependant, l'économie continue d'être vulnérable aux chocs extérieurs et notamment aux variations préjudiciables des prix du pétrole. Il convient donc pour accroître la résistance de l'économie de redoubler d'efforts pour promouvoir sa diversification en dehors du pétrole ; il convient également d'assurer la viabilité du budget et de la dette au moyen et long termes, notamment en se limitant à des politiques d'emprunt prudentes.*

---

<sup>1</sup> Les équipes des services étaient composées de Rossen Rozenov et de Ivohasina Razafimahefa du FMI et d'Emmanuel Pinto Moreira de la Banque mondiale.

## GENERALITES

### 1. Le stock de la dette extérieure du Congo a nettement baissé grâce à un allègement exhaustif de la dette au titre des initiatives PPTE et IADM.

Comme noté dans l'AVD précédente, le Congo a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE en janvier 2010 et a pu économiser un montant estimé à 1,9 milliard de dollars sur le total du service de sa dette ; sa

dette publique extérieure brute a baissé à près de 20 % du PIB à la fin de 2010 (partant d'environ 55 % du PIB en 2009).<sup>2</sup> Le ratio de la dette au PIB a progressé à 25 % du PIB en 2012, ce qui tient compte des nouveaux emprunts, notamment des décaissements élevés dans le cadre d'un accord de prêt bilatéral avec la Chine contracté en 2006. Les créanciers bilatéraux représentent

	2009	2010	2011	2012
	(En Milliards de FCFA)			
Créanciers multilatéraux	238.6	226.9	90.0	96.9
Créanciers bilatéraux	1,533.7	291.1	956.3	1,143.1
Dette commerciale	699.4	685.2	520.8	517.0
Total	2,471.8	1,203.2	1,567.1	1,757.0
	(En pourcentage)			
Créanciers multilatéraux	9.7	18.9	5.7	5.5
Créanciers bilatéraux	62.0	24.2	61.0	65.1
Dette commerciale	28.3	56.9	33.2	29.4
Total	100.0	100.0	100.0	100.0

1/ Arriérés non inclus.

actuellement près des deux tiers de la dette totale (Tableau du texte 1). La dette publique intérieure est relativement faible à 6 % du PIB et comprend essentiellement des arriérés, notamment des arriérés de salaire envers les employés des secteurs sociaux. Un audit des arriérés intérieurs de l'État est en cours ; un plan de remboursement sera mise au point une fois que l'encours des montants sera confirmé.

### 2. La viabilité de la dette du Congo devrait être évaluée dans le contexte des actifs substantiels du pays.

Les dépôts de l'État à la BEAC s'élevaient à environ 20 % du PIB à la fin de 2012; l'État a également des dépôts à l'étranger et a consenti des prêts à certains pays africains (pour un montant total estimé à environ 29 % du PIB); par conséquent la position d'endettement nette du Congo est négative. Sa solide position extérieure reflète l'impact du prix du pétrole qui reste élevé depuis l'allègement de la dette en 2010 au titre des initiatives PPTE et IADM. Alors que l'État continue d'épargner une partie des recettes pétrolières et de renforcer ses avoirs extérieurs, la dette publique nette devrait rester négative jusqu'à l'horizon des projections. Par rapport au PIB, la position d'endettement nette devrait, d'après les projections, atteindre en 2022 un pic équivalant à 105 % négatifs du PIB puis baisser progressivement par la suite sous l'effet de la baisse des recettes pétrolières.

<sup>2</sup> Communiqué de presse N° 10/20, 28 janvier, 2010.



## HYPOTHÈSES SOUS-JACENTES

**5. Le cadre macroéconomique à moyen et long terme qui sous-tend l'AVD est conforme au scénario de référence présenté dans le rapport des services du FMI pour les consultations de 2013 au titre de l'article IV.** Une synthèse des principales hypothèses et projections pour les variables macroéconomiques clés est présentée dans l'Encadré 1. L'activité économique devrait rester dynamique, tirée principalement par le secteur non pétrolier. Même s'il est prévu que la production pétrolière fluctue autour des niveaux actuels jusqu'en 2018, la croissance dans le secteur non pétrolier devrait, d'après les projections, rester robuste, ce qui reflète le développement des secteurs du bâtiment, de l'agriculture et des services. Les autorités devraient entreprendre d'importantes dépenses d'investissement initiales pour combler le déficit d'infrastructure du pays. Une fois atteint le seuil du stock de capital public correspondant au niveau des pays à revenu intermédiaire, les investissements publics diminueraient progressivement à mesure que les investissements privés s'intensifient, attirés par une base d'infrastructure plus propice. La croissance serait appuyée par cette dynamique. Par rapport au cadre macroéconomique qui sous-tend l'AVD de 2011, la principale différence a trait aux conditions supposées des emprunts extérieurs, notamment s'agissant des décaissements de prêts dans le cadre du partenariat bilatéral stratégique avec la Chine, qui ont été révisées à la suite des dernières discussions avec les autorités. Dans le secteur minier, compte tenu des grandes incertitudes, une démarche conservatrice est adoptée. On suppose que seul un projet de minerai de fer du Congo en cours de développement devrait atteindre la phase de production, ce qui maintiendrait la production et l'activité à un niveau relativement faible. L'élimination des goulots d'étranglement que posent les infrastructures spécifiques au secteur, notamment les transports, doperait nettement la croissance à plus long terme au prix d'investissements initiaux substantiels.

**6. Dans le scénario de référence, le solde du compte courant devrait rester positif à moyen terme.** Cela entraîne une nouvelle augmentation des réserves internationales mais pas de besoin pressant de financement extérieur pour l'économie. Conformément à ces projections, les nouveaux emprunts extérieurs à moyen terme seraient largement limités à un second prêt bilatéral de la Chine pour un montant d'un milliard de dollars, pour lequel les négociations sont en cours. On suppose que les décaissements auront lieu sur quatre années à compter de 2013 et que les termes et conditions concessionnels seront identiques à ceux du prêt chinois existant. À plus long terme, à mesure que la baisse des exportations de pétrole est plus marquée et que les recettes d'exportations hors pétrole ne sont plus en mesure de compenser la perte, un financement supplémentaire sera nécessaire. La présente AVD suppose que le financement de l'écart serait obtenu à des conditions concessionnelles, quoiqu'avec un élément donc légèrement inférieur à celui du prêt actuel de la Chine.

### Encadré 1. République du Congo : Principales hypothèses macro-économiques

- **Croissance du PIB réel** : D'après les projections, le secteur non pétrolier devrait connaître une croissance robuste de 7,5 % en 2013–20, tirée par le bâtiment, l'agriculture et les services ; la croissance se stabiliserait ensuite à environ 5 %. En dépit d'un potentiel important, on suppose que la production minière ne provient que d'un seul projet, compte tenu des incertitudes qui entourent les autres projets (y compris la demande mondiale atone et la nécessité d'investissements importants dans l'infrastructure). Ainsi, la production démarrerait timidement en 2013 à 120 000 tonnes, progresserait à 2 millions de tonnes en 2015, puis se stabiliserait à une projection conservatrice de 7 millions de tonnes à compter de 2017.
- **Production et prix du pétrole** : On suppose que la production pétrolière devrait fluctuer aux environs de 100 millions de barils par an en 2013–18. Sur la base des licences existantes, la production devrait baisser de 15 millions de barils par an en 2019–32, ce qui déboucherait sur une chute de la production annuelle de 100 millions de barils en 2012 à environ 10 millions de barils d'ici à 2032. D'après les projections, les prix des marchés internationaux devraient baisser d'environ 3 % par an en 2013–18 ; ensuite, la présente analyse suppose des prix constants en termes réels.
- **Inflation**: Suite à une brutale accélération à 7,5 % (en glissement annuel) en 2012, l'inflation devrait chuter à 4,1 % d'ici à la fin de 2013 car l'impact des chocs liés à l'explosion du dépôt de munitions en 2012 se dissipera. À moyen terme, l'inflation devrait, d'après les projections, progressivement baisser en deçà des critères de convergence de la CEMAC de 3 %.
- **Solde du compte courant** : La fluctuation du solde du compte courant est imputable essentiellement à la dynamique des exportations et des importations dans les secteurs pétrolier et minier. Le solde devrait être positif jusqu'en 2018, étayé par le secteur pétrolier ; toutefois, un déficit grandissant apparaîtrait ensuite, car la production de minerai de fer actuellement prise comme hypothèse ne serait pas suffisante pour compenser la baisse de la production pétrolière.
- **Solde budgétaire** : Les autorités devraient continuer à adhérer à la règle budgétaire introduite en 2013. Suite à la rapide augmentation des dépenses en 2012, la consolidation fiscale reprendrait en 2013 et se poursuivrait du moyen au long terme. Le déficit primaire non pétrolier de base s'améliorerait d'environ 63 % du PIB non pétrolier en 2012 à 27 % en 2018 et à environ 4 % à long terme.
- **Financement extérieur** : À moyen terme, on suppose un second accord avec la Chine, avec des décaissements totaux d'un milliard de dollars en 2013–16. Ces décaissements financeraient les efforts de reconstruction à la suite des explosions du dépôt de munitions de 2012 et contribueraient à combler les déficits d'infrastructures et de compétences du Congo. L'accord devrait être hautement concessionnel, similaire à celui qui a été conclu en 2006. À long terme, les emprunts extérieurs seraient nécessaires pour assurer un minimum d'investissements publics équivalant à environ 6 % du PIB.

**7. Les perspectives macroéconomiques sont soumises à des risques.** Le scénario de référence s'articule autour d'hypothèses relativement favorables relatives aux prix des produits de base et à la concessionnalité continue des nouveaux emprunts du secteur public. De même, l'économie congolaise est hautement vulnérable à des chocs extérieurs, notamment à une chute des prix du pétrole ou à un ralentissement de la demande des partenaires commerciaux. L'État a accumulé suffisamment de réserves budgétaires et extérieures pour atténuer les effets immédiats de ces chocs. Pour autant, une aggravation persistante des termes de l'échange ou de la demande extérieure pourrait déclencher de graves déséquilibres et exiger des emprunts supplémentaires pour éviter une contraction brutale du revenu, ce qui pourrait avoir des conséquences négatives pour la viabilité de la dette.

## ANALYSE DE LA VIABILITE DE LA DETTE EXTERIEURE

**8. Tous les indicateurs d'endettement du Congo sont inférieurs aux seuils indicatifs du fardeau de la dette spécifique au pays.** Le cadre de viabilité de la dette (CVD) conjoint de la Banque mondiale et du FMI pour les pays à faible revenu classe le Congo dans la catégorie des «pays à faibles résultats», sur la base de la qualité des politiques et des institutions du pays tels que mesurés par la moyenne sur trois ans des notations de l'Évaluation politique et institutionnelle des pays (CPIA) de la Banque mondiale. Les seuils de viabilité de la dette sont par conséquent inférieurs à ceux de pays qui évoluent dans un solide environnement de politique économique (Tableau du texte 2). Il demeure que compte tenu du faible niveau d'endettement extérieur et du renforcement des indicateurs de la capacité de remboursement, les ratios de l'encours de la dette et du service de la dette restent confortablement dans les limites d'une dette soutenable pour toute la période des projections dans le scénario de référence.

**9. Dans les tests de résistance, les seuils indicatifs ne sont pas non plus dépassés.** Les tests paramétrés standards qui examinent les conséquences des différents chocs pour la trajectoire de la dette et du service de la dette sur la base de la volatilité historique du pays ne font apparaître qu'une progression modérée des indicateurs du fardeau de la dette (graphique 1). Pour tous les indicateurs, à l'exception du ratio du service de la dette aux recettes, le scénario le plus extrême est associé à un choc aux exportations. Une baisse des exportations à un niveau équivalant à un écart type en dessous de la moyenne historique dans les deux premières années de la période de projection causerait l'augmentation du ratio de la VA de la dette au PIB d'environ quatre points de pourcentage et du ratio de la VA de la dette aux exportations de 10 points de pourcentage au niveau du pic.<sup>1</sup> Dans le scénario historique, qui calcule les indicateurs de la dette en supposant que les variables clés sont à leur moyenne historique de 10 ans, tous les ratios d'endettement baissent très rapidement. Cependant, comme le montrait l'AVD précédente, ce scénario est moins pertinent pour les pays riches en

<sup>1</sup> La vulnérabilité provient de la part très importante qu'occupe le pétrole dans les exportations du Congo et de la grande volatilité des prix et de la production du pétrole.

ressources naturelles puisque les tendances passées ne sont pas toujours un bon indicateur des résultats futurs.<sup>2</sup>

Tableau du texte 2. Cadre de Viabilité de la Dette : Seuils indicatifs					
	VAN de la Dette			Service de la Dette	
	Exportations	PIB	Recettes	Exportations	Recettes
Faible (CPIA ≤ 3.25)	100	30	200	15	18
Moyen (3.25 < CPIA < 3.75)	150	40	250	20	20
Fort (3.75 ≤ CPIA)	200	50	300	25	22

## ANALYSE DE LA VIABILITE DE LA DETTE PUBLIQUE

**10. Ajouter une dette publique intérieure à la dette extérieure ne modifie pas les résultats de l'analyse.** Eu égard au faible niveau de la dette intérieure publique et garantie par l'État (PGE) du Congo et à l'absence d'accès aux marchés privés, l'évolution des indicateurs du total de la dette publique suit globalement celle de la dette extérieure dans le scénario de référence. Le choc le plus extrême (dans ce cas, la croissance du PIB réel en 2013–14 fixée à un écart type en-dessous de sa moyenne historique) relève nettement le ratio de la VA de la dette au PIB à plus de 50 % dans les années qui suivent la période des projections; il se stabilise à ce niveau. Une croissance du PIB plus faible en permanence aura un effet similaire, quoique moins marqué, sur les ratios d'endettement. Les résultats des tests paramétrés doivent être interprétés avec prudence car ils ne saisissent pas de manière adéquate l'accumulation d'actifs par l'État qui, dans le cas du Congo, sont très importants, notamment dans les années initiales d'excédents primaires élevés.

## CONCLUSIONS

**11. L'AVD montre que la République du Congo continue de faire face à un faible risque de surendettement, sans changements depuis l'AVD de 2011.** Tous les indicateurs de la dette extérieure sont bien inférieurs aux seuils indicatifs spécifiques aux pays dans le scénario de référence et aucun de ces seuils ne sont franchis dans le cadre des différents tests de résistance standards. Il est peu probable que le Congo ait recours à des emprunts extérieurs importants dans un avenir proche, compte tenu du niveau confortable de réserves qui pourraient être utilisées comme tampon pour lisser la consommation en période de difficultés économiques. Il est donc important que le gouvernement s'en tienne à son cadre budgétaire à

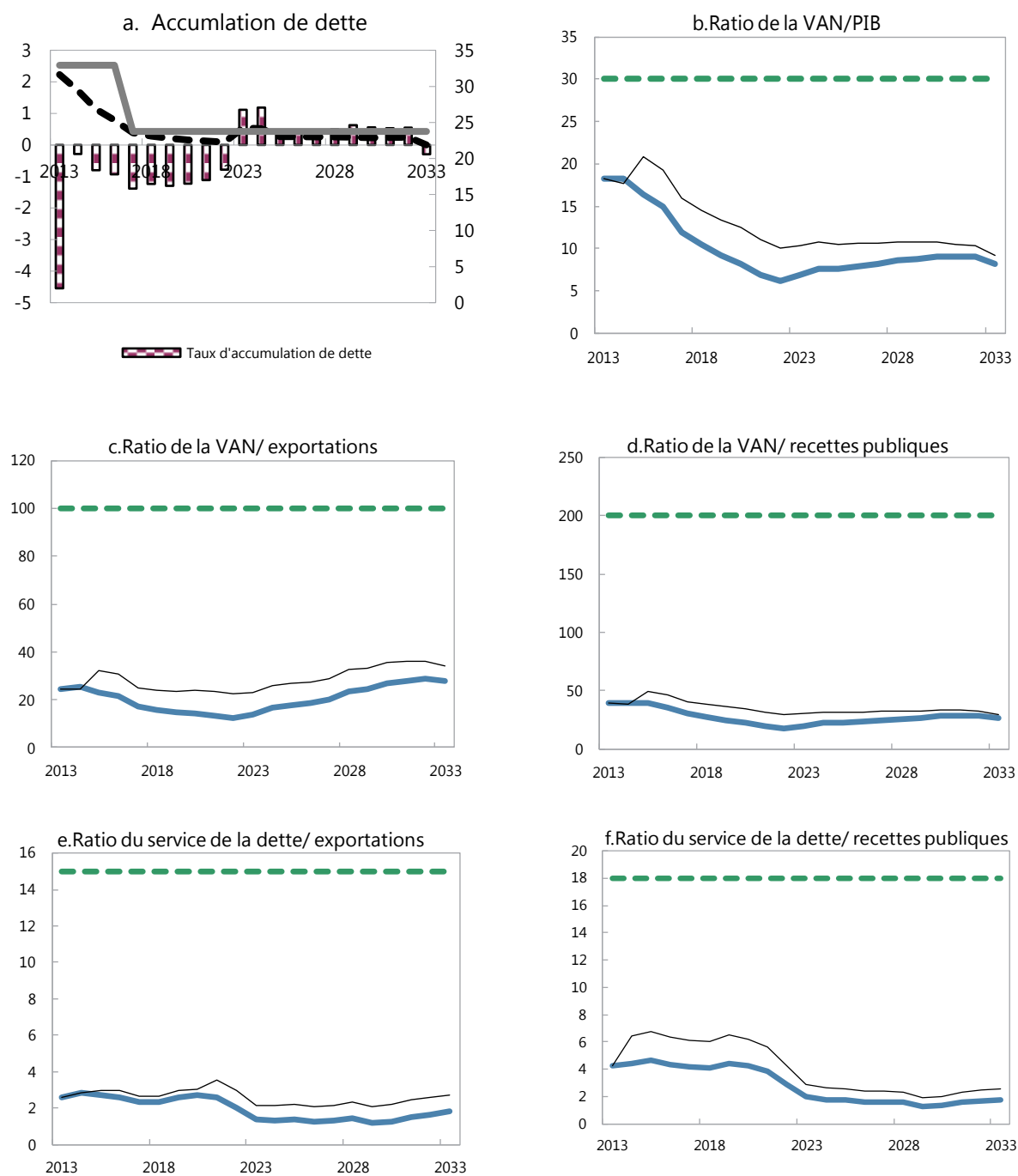
<sup>2</sup> Par conséquent, le scénario historique n'apparaît pas sur le graphique. Qui plus est, la dynamique de la dette dans ce scénario se traduit par des indicateurs négatifs d'endettement.

moyen terme et épargne les recettes excédentaires conformément à la règle budgétaire adoptée. En cas de besoin d'emprunts supplémentaires, les nouveaux prêts devraient être contractés à des conditions concessionnelles dans toute la mesure du possible afin de préserver la viabilité de la dette.

**12. L'amélioration de la compétitivité et la promotion de la diversification économique sont essentielles pour accroître la résistance aux chocs exogènes.** Comme l'indique l'AVD, les ratios d'endettement du Congo semblent être les plus sensibles à une variation des exportations. Compte tenu de la concentration élevée et de la vulnérabilité de l'économie à des mouvements à la baisse des prix du pétrole, élargir la base économique en favorisant le développement du secteur non pétrolier réduirait la volatilité des exportations et renforcerait la capacité de l'économie congolaise à assurer le service de la dette. A cet égard, le programme national d'amélioration du climat des affaires récemment lancé par les autorités avec l'assistance de la Banque mondiale en vue de renforcer la compétitivité et de diversifier et de doper la croissance, est une mesure bienvenue ; il convient de la mettre en œuvre avec rigueur. Dans le même ordre d'idées, pour remédier à la faiblesse du capital physique et humain du Congo, il faut donner la priorité à l'accroissement de la fiabilité et de la compétitivité de l'approvisionnement en électricité et au renforcement de la qualité des services de transport et de la main-d'œuvre.

**13. Les autorités partagent globalement les conclusions de l'AVD.** Elles expriment leur engagement à mener des politiques d'emprunt extérieur prudentes.

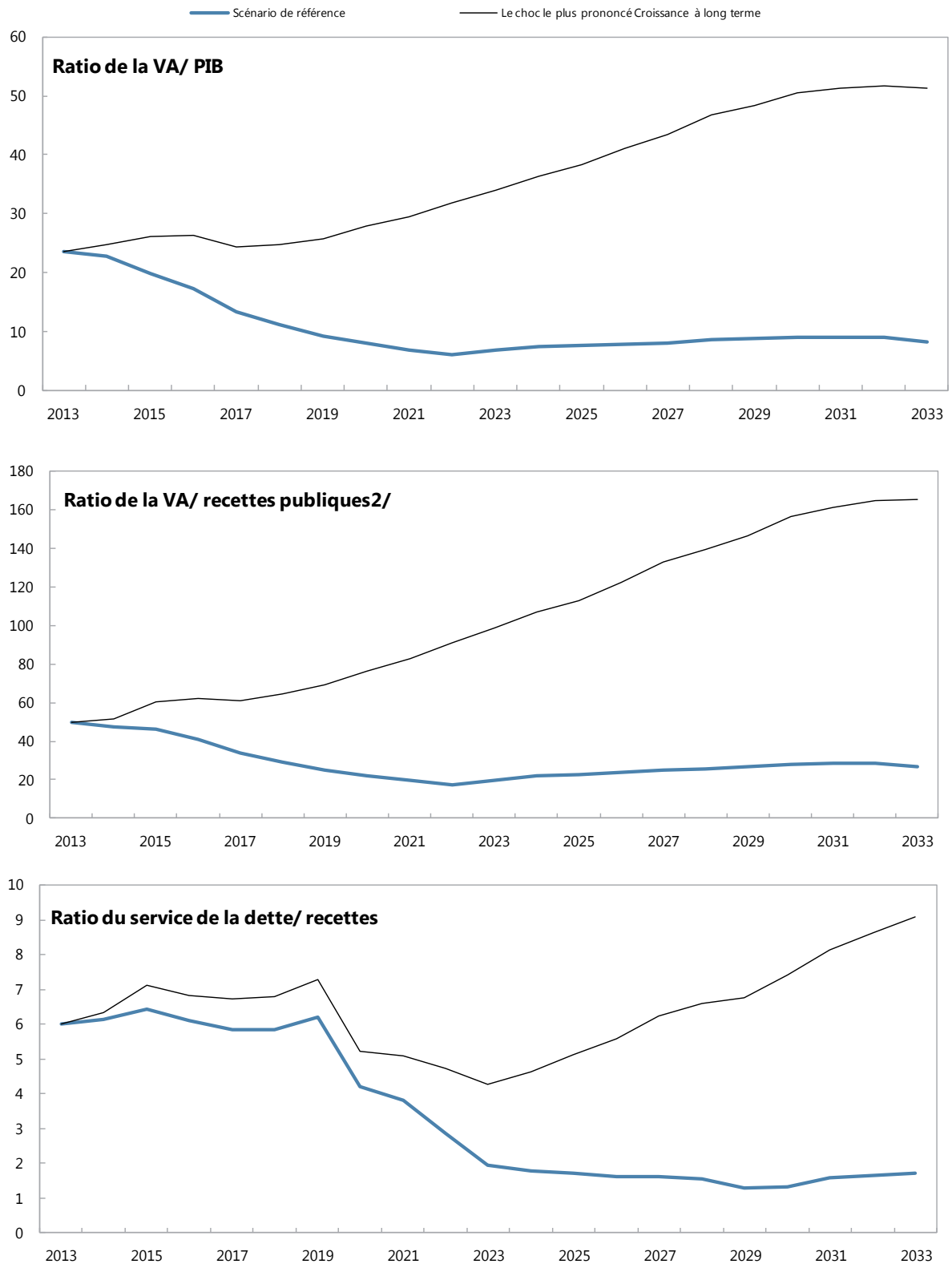
**Graphique 1. République du Congo: Indicateurs d'Endettement Extérieur générés pour les Scénarios Alternatifs 2013–2033 1/**



Sources : Projections et simulations des fonctionnaires du FMI

1/Le test de résilience le plus extrême est celui qui génère le ratio d'endettement le plus élevé en 2023. Le test dans le graphique a. reflète celui du choc Exportations ; dans le graphique b., celui du choc Exportations ; dans le graphique c., celui du choc Exportations ; dans le graphique d., celui du choc Exportations et dans le graphique e., celui du choc une dépréciation survenant une fois.

**Graphique 2. République du Congo: Indicateurs d'Endettement Public Générés par les Scénarios Alternatifs, 2013–2033 1/**



Sources : les données des autorités des pays ; et projections et estimations des fonctionnaires du FMI.

1/ Le test de résilience le plus extrême est celui qui génère le ratio d'endettement le plus élevé en 2023.

2/ Les recettes budgétaires incluent les dons.

**Tableau 1. République du Congo : Cadre de la Viabilité de la Dette Extérieure, Scénario de base, 2010–2033 1/**  
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Chiffres réels			Moyenne Historique	Ecart-type 0	Projections								2013-2018		2019-2033
	2010	2011	2012			2013	2014	2015	2016	2017	2018	Moyenne	2023	2033	Moyenne	
<b>Dette extérieure (nominale) 1/</b>	<b>20.2</b>	<b>23.0</b>	<b>25.2</b>			<b>21.4</b>	<b>21.7</b>	<b>19.6</b>	<b>17.8</b>	<b>14.3</b>	<b>12.5</b>			<b>8.6</b>	<b>10.1</b>	
<i>dont : dette publique et publiquement garantie (PPG)</i>	20.2	23.0	25.2			21.4	21.7	19.6	17.8	14.3	12.5			8.6	10.1	
Variation de la dette extérieure	-34.3	2.8	2.1			-3.8	0.3	-2.1	-1.8	-3.5	-1.8			1.0	-1.1	
Flux créateurs de dette identifiés	-33.0	-12.4	9.0			-9.8	-4.6	1.4	1.3	2.0	5.1			8.4	8.6	
<b>Déficit du compte courant hors intérêts</b>	<b>-4.8</b>	<b>-6.0</b>	<b>1.1</b>	<b>-2.6</b>	<b>5.2</b>	<b>-8.1</b>	<b>-5.2</b>	<b>-0.9</b>	<b>-0.8</b>	<b>-2.7</b>	<b>-0.2</b>			<b>7.3</b>	<b>11.2</b>	9.2
Déficit de la balance des biens et services	-25.5	-27.1	-25.3			-24.1	-22.0	-20.6	-19.6	-23.8	-20.8			-5.3	6.6	
Exportations	82.9	83.8	80.9			75.1	72.0	71.3	69.1	70.1	67.2			50.0	29.6	
Importations	57.4	56.8	55.6			50.9	50.0	50.7	49.5	46.3	46.4			44.8	36.2	
Transferts courants nets (négatifs = entrée)	2.5	2.0	2.8	1.5	1.1	2.0	2.2	2.6	3.1	3.1	3.4			4.6	4.4	4.5
<i>dont : transferts officiels</i>	0.0	-0.4	-0.1			-1.0	-1.1	-0.7	-0.5	-0.3	-0.2			0.0	0.0	
Autres flux du compte courant (négatifs = entrée nette)	18.1	19.0	23.6			14.0	14.5	17.1	15.8	18.0	17.2			8.1	0.2	
<b>Investissements directs étrangers, net (négatifs = entrée de capital)</b>	<b>-18.2</b>	<b>-3.2</b>	<b>6.4</b>	<b>-13.1</b>	<b>11.2</b>	<b>-0.5</b>	<b>1.5</b>	<b>3.7</b>	<b>3.3</b>	<b>6.2</b>	<b>5.8</b>			<b>1.5</b>	<b>-2.2</b>	0.2
<b>Dynamiques endogènes de la dette 2/</b>	<b>-10.0</b>	<b>-3.2</b>	<b>1.5</b>			<b>-1.2</b>	<b>-0.9</b>	<b>-1.4</b>	<b>-1.2</b>	<b>-1.4</b>	<b>-0.5</b>			<b>-0.4</b>	<b>-0.4</b>	
Contribution du taux d'intérêt nominal	0.9	0.2	0.2			0.2	0.2	0.2	0.1	0.2	0.1			0.1	0.1	
Contribution de la croissance du PIB réel	-3.8	-0.6	-0.9			-1.4	-1.0	-1.6	-1.4	-1.6	-0.7			-0.5	-0.4	
Contribution des variations de prix et des taux de change	-7.1	-2.8	2.2			...	...	...	...	...	...			...	...	
<b>Résiduel (3-4) 3/</b>	<b>-1.3</b>	<b>15.2</b>	<b>-6.9</b>			<b>6.0</b>	<b>4.9</b>	<b>-3.5</b>	<b>-3.1</b>	<b>-5.5</b>	<b>-6.8</b>			<b>-7.4</b>	<b>-9.7</b>	
<i>dont : financement exceptionnel</i>	0.0	0.0	-2.1			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	
VA de la dette extérieure 4/	...	...	22.9			18.3	18.3	16.5	14.9	12.0	10.5			6.8	8.2	
En pourcentage des exportations	...	...	28.3			24.3	25.4	23.1	21.6	17.1	15.6			13.6	27.7	
<b>VA de la dette extérieure PPG</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>22.9</b>			<b>18.3</b>	<b>18.3</b>	<b>16.5</b>	<b>14.9</b>	<b>12.0</b>	<b>10.5</b>			<b>6.8</b>	<b>8.2</b>	
<b>En pourcentage des exportations</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>28.3</b>			<b>24.3</b>	<b>25.4</b>	<b>23.1</b>	<b>21.6</b>	<b>17.1</b>	<b>15.6</b>			<b>13.6</b>	<b>27.7</b>	
<b>En pourcentage des recettes budgétaires</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>53.9</b>			<b>39.8</b>	<b>39.2</b>	<b>39.1</b>	<b>35.7</b>	<b>30.4</b>	<b>27.5</b>			<b>19.8</b>	<b>26.5</b>	
<b>Ratio du service de la dette/ exportations (en pourcentage)</b>	<b>1.2</b>	<b>0.2</b>	<b>0.2</b>			<b>2.6</b>	<b>2.9</b>	<b>2.7</b>	<b>2.6</b>	<b>2.3</b>	<b>2.3</b>			<b>1.3</b>	<b>1.8</b>	
<b>Ratio du service de la dette PPG/ exportations (en pourcentage)</b>	<b>1.2</b>	<b>0.2</b>	<b>0.2</b>			<b>2.6</b>	<b>2.9</b>	<b>2.7</b>	<b>2.6</b>	<b>2.3</b>	<b>2.3</b>			<b>1.3</b>	<b>1.8</b>	
<b>Ratio du service de la dette PPG / recettes budgétaires (en pourcentage)</b>	<b>2.6</b>	<b>0.4</b>	<b>0.4</b>			<b>4.2</b>	<b>4.4</b>	<b>4.6</b>	<b>4.3</b>	<b>4.1</b>	<b>4.1</b>			<b>2.0</b>	<b>1.7</b>	
Besoins de financement brut (en Billions de dollars EU)	-2.7	-1.3	1.1			-0.9	-0.2	0.7	0.7	0.9	1.3			1.8	2.7	
Déficit du compte courant hors intérêt stabilisant la dette en point de PIB	29.5	-8.8	-1.0			-4.3	-5.5	1.2	1.0	0.8	1.6			6.3	12.3	
<b>Hypothèses clés macroéconomiques</b>																
Taux de croissance du PIB réel (en pourcent)	8.8	3.4	3.8	4.6	3.2	5.8	4.8	7.7	7.3	10.1	4.7	6.7	6.6	4.2	3.3	
Variation du déflateur du PIB exprimée en dollar EU (en pourcent)	15.0	16.1	-8.7	12.7	17.4	-1.5	-6.4	-1.2	-3.1	2.6	-2.0	-2.0	-0.2	2.0	-0.1	
Taux d'intérêt effectif (en pourcent) 5/	2.1	0.9	0.8	2.6	1.2	0.8	0.8	0.8	0.8	1.0	1.0	0.9	1.2	0.8	1.0	
Croissance des exportations de biens et services exprimées en dollar EU (en po)	47.1	21.4	-8.5	18.3	23.4	-3.3	-5.9	5.5	0.7	14.6	-1.8	1.6	7.9	0.0	-2.2	
Croissance des importations de biens et services exprimées en dollar EU (en po)	26.0	18.6	-7.1	18.5	21.3	-4.7	-3.7	7.9	1.4	5.7	2.8	1.6	6.7	0.0	1.5	
Élément don des nouveaux emprunts du secteur public (en pourcent)	...	...	...	...	...	32.9	32.9	32.9	32.9	23.8	23.8	29.9	23.8	23.8	23.8	
Recettes publiques (à l'exclusion des dons, en pourcentage du PIB)	37.4	42.0	42.5	...	...	45.9	46.7	42.1	41.8	39.4	38.1	...	...	34.4	31.0	33.6
Apports d'aide (en Billions de dollars EU) 7/	0.0	0.1	0.0			0.2	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1			0.0	0.0	
<i>dont : les dons</i>	0.0	0.1	0.0			0.2	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1			0.0	0.0	
<i>dont : les prêts concessionnels</i>	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	
Financement équivalent en don (en pourcentage du PIB) 8/	...	...	...			2.2	1.7	1.1	0.8	0.4	0.3			0.5	0.0	0.2
Financement équivalent en don (en pourcentage du financement extérieur) 8/	...	...	...			48.4	59.1	62.7	64.7	97.8	97.1			26.0	47.5	44.9
<i>Pour mémoire :</i>																
PIB nominal (en Billions de dollars EU)	12.0	14.4	13.7			14.3	14.0	14.9	15.5	17.5	17.9			18.9	28.7	
Croissance du PIB nominal en dollars EU	25.1	20.0	-5.2			4.2	-1.9	6.4	3.9	13.0	2.6	4.7	6.4	6.3	3.2	
VA de la dette extérieure PPG (en Billions de dollars EU)	...	...	3.2			2.6	2.6	2.4	2.3	2.1	1.9			1.3	2.3	
(VAT-VAT-1)/PIBT-1 (en pourcent)	...	...	...			-4.5	-0.3	-0.8	-0.9	-1.4	-1.2	-1.5	1.1	-0.3	0.1	
Remises de fonds des travailleurs expatriés (en Billions de dollars EU)	...	...	...			...	...	...	...	...	...			...	...	

Source: Simulations des fonctionnaires du FMI.

1/ Comprend la dette extérieure des secteurs public et privé.

2/ Dérivé de  $(r - g - r(1+g))/(1+g+r)$  multiplié par les ratios de dette antérieurs, où  $r$  = taux d'intérêt nominal;  $g$  = taux de croissance du PIB réel, et  $r$  = taux de croissance du déflateur du PIB (exprimé en dollars EU).

3/ Inclut les financements exceptionnels (tels que les variations d'arriérés et d'allègement de la dette); variation des avoirs extérieurs bruts; et ajustements de valeur. Pour les projections, la contribution des variations de prix et des taux de change est aussi incluse.

4/ La VA de la dette du secteur privé est supposée être égale à sa valeur nominale.

5/ Paiement d'intérêts de l'année courante divisés par l'encours de la dette de la période précédente.

6/ Moyennes historiques et écarts-types sont le plus souvent déterminés sur une période de 10 ans en fonction de la disponibilité des données.

7/ Définis comme dons, prêts concessionnels et allègement de dette

8/ Le financement équivalent en don inclut les dons accordés directement aux gouvernements et au travers des nouveaux emprunts (c'est à dire la différence entre la valeur nominale et la VA).



**Table 2. République du Congo : Analyse de Sensibilité pour les indicateurs fondamentaux de la dette publique et publiquement garantie, 2013–2033**  
(En pourcentage)

	Projections							
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2023	2033
<b>Ratio de la VAN/PIB</b>								
<b>Scénario de Référence</b>	18	18	16	15	12	10	7	8
<b>A. Scénarios alternatifs</b>								
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2008 à 2028 1/	18	6	-10	-23	-36	-49	<b>-98</b>	-118
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2008 à 2028 2/	18	19	17	16	13	11	<b>8</b>	12
<b>B. Tests de Résilience</b>								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	18	19	18	16	13	11	<b>7</b>	9
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	18	18	21	19	16	14	<b>10</b>	9
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	18	18	17	15	12	11	<b>7</b>	8
B4. Flux nets non-créditeur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	18	16	10	8	6	5	<b>2</b>	7
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les chocs	18	3	-14	-15	-15	-16	<b>-16</b>	1
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2009 5/	18	27	24	22	18	15	<b>10</b>	12
<b>Ratio de la VAN/ exportations</b>								
<b>Scénario de Référence</b>	24	25	23	22	17	16	<b>14</b>	28
<b>A. Scénarios alternatifs</b>								
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2008 à 2028 1/	24	8	-14	-34	-52	-73	<b>-197</b>	-399
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2008 à 2028 2/	24	26	24	23	18	17	<b>16</b>	39
<b>B. Tests de Résilience</b>								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	24	25	23	22	17	16	<b>14</b>	28
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	24	24	32	31	25	24	<b>23</b>	34
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	24	25	23	22	17	16	<b>14</b>	28
B4. Flux nets non-créditeur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	24	22	14	12	9	7	<b>3</b>	23
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les chocs	24	4	-18	-20	-20	-23	<b>-30</b>	4
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2009 5/	24	25	23	22	17	16	<b>14</b>	28
<b>Ratio de la VAN/ recettes publiques</b>								
<b>Scénario de Référence</b>	40	39	39	36	30	28	<b>20</b>	27
<b>A. Scénarios alternatifs</b>								
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2008 à 2028 1/	40	13	-23	-56	-92	-129	<b>-286</b>	-382
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2008 à 2028 2/	40	40	41	38	32	29	<b>24</b>	37
<b>B. Tests de Résilience</b>								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	40	40	43	39	33	30	<b>22</b>	29
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	40	38	50	46	41	38	<b>30</b>	30
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	40	38	40	36	31	28	<b>20</b>	27
B4. Flux nets non-créditeur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	40	34	23	20	15	12	<b>5</b>	22
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les chocs	40	7	-32	-35	-37	-42	<b>-46</b>	4
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2009 5/	40	57	57	52	45	40	<b>29</b>	39

**Table 2. République du Congo : Analyse de Sensibilité pour les indicateurs fondamentaux de la dette publique et publiquement garantie, 2013–33 (suite)**  
(En pourcentage)

Ratio du service de la dette/ exportations								
<b>Scénario de Référence</b>	3	3	3	3	2	2	1	2
<b>A. Scénarios alternatifs</b>								
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2008 à 2028 1/	3	2	2	1	1	1	-4	-14
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2008 à 2028 2/	3	3	3	3	2	2	1	2
<b>B. Tests de Résilience</b>								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	3	3	3	3	2	2	1	2
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	3	3	3	3	3	3	2	3
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	3	3	3	3	2	2	1	2
B4. Flux nets non-créditeur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	3	3	3	2	2	2	0	1
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les chocs	3	3	2	2	2	2	-2	-2
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2009 5/	3	3	3	3	2	2	1	2
Ratio du service de la dette/ recettes publiques								
<b>Scénario de Référence</b>	4	4	5	4	4	4	2	2
<b>A. Scénarios alternatifs</b>								
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2008 à 2028 1/	4	4	3	2	2	1	-5	-13
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2008 à 2028 2/	4	4	5	4	4	4	2	2
<b>B. Tests de Résilience</b>								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	4	5	5	5	5	5	2	2
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	4	4	5	4	4	4	3	2
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	4	4	5	4	4	4	2	2
B4. Flux nets non-créditeur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	4	4	5	4	4	4	1	1
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les chocs	4	4	4	3	3	3	-4	-2
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2009 5/	4	6	7	6	6	6	3	3
<i>Pour mémoire :</i>								
Élément don projeté du financement résiduel (financement supplémentaire par rapport au scénario de référence) 6/	24	24	24	24	24	24	24	24
Sources: Projections et simulations des fonctionnaires du FMI.								
1/ Les variables sont la croissance du PIB réel, du déflateur du PIB exprimé en dollar américain, le compte-courant hors intérêt (en pourcentage du PIB) et les flux non-créditeurs de dette.								
2/ On suppose le taux d'intérêt sur les nouveaux emprunts est supérieur de 2 points à celui du scénario de référence; le délai de grâce et la maturité restant identiques.								
3/ On suppose que les exportations demeurent définitivement à leur niveau le plus bas, mais le compte courant revient à son niveau initial après le choc (ce qui implique un ajustement automatique compensatoire sur les importations).								
4/ Inclut les transferts officiels et privés, et les investissements directs étrangers.								
5/ La dépréciation est définie comme la diminution en pourcentage de la valeur de la monnaie locale par rapport au dollar américain, et cette diminution ne peut excéder 100 pourcent.								
6/ S'applique aux scénarios de sensibilité, sauf pour le scénario A2 (financement sous termes moins favorable) dans lequel les termes des nouveaux financements sont ceux mentionnés à la note en bas de la page 2.								

**Table 3. République du Congo : Cadre d'Analyse de la Viabilité de la Dette du Secteur Public, Scenarior de Base, 2010–2033**

(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Chiffres réels			Moyenne historique 5/	Ecart type 5/	Estimation						Projections		
	2010	2011	2012			2013	2014	2015	2016	2017	2018	2013-18 Moyenne	2023	2033
<b>Dette du secteur public 1/</b>	20.2	30.2	31.3			26.6	26.1	22.9	20.2	15.7	13.2		8.6	10.1
<i>dont la part libellée en devises</i>	20.2	23.0	25.2			21.4	21.7	19.6	17.8	14.3	12.5		8.6	10.1
Variation de la dette du secteur public	-34.3	10.0	1.1			-4.7	-0.5	-3.2	-2.7	-4.5	-2.5		1.0	-1.1
Flux créateurs de dette identifiés	-24.8	-18.9	-6.1			-14.7	-15.0	-14.0	-13.0	-14.4	-10.5		-2.3	1.4
Déficit primaire	-17.1	-16.6	-6.6	-14.0	7.1	-14.6	-15.6	-12.5	-12.2	-12.2	-10.2	-12.9	-1.9	2.0
Recettes et dons	37.5	42.5	42.6			47.0	47.9	42.9	42.4	39.8	38.3		34.5	31.0
<i>dont : dons</i>	0.1	0.5	0.1			1.1	1.1	0.8	0.6	0.4	0.3		0.1	0.0
Dépenses primaires (hors intérêt)	20.5	25.9	36.0			32.4	32.2	30.3	30.2	27.5	28.1		32.5	33.0
Dynamiques endogènes de la dette	-7.7	-2.3	-0.6			-0.1	0.6	-1.4	-0.8	-2.2	-0.3		-0.4	-0.6
Contribution des différentiels entre taux d'intérêt et croissance	-4.9	-1.0	-1.2			-1.7	-1.1	-2.1	-1.7	-2.0	-0.8		-0.5	-0.4
<i>dont: contribution du taux d'intérêt réel moyen</i>	-0.5	-0.3	-0.1			0.0	0.1	-0.2	-0.1	-0.2	-0.1		0.0	0.1
<i>dont: contribution du taux de croissance réel du PIB</i>	-4.4	-0.7	-1.1			-1.7	-1.2	-1.9	-1.6	-1.8	-0.7		-0.5	-0.5
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	-2.8	-1.4	0.6			1.6	1.8	0.6	0.9	-0.1	0.5		...	...
Autres flux créateurs de dette identifiés	0.0	0.0	1.1			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Recettes de privatisation (négatives)	0.0	0.0	1.1			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Reconnaissance de passifs éventuels ou implicites	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Allègement de dette (PPTE et autres allègement)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Autres (spécifier, ex: recapitalisation bancaire)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Résiduel, incluant des variations d'actif	-9.6	29.0	7.2			10.0	14.5	10.8	10.3	9.9	8.0		3.3	-2.5
<b>Autres Indicateurs de Soutenabilité</b>														
<b>VAN de la dette du secteur public</b>	...	...	29.1			23.5	22.7	19.7	17.3	13.4	11.2		6.8	8.2
<i>dont : la part libellée en devises</i>	...	...	22.9			18.3	18.3	16.5	14.9	12.0	10.5		6.8	8.2
<i>dont : la dette extérieure</i>	...	...	22.9			18.3	18.3	16.5	14.9	12.0	10.5		6.8	8.2
VAN des passifs éventuels (exclus de la dette du secteur public)	...	...	...			...	...	...	...	...	...		...	...
Besoin de financement brut 2/	-16.1	-16.4	-5.6			-11.8	-12.7	-9.8	-9.7	-9.9	-8.0		-1.3	2.5
Ratio de la VAN de la dette publique/ recettes budgétaires, incluant les dons (en %)	...	...	68.2			50.0	47.5	46.1	40.8	33.6	29.1		19.7	26.5
Ratio de la VAN de la dette publique/ recettes budgétaires, excluant les dons (en %)	...	...	68.4			51.2	48.6	46.9	41.3	34.0	29.3		19.8	26.5
<i>dont : la dette extérieure 3/</i>	...	...	53.9			39.8	39.2	39.1	35.7	30.4	27.5		19.8	26.5
Ratio du service de la dette publique/ recettes budgétaires, incluant les dons (en %)	2.6	0.4	2.5			6.0	6.1	6.4	6.1	5.9	5.8		2.0	1.7
Ratio du service de la dette publique/ recettes budgétaires, excluant les dons (en %)	2.6	0.4	2.5			6.1	6.3	6.6	6.2	5.9	5.9		2.0	1.7
Déficit primaire stabilisant la dette en point de PIB	17.3	-26.6	-7.7			-9.9	-15.1	-9.3	-9.5	-7.8	-7.8		-2.9	3.1
<b>Hypothèses clés macroéconomiques et budgétaires</b>														
Croissance du PIB réel (en pourcent)	8.8	3.4	3.8	4.6	3.2	5.8	4.8	7.7	7.3	10.1	4.7	6.7	6.6	4.2
Taux d'intérêt nominal moyen de la dette publique intérieure (en pourcent)	2.1	0.9	0.8	2.6	1.2	0.8	0.8	0.8	0.8	1.0	1.0	0.9	1.2	0.8
Dépréciation du taux de change réelle (en pourcent, + = dépréciation)	-5.6	-7.1	2.7	-6.6	12.3	6.6	...	...	...	...	...	...	...	...
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcent)	20.7	10.7	-1.2	8.8	14.6	-4.7	-5.6	-0.5	-2.4	2.6	-2.0	-2.1	-0.2	2.1
Croissance des dépenses primaires réelles (application du déflateur du PIB, en pourcent)	0.0	0.3	0.4	0.1	0.2	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.1	0.0	0.1	0.0
Élément don des nouveaux emprunts extérieurs (en pourcent)	...	...	...	...	...	32.9	32.9	32.9	32.9	23.8	23.8	29.9	23.8	23.8

Sources: Les autorités des pays; et estimations et projections des fonctionnaires du FMI.

1/ Indiquer le champ d'application des données sur le secteur public (si les données couvrent par exemple l'ensemble des administrations publiques ou le secteur public non financier). Préciser aussi s'il s'agit de la dette publique nette ou brute.

2/ Le besoin de financement brut est égal au déficit primaire plus le service de la dette plus l'encours de dette à court terme à la fin de la dernière période.

3/ Recettes budgétaires hors dons.

4/ Le service de la dette est égal à la somme des paiements d'intérêts et d'amortissements de la dette à moyen et long terme.

5/ Moyennes historiques et écarts-type sont normalement calculés sur les 10 dernières années en fonction de la disponibilité des données.

**Table 4. Analyse de Sensibilité des Principaux Indicateurs de la Dette Publique 2013–2033**

	Projections							2033
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2023	
<b>Ratio de la VA/ PIB</b>								
<b>Scénario de Référence</b>	23	23	20	17	13	11	7	8
<b>A. Scénarios alternatifs</b>								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire budgétaire revenant à leur moyenne historique	23	24	21	18	14	10	-28	-107
A2. Solde primaire demeurant inchangé à partir de 2008	23	23	19	15	9	4	-37	-124
A3. Plus faible croissance du PIB de façon permanente 1/	23	23	21	19	16	14	18	44
<b>B. Tests de Résilience</b>								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins 1 écart-type en 2009-2010	23	25	26	26	24	25	34	51
B2. Solde primaire reflétant sa moyenne historique moins 1 écart type en 2009-2010	23	29	30	28	23	20	17	15
B3. Combinaison des scénarios B1-B2 en utilisant un demi écart-type sur les chocs	23	27	27	27	24	23	28	39
B4. Dépréciation réelle de 30 pourcent du taux de change en 2009	23	31	27	24	20	17	13	12
B5. Augmentation de 10 pourcent des flux créateurs de dette en 2009	23	30	27	24	20	18	13	13
<b>Ratio de la VA/ recettes publiques2/</b>								
<b>Scénario de Référence</b>	50	47	46	41	34	29	20	27
<b>A. Scénarios alternatifs</b>								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire budgétaire revenant à leur moyenne historique	50	50	49	42	36	26	-81	-346
A2. Solde primaire demeurant inchangé à partir de 2008	50	49	44	35	23	10	-108	-399
A3. Plus faible croissance du PIB de façon permanente 1/	50	48	48	45	39	38	52	141
A4. Autre Simulation :[inscrire le titre]	50	119	124	128	134	138	124	59
<b>B. Tests de Résilience</b>								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins 1 écart-type en 2009-2010	50	52	61	62	61	65	99	165
B2. Solde primaire reflétant sa moyenne historique moins 1 écart type en 2009-2010	50	61	70	65	57	53	48	49
B3. Combinaison des scénarios B1-B2 en utilisant un demi écart-type sur les chocs	50	57	63	63	59	60	81	125
B4. Dépréciation réelle de 30 pourcent du taux de change en 2009	50	64	63	57	49	45	37	40
B5. Augmentation de 10 pourcent des flux créateurs de dette en 2009	50	63	63	57	50	46	39	42
<b>Ratio du service de la dette/ recettes publiques 2/</b>								
<b>Scénario de Référence</b>	6	6	6	6	6	6	2	2
<b>A. Scénarios alternatifs</b>								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire budgétaire revenant à leur moyenne historique	6	6	7	6	6	6	1	-12
A2. Solde primaire demeurant inchangé à partir de 2008	6	6	6	6	6	6	0	-15
A3. Plus faible croissance du PIB de façon permanente 1/	6	6	7	6	6	6	3	6
<b>B. Tests de Résilience</b>								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins 1 écart-type en 2009-2010	6	6	7	7	7	7	4	9
B2. Solde primaire reflétant sa moyenne historique moins 1 écart type en 2009-2010	6	6	7	7	6	6	4	4
B3. Combinaison des scénarios B1-B2 en utilisant un demi écart-type sur les chocs	6	6	7	7	7	7	4	7
B4. Dépréciation réelle de 30 pourcent du taux de change en 2009	6	7	8	8	8	8	3	4
B5. Augmentation de 10 pourcent des flux créateurs de dette en 2009	6	6	7	6	6	6	3	3

Sources: Les données des autorités des pays; et projections et estimations des fonctionnaires du FMI.

1/ On suppose que la croissance du PIB réel correspond au scénario de référence moins un écart-type divisé par la racine carrée de 20 (soit le nombre d'années de projection).

2/ Les recettes budgétaires incluent les dons.



Communiqué de presse N°13/332  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
Le 10 septembre 2013

Fonds monétaire international  
700 19<sup>th</sup> Street, NW  
Washington, D.C. 20431 USA

### **Le conseil d'administration du FMI conclut les consultations de 2013 au titre de l'article IV avec la République du Congo**

Le 30 août 2013, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a conclu les consultations au titre de l'article IV avec la République du Congo selon la procédure du défaut d'opposition et a examiné et approuvé l'évaluation par les services, sans tenir de réunion.<sup>1, 2</sup>

La République du Congo est dotée d'abondantes ressources naturelles, notamment du pétrole et du minerai de fer. Les réserves pétrolières prouvées sont estimées à environ 2 milliards de barils et le pays a d'importants gisements de minerai de fer, de même qu'un vaste potentiel agricole.

Appuyés par l'amélioration de la situation politique, les résultats macroéconomiques se sont nettement renforcés dans la période précédant et suivant le point d'achèvement en 2010 de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). La croissance du produit intérieur brut (PIB) réel s'est établie en moyenne à 6,5 % entre 2009 et 2011, l'activité étant robuste à la fois dans les secteurs pétrolier et non pétrolier. Les pressions inflationnistes ont été maîtrisées et le secteur financier est resté sain. De plus, le gouvernement a pu accumuler une importante épargne budgétaire grâce aux prix élevés du pétrole. Pour autant, en dépit des résultats macroéconomiques dans l'ensemble satisfaisants, l'incidence de la pauvreté est

---

<sup>1</sup> Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des données économiques et financières, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui sert de cadre aux délibérations du Conseil d'administration.

<sup>2</sup> La procédure de défaut d'opposition est proposée pour les consultations au titre de l'article IV lorsque les conditions suivantes sont réunies: (i) il n'existe pas de risques extrêmes ou graves ni de questions générales de politique économique qui exigent une discussion du Conseil ; (ii) il est peu probable que les politiques économiques ou les circonstances du pays concerné aient un impact régional ou mondial significatif; (iii) dans le cas où une revue parallèle de programmes est en cours de réalisation, elle se déroulera aussi selon la procédure de défaut d'opposition et (iv) l'utilisation des ressources du FMI n'est ni envisagée ni prévue.

restée au niveau élevé de 46,5 % en 2011. En 2012, l'évolution économique a été dominée par l'action budgétaire des autorités face à l'explosion du dépôt de munitions à Brazzaville. La réponse rapide des autorités pour répondre aux besoins des victimes et entamer l'effort de reconstruction a entraîné une augmentation rapide des dépenses qui a fait grimper l'inflation en fin d'année à 7,5 % (en glissement annuel). Les dépenses ont néanmoins été inférieures à celles qui avaient été budgétisées à cette fin en raison de l'insuffisance des capacités et de diverses contraintes administratives, et la situation financière de l'État est restée dans l'ensemble confortable.

En 2013, les situations budgétaire et extérieure devraient s'améliorer davantage. Cependant, les données préliminaires indiquent que l'activité économique sera légèrement moins dynamique que prévu à cause d'une baisse de la production pétrolière. Pour autant, la croissance du PIB réel devrait, d'après les projections, atteindre 5,8 % et l'inflation se relâcher comme les effets de la forte augmentation des dépenses publiques en 2012 se dissipent. Dans le secteur financier, le crédit au secteur privé reste solide.

À moyen terme, les perspectives sont globalement favorables. Même si la production pétrolière devrait nettement fluctuer, la croissance devrait rester robuste dans le secteur non pétrolier, soutenue par les importantes recettes pétrolières de la République du Congo ; l'appartenance du pays à la zone du franc CFA devrait continuer à lui être avantageuse et servir d'ancrage à la stabilité macroéconomique. Les principaux risques pesant sur les perspectives sont liés aux pressions éventuelles à la baisse des prix du pétrole, imputables aux incertitudes de la zone euro et des marchés émergents. Au plan intérieur, les perspectives sont aussi tributaires du déroulement sans heurts des prochaines élections présidentielles en 2016.

### **Évaluation par le Conseil d'administration**

À la conclusion des consultations de 2013 au titre de l'article IV avec la République du Congo, les Administrateurs ont approuvé l'évaluation ci-dessous faite par les services du Fonds :

La République du Congo demeure sur une trajectoire de forte croissance, mais les progrès dans la réduction de la pauvreté restent modestes. Il serait souhaitable que le Congo rende la croissance plus solidaire, tout en préservant la stabilité macroéconomique. Pour ce faire, le programme à moyen terme des autorités tend à juste titre à assainir davantage le budget tout en accroissant les investissements pour combler les importants déficits d'infrastructures et de compétences, en encourageant la diversification économique et le développement du secteur privé et en améliorant la gouvernance et la transparence. Redynamiser la croissance et accroître l'efficacité de la stratégie de réduction de la pauvreté dans la période à venir exigeront une mise en œuvre rigoureuse des réformes en cours dans ces domaines cruciaux.

Il est essentiel de s'en tenir strictement à des politiques budgétaires qui favorisent la stabilité pour consolider les récentes avancées de la stabilité macroéconomique. Les efforts en cours en vue de renforcer le recouvrement des recettes non pétrolières, dans le contexte d'une nouvelle règle budgétaire qui protège les dépenses contre la volatilité des recettes pétrolières, sont louables. Il serait souhaitable d'élargir la règle budgétaire récemment introduite et de l'inscrire dans un cadre qui tienne également compte du tarissement des réserves pétrolières. Tout en appuyant les dépenses favorables à la croissance et à la lutte contre la pauvreté, le cadre budgétaire proposé, qui repose sur une règle, devrait tendre à long terme à engendrer une épargne budgétaire importante, nécessaire pour sauvegarder des marges de manœuvre et soutenir des niveaux raisonnables de dépenses pendant l'ère post-pétrolière. Dans ce contexte, la République du Congo devrait continuer à mener une politique d'endettement prudente pour préserver la viabilité de la dette à long terme après l'allègement de la dette dans le cadre des initiatives PPTE et d'allègement de la dette multilatérale (IADM). Les mesures appuyées par la Banque mondiale pour améliorer la gestion des investissements publics doivent aussi être rapidement mises en œuvre.

L'évaluation de la stabilité extérieure indique qu'il y a eu de nouvelles améliorations l'année dernière, mais qu'il était nécessaire de renforcer davantage la compétitivité. Le taux de change effectif réel correspond aux fondamentaux macroéconomiques, mais la compétitivité extérieure est contrainte par des obstacles structurels au développement du secteur privé qui sont profondément enracinés. Il serait nécessaire de mettre en œuvre le plus rapidement possible les mesures de réformes convenues avec la Société financière internationale (SFI) destinées à améliorer le climat des affaires. Notamment, l'Agence de promotion des investissements récemment créée devrait devenir complètement opérationnelle et les obligations administratives de démarrage des activités d'une entreprise être simplifiées.

Une amélioration de la gouvernance et de l'environnement des affaires est nécessaire pour appuyer une croissance forte tirée par le secteur privé et promouvoir la réduction de la pauvreté. Les autorités ont atteint le statut de « pays conforme » dans le cadre de l'Initiative pour la transparence des industries extractives ; elles doivent maintenant accélérer l'adoption de la loi sur la transparence budgétaire qui est actuellement examinée par le Parlement. Pour diversifier l'économie et promouvoir l'emploi, le gouvernement est en train de développer des zones économiques spéciales (ZES), de renforcer l'enseignement technique et professionnel et d'introduire des programmes spéciaux à l'appui de l'emploi. Parallèlement, des dispositifs innovateurs de filets de sécurité sociale sont mis en place pour protéger les groupes les plus vulnérables. Il est nécessaire de veiller à la disponibilité des fonds budgétisés dans les délais pour assurer que ces programmes sont correctement mis en œuvre. S'agissant du programme des ZES, le gouvernement devrait éviter d'accorder des incitations fiscales particulières, sources de distorsions et qui donnent souvent lieu à des pratiques abusives ; il devrait plutôt se concentrer sur la modernisation des infrastructures et la facilitation des démarches administratives.

Même si les perspectives à moyen terme sont globalement favorables, les autorités doivent rester vigilantes aux risques liés aux pressions à la baisse sur les prix mondiaux du pétrole. En dépit des fluctuations anticipées de la production pétrolière au cours des années à venir, la croissance du PIB réel devrait rester robuste et l'inflation maîtrisée autour de la cible de la CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale), soit 3 %. Pour autant, les incertitudes dans la zone euro, de même que l'affaiblissement des investissements dans les pays émergents, se traduisant par des prix mondiaux du pétrole inférieurs aux projections actuelles, pourraient assombrir les perspectives par ailleurs favorables du pays.

La République du Congo devrait pleinement tenir ses engagements dans le cadre de la CEMAC. Les autorités appuient et suivent de près la revue en cours du cadre de gestion des réserves de la banque centrale régionale (BEAC). En attendant l'achèvement de la revue, les obligations y afférentes devraient être pleinement respectées afin d'assurer le fonctionnement harmonieux de la BEAC et du régime de taux de change fixe. Les autorités sont encouragées à redoubler d'efforts pour assurer une mise à disposition ponctuelle au FMI des données macroéconomiques standards qui sont requises pour une surveillance efficace.



## République du Congo: principaux indicateurs économiques et financiers, 2010–14

	2010	2011	2012	2013	2014
				Proj.	
	(Variation annuelle en pourcentage)				
Production et prix					
PIB à prix constants	8.8	3.4	3.8	5.8	4.8
Pétrolier	13.8	-4.8	-9.6	-2.6	-4.0
Non pétrolier	6.5	7.4	9.7	8.8	7.6
PIB aux prix courants	31.3	14.5	2.6	0.8	-1.1
Prix à la consommation (moyenne pour la période)	5.0	1.8	5.0	4.5	3.0
Prix à la consommation (fin de période)	5.4	1.8	7.5	4.1	2.9
	(Pourcentage du PIB)				
Solde du compte courant	3.8	5.9	-1.3	7.9	5.0
Dette publique extérieure (fin de période)	20.2	23.0	25.2	21.4	21.6
Finances de l'administration central	(Pourcentage du PIB non pétrolier)				
Total recettes	116.8	138.1	120.5	117.4	107.2
Recettes pétrolières	92.0	108.9	92.7	87.4	76.9
Recettes non pétrolières (dons et revenu inv. incl.)	24.7	29.2	27.7	30.1	30.2
Total dépenses	66.7	84.7	102.3	81.4	72.6
Courantes	35.6	32.9	41.4	34.4	33.8
D'investissement (et prêts nets)	31.2	51.7	60.8	47.0	38.8
Solde global (déficit-, base engagements) <sup>1</sup>	50.0	53.4	18.2	36.0	34.6
Solde budgétaire primaire de base (déficit -) <sup>2</sup>	57.6	62.6	29.8	43.9	37.5
<i>dont: solde primaire de base non pétro. (- = déficit)</i>	-34.4	-46.3	-62.9	-43.5	-39.4
	(Pourcentage total des recettes de l'État, dons excl.)				
Service de la dette publique ext. (après allég. dette) <sup>3</sup>	3.3	14.0	2.4	4.9	4.4
Dette extérieure publique (après allégement de la dette) <sup>3</sup>	54.0	54.8	59.2	46.6	46.3
	(Milliards de FCFA, sauf indication contraire)				
Réserves extérieures officielles brutes	2,200	2,875	2,774	3,500	4,522
PIB nominal	5,947	6,807	6,983	7,039	6,961
PIB nominal non pétrolier	1,911	2,096	2,470	2,817	3,109
Prix mondial du pétrole (dollars le baril)	79	104	105	103	98
Production pétrolière (millions de barils)	115	109	99	96	92
Taux change nom. (FCFA/\$EU, moyenne période)	471	510	494	...	...

Sources: Autorités de la République du Congo et estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup> Dons inclus.

<sup>2</sup> Recettes primaires (revenu des intérêts et dons exclus) moins dépenses courantes hors intérêts, moins dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures et prêts nets.

<sup>3</sup> Le point d'achèvement de l'initiative PPTE a été atteint en janvier 2010. En mars 2010, le Club de Paris a accordé un allégement de la dette de 100 %.